Financement qui mérite confiance
HOUSEHOLD FINANCE
113, rue Marion CE 3-4911

DEC-64-1-569-6-
PROVINCIAL LIBRARY,
BROADWAY AVE.
WINNIPEG 1, MAN.

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 34 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 NOVEMBRE 1963 — PRIX 10c

PROVINCIAL LIBRARY
NOV 29 1963
MANITOBA

La Chapelle Funéraire
Philippe COUTU
156, rue Marion, St-Boniface, Man.
Tél.: CHapel 7-1453

Assassinat et funérailles du président des Etat-Unis

M. John F. Kennedy, 35e président des Etats-Unis, a été assassiné dans la ville de Dallas, au Texas, le vendredi 22 novembre vers midi. Au moment où la voiture présidentielle passait devant un édifice, qui servait d'entrepôt de manuels scolaires, trois coups de carabine ont été tirés d'une fenêtre au sixième étage. Le président, qui occupait le siège en arrière, à droite de son épouse, a été frappé à deux reprises dans la tête et s'est affaissé sur sa femme.

Le chauffeur a procédé en toute vitesse à l'hôpital Parkland, mais les médecins furent impuissants. La mort fut constatée officiellement vers une heure sans que M. Kennedy reprenne connaissance. Le président a été administré sous condition par le R. P. Oscar Huber, curé de la paroisse Holy Trinity.

M. John S. Connally, gouverneur de l'Etat, assis avec sa femme en avant du couple présidentiel, a été gravement blessé aussi, mais il est hors de danger au même hôpital. Mme Kennedy n'a pas été atteinte, ni Mme Connally qui venait tout juste de dire au président: "Voilà comment on vous aime à Dallas".

Deuil mondial

M. Lyndon Johnson, vice-président, qui se trouvait dans la voiture suivante, a prêté serment dans l'avion même qui avait amené le groupe à l'aéroport de Dallas. Le corps, accompagné de Mme Kennedy, de M. Johnson et d'autres dignitaires, a été transporté immédiatement à Washington dans ce même avion.

Les réseaux de la radio et de la télévision aux Etats-Unis et au Canada (CBC) ont annulé tous leurs programmes afin de permettre à des millions de citoyens d'assister aux cérémonies solennelles qui ont marqué les jours de deuil et les funérailles, (lundi) à la Maison Blanche, sur l'avenue Pennsylvanie, au Capitol, à la cathédrale St-Mathieu et au cimetière Arlington où la dépouille mortelle a été déposée dans le lot des "héros". Pendant les temps libres sur les ondes, plusieurs artistes présentaient des morceaux musicaux et littéraires appropriés.

Parmi les dignitaires qui ont pris part aux grandioses mais touchantes cérémonies, l'on remarquait le général de Gaulle, le duc d'Edimbourg, le roi Baudouin, l'empereur Hailé Sélassié, Sir Alex Douglas-Home, M. Eamon de Valera, M. Anastas Mikoyan, M. U. Thant, le chancelier Ludwig Erhard, la reine Frederika, M. Lester Pearson, Mgr Egidio Vagnozzi, MM. Dwight Eisenhower et Harry Truman, etc.

Mme Kennedy, qui a assisté aux cérémonies civiles, tenant par la main ses deux enfants, Caroline, âgée de 6 ans, et John, âgé de 3 ans, avec grande dignité, a suivi le cortège funéraire à pieds, du Capitol à la cathédrale, le lundi matin, comme l'avait fait, semble-t-il, la veuve de Lincoln. Elle était accompagnée par tous les dignitaires, ainsi que des membres de la famille Kennedy et de la sienne.

Cérémonies religieuses

A Rome, où le Saint-Père a exprimé ses condoléances le jour de la mort de M. Kennedy, il a fait inscrire le nom du président parmi les bénéficiaires d'une messe de Requiem, dite en sa présence, en la basilique St-Pierre, pour les cardinaux et pères conciliaires décédés. Pour la première fois aux temps modernes, le drapeau du Vatican était en berne pour quelqu'un d'autre que le pape.

(Au Manitoba il y eut une série de cérémonies religieuses à la cathédrale anglicane, à la basilique de St-Boniface, au Collège St-Paul, à la cathédrale Ste-Marie, à l'église Ste-Bernadette (Chevaliers de Colomb), etc. Au prône à la basilique on a lu le message suivant:

"Le peuple géant qui partage avec nous une frontière de plus de 4,000 kilomètres a été plongé dans le deuil. Même s'il ne s'agit pas du chef de notre propre pays, notre sort et le sien se trouvent intimement liés et nos amitiés communes de liberté et de démocratie sont connues et nous lient inséparablement l'un à l'autre. De plus, la sympathie profonde envers leur président de même foi que nous, est un lien encore plus grand que tout. C'est pourquoi nous faisons exception à la règle et c'est très touché que nous recommandons aux prières John F. Kennedy, son épouse, ses enfants et tout le peuple américain. La messe solennelle d'aujourd'hui est célébrée à cette intention, et nous vous exhortons à prier à chaque messe à ces intentions."

Oswald et Ruby

A Dallas, la police a arrêté dans une salle de cinéma un certain Lee Howard Oswald, qui a tué un policier à coups de revolver peu de temps après l'assassinat de M. Kennedy. M. Oswald était employé dans l'entrepôt de livres, d'où les balles furent tirées, et on a trouvé ses empreintes sur une carabine laissée dans l'édifice, ainsi que sur une boîte et des papiers près de la fenêtre utilisée par le meurtrier. Il avait commandé la carabine sous un nom fictif au mois de mars dernier et il l'avait emportée de la maison le matin fatidique. Plus tard alors que les autorités le conduisaient de la prison municipale à la prison du comté, il fut abattu dans le soubassement du premier endroit par un coup de revolver de la main d'un M. J. Ruby (Rubinstein) qui est maintenant prisonnier, chargé de meurtre. M. Oswald est mort une demi-heure plus tard à l'hôpital Parkland, sans dire un mot. La sûreté américaine (FBI) a reçu des ordres directs du nouveau président de poursuivre ses recherches avec grande diligence. On sait que le toit transparent de la voiture présidentielle, qui peut faire dévier des balles, avait été baissé à la demande du chef d'Etat, dont l'imprudence avait causé des ennuis aux policiers de New York, une semaine auparavant.

Réunion de la presse catholique à Rome

ROME — L'Union internationale de la presse catholique tiendra à Rome, pendant la deuxième session du Concile, les 30 novembre et 1er décembre, une réunion décidée en mars dernier par ses bureaux.

Trois grands thèmes y seront étudiés: 1) l'information dans la civilisation moderne; 2) le journal et son public; 3) l'opinion publique: les lois de la naissance, de la vie et de la mort de l'opinion publique.

La quatrième et dernière séance sera ouverte à tous les journalistes s'occupant du Concile.



Le président Kennedy avait acquis plusieurs titres à la gloire pendant ses 46 années de vie, mais il sera connu surtout comme le premier catholique à devenir chef de la nation américaine. Il a réussi ce tour de force en assurant le peuple qu'il démissionnerait en cas de conflit entre sa conscience et la Constitution du pays, mais qu'il ne s'attendait pas à des difficultés du côté de l'autorité ecclésiastique. Ses engagements pris, il n'a pas hésité à continuer à pratiquer simplement et ouvertement sa religion, par l'assistance à la messe dominicale en toutes circonstances, par le baptême de ses enfants et par les oeuvres de bienfaisance en collaboration avec "son" archevêque, le cardinal Cushing. L'un de ses derniers gestes publics a été posé à New York quand il s'est présenté sans avertissement au congrès de la CYO pour dire un mot aux "fellow members". Sur la photo l'on voit le président lors de sa visite auprès du pape Paul VI au mois de juillet cette année.



John F. Kennedy — Lyndon B. Johnson

Auteur d'un livre primé par le Comité Pulitzer, héros de la guerre contre le Japon, sénateur, arrière-petit-fils d'immigrants, M. John F. Kennedy était fier de son pays et de pouvoir le servir avec toutes ses forces. C'est pourquoi après avoir conquis les vieux chefs du parti démocrate qui s'opposaient à sa candidature présidentielle, il a posé un geste bouleversant en demandant à M. Lyndon Johnson d'être le candidat à la vice-présidence. Ce dernier lui avait opposé une résistance amère, mais il contrôlait le Sud des Etats-Unis et jouissait d'un prestige énorme comme meneur du Congrès. Maintenant il succède à l'illustre défunt comme président des Etats-Unis, ayant travaillé avec lui très intimement pendant trois ans. La photo ci-dessus a été publiée le 9 novembre 1960 lors de l'élection de l'équipe Kennedy-Johnson.



Le président Kennedy a réussi en peu de temps à donner aux Etats-Unis une orientation positive, destinée à concrétiser davantage dans le pays et dans le monde l'idéal de la vie démocratique et progressive. Ainsi il a conclu un traité avec la Russie limitant les expériences nucléaires, il a envoyé un "Peace Corps" pour aider les nations moins fortunées à relever leur niveau de vie; il a déclenché une campagne légale et juridique pour garantir aux Noirs l'usage des services publics. Mais sa popularité a été attribuable en grande partie au fait qu'il symbolisait la vie familiale de jeunes foyers. Les enfants ajoutèrent pour la première fois depuis un demi-siècle un charme spécial à la Maison Blanche, tandis que sa femme jouait à la perfection son rôle de mère attentive et d'épouse anxieuse d'appuyer son mari. Sur la photo l'on voit M. Kennedy avec Caroline et Mme Kennedy avec John, fils, le 27 octobre de cette année, au moment où ils allaient à la messe en groupe pour la première fois, à Middleburg, dans l'Etat de Virginie.

NOTES DE LA SEMAINE

Tandis qu'à Rome les évêques approuvaient un schéma sur les moyens modernes de communication, un événement tragique a donné au monde entier l'occasion de saisir l'influence hypnotique que ces moyens peuvent exercer sur des millions d'humains.

En effet, les réseaux de la télévision — prolongés pour l'occasion par l'usage de satellites électroniques — ont rendu si tangible la participation des foules à ce spectacle de mort héroïque que l'on pouvait dire: le monde s'est arrêté pendant trois jours. Les personnes qui pouvaient disposer un peu ou beaucoup de leur temps ont subi l'attrait de l'écran au point de vivre presque en rêve et d'en éprouver un véritable épuisement de sentiments.

Quelle puissance et quelle responsabilité!

* * *

La conférence des premiers ministres du Canada a débuté une journée en retard, mardi matin, les déclarations préliminaires des chefs d'Etat ayant été diffusées la veille. La conférence elle-même se poursuit à huis clos, au grand mécontentement des journalistes. Il semble acquis que le fédéral laissera aux provinces une plus grande part du produit des impôts sur le revenu (la part manitobaine passerait de $47,000,000 à $73,000,000) et se retirera des programmes conjoints (pensions, hospitalisation, etc.) en laissant aux provinces les fonds fédéraux qui y sont affectés à l'heure actuelle.

L'Ontario et la Colombie-Britannique, provinces riches, se montrent moins enthousiastes pour le système de péréquation, qui assure un certain niveau commun de services publics dans toutes les provinces, tandis que le Québec demande que le fédéral monte ce niveau à celui de l'Ontario. Pour sa part, l'hon. Jean Lesage a préfacé son "mémoire" de façon à faire ressortir le rôle de Québec, non seulement comme une province qui veut exercer ses pouvoirs entiers en se débarrassant des infiltrations centrales qui ont été dictées par la crise de '30 et les deux guerres mondiales, mais aussi comme province qui est l'expression politique de la nation canadienne-française.

M. Lesage a été rejoint sur plusieurs points par le premier ministre du Manitoba, qui a parlé dans les deux langues officielles et qui a insisté sur le fait que le Canada fait face aux mêmes problèmes d'unité dans la diversité qui se sont posés lors de la Confédération. Il insista surtout sur la nécessité de consultations régulières entre Ottawa et les provinces, et entre les provinces elles-mêmes, et il se plaignit qu'Ottawa n'hésite pas à s'occuper de planification économique sans tenir compte des initiatives de son gouvernement dans ce domaine.

Tous semblent vouloir régler les problèmes courants sans modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais M. Lesage se montre prêt à tout, si nécessaire.

* * *

On trouvera ailleurs dans ce journal un article signé du R. P. Benoit Paris, O.M.I., sous le titre "Vers Demain" et le sous-titre "L'A.C.F.C. vous parle . . .". Pour des raisons évidentes, la direction du journal met à la dis-

(Suite à la quatrième page)

Les enfants des écoles paroissiales Ste-Marie et St-Eugène, de la municipalité de St-Vital, ont fait une "grève de sympathie" vendredi dernier. Ils ont assisté à la messe le matin pour obtenir la justice scolaire au Manitoba et se sont rendus ensuite à la maison. L'absence des élèves, dûment autorisée par les commissions scolaires de ces écoles, a été signalée par les commissaires au Ministre de l'Education. Les autorités paroissiales ont manifesté ainsi leur sympathie à l'égard d'une vingtaine d'élèves de l'école paroissiale St-Emile, dans la même division scolaire, qui ont cessé depuis deux semaines de fréquenter leur école parce que la commission divisionnaire veut leur imposer des frais de $6.00 par mois pour l'usage des autobus de la division qui transportent les élèves des écoles publiques gratuitement. Le jeudi de cette semaine, les enfants devaient se rendre au terrain de l'édifice législatif du Manitoba pour une leçon d'histoire, auprès des statues de Cartier, de la Justice, etc. (Photo Free Press)

EN ÉTAT DE CONCILE



D'autres émissions en provenance de Rome permettront aux auditeurs de CKSB d'entendre Son Exc. Mgr Maurice Baudoux leur parler des travaux du Concile, ce vendredi 29 novembre, à 7 h. 30 p.m. Le mardi 3 décembre, à la même heure, Son Excellence sera de nouveau sur les ondes de CKSB, cette fois en compagnie de son secrétaire à Rome, M. l'abbé Antoine Hacault.

★ ★ ★

Trois gestes ont marqué les débats au cours de ces derniers jours de la deuxième session du Concile. Le pape a parlé des rapports entre la papauté et la hiérarchie, à l'occasion d'une audience générale. Il semblait se contenter de définir les deux termes du problème sans indiquer comment les coordonner à la lumière des opinions exprimées pendant la session conciliaire. Les journaux parlaient d'une pétition, portant 300, 500 et 800 noms, demandant au Saint-Père de faire connaître ses vues sur ce sujet. Ses remarques mercredi dernier indiqueraient que la question exige des études plus poussées. Voici le rapport de la CCC sur cette audience:

ROME — "L'Eglise est toute fondée sur la pierre posée par Jésus lui-même, c'est-à-dire sur le Pape, successeur du prince des Apôtres", a déclaré Paul VI dans une allocution qu'il a prononcée le 20 novembre en recevant en audience générale plusieurs milliers de fidèles.

Le Saint-Père a souligné que les fidèles, comme les évêques qui se trouvent actuellement à Rome pour le Concile, sont venus voir Pierre, fondement de l'Eglise, en la personne de son successeur, le vicaire du Christ, chef visible de l'Eglise.

Paul VI a ensuite fait ressortir le caractère universel de cette Eglise, ouverte aux hommes de toutes origines. Il a enfin insisté sur le fait que l'Eglise, comme toute société, est dotée d'une hiérarchie dont font partie les successeurs des apôtres, c'est-à-dire les évêques, qui, a-t-il dit, ont à leur tête le Pape, successeur de saint Pierre.

★ ★ ★

Le deuxième geste a été l'approbation par 1,598 voix affirmatives (503 négatives, 11 annulées) du schéma sur les moyens de communication sociale, presse, radio, télévision, cinéma, etc. Ce schéma avait été présenté l'an passé et fut représenté avec amendements. Les experts y trouvaient cependant des lieux communs, des résumés d'encycliques de Pie XI et de Pie XII et peu de directives sur plusieurs questions controversées, dont la censure. Le schéma fut cependant approuvé et peut être approuvé et promulgué par le Souverain Pontife en même temps que le schéma sur la liturgie, qui a subi une étude autrement sévère. Les optimistes notent de leur côté que c'est le premier décret du genre dans l'histoire de l'Eglise et un bon point de départ pour la présence de l'Eglise dans ce nouveau monde de la diffusion massive.

Le troisième geste un peu surprenant a été le renvoi de deux chapitres du schéma sur l'oecuménisme, celui sur les rapports avec le peuple juif et l'autre sur la liberté religieuse. On retient alors de ce schéma seulement les trois chapitres ayant trait aux rapports entre les communautés chrétiennes dans la promotion de l'unité. Le renvoi de deux chapitres a été motivé par le désir de les voir traiter avec sympathie mais dans un autre schéma. Au sujet du schéma sur l'occuménisme dont l'étude se poursuit à l'heure actuelle, sans toutefois progresser au point de mériter un vote final d'approbation, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, dans sa troisième intervention au cours de cette session a offert un bref commentaire au nom de plusieurs évêques canadiens. En voici un résumé, selon le Service d'Information CCC:

★ ★ ★

Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui parlait au nom de plusieurs évêques canadiens, a déclaré que le schéma lui plaisait beaucoup, parce que l'orientation de l'oecuménisme y est bien exprimée et qu'il répond suffisamment à l'espérance du monde, en plus de satisfaire aux désirs de Jean XXIII et de Paul VI.

Le cardinal Léger avait loué le schéma lundi et avait affirmé que les chapitres sur les Juifs et sur la liberté religieuse n'avaient pas leur place dans un schéma sur l'oecuménisme.

Il n'entendait pas pour autant nier l'opportunité pour le Concile d'aborder ces deux problèmes, mais il voulait que le schéma sur les Juifs soit inséré ailleurs et que le chapitre sur la liberté religieuse forme un schéma indépendant.

Les pères ont discuté le schéma en général lundi et mardi et ils voteront aujourd'hui pour accepter ou rejeter le présent schéma comme base de leurs discussions, puis, s'il est accepté, comme on le prévoit, ils le discuteront chapitre par chapitre.

Mgr Baudoux a noté que tous les chrétiens attendent ce schéma sur l'oecuménisme depuis plusieurs années et souhaitent qu'il soit adopté. Il a ajouté que le mouvement oecuménique est une note particulière de notre époque et que le temps des anciennes polémiques est dépassé, car les chrétiens désirent se connaître et s'aimer, et veulent être fidèles ensemble au Christ et à leur foi.

Le prélat canadien a souligné que nos frères séparés attendent beaucoup du Concile et a cité le message adressé récemment aux évêques canadiens à Rome par le synode anglican du Canada.

"Notre dialogue avec nos frères désunis, a-t-il poursuivi, doit être un échange surnaturel sous la conduite de l'Esprit-Saint. Les principaux moyens devant conduire à cette rencontre oecuménique universellement souhaitée sont le pardon mutuel, l'amitié, la confiance et un dialogue sincère et authentique entre les différentes communautés chrétiennes."

Mgr Baudoux se réjouit notamment que le Concile reconnaisse publiquement la communion imparfaite mais réelle existant entre les catholiques et les autres chrétiens. Nous avons, a-t-il dit, le même baptême, la même Ecriture, et la même mission commune, qui est d'annoncer le Christ.

★ ★ ★

(On annonce que Mgr Baudoux fera le pèlerinage en Terre Sainte après la session conciliaire du 5 au 16 décembre.)

Réorganisation des commissions en vue de la troisième session du Concile

ROME — La Commission de coordination a tenu séance le mercredi soir 20 novembre dans l'appartement du cardinal secrétaire d'Etat.

Elle a tout d'abord étudié l'organisation du travail des Commissions conciliaires dans l'intervalle des deuxième et troisième sessions.

A l'exception de la Commission de la liturgie, toutes les Commissions devront se réunir durant cette période. Trois d'entre elles auront à travailler sur les amendements présentés en assemblée: la Commission théologique, la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses et le Secrétariat pour l'Unité.

Deux autres auront à achever la première élaboration de leur schéma: les missions, la Commission théologique et celle de l'apostolat des laïcs pour le schéma 17.

Les cinq autres travailleront sur les amendements écrits.

Il est encore difficile de prévoir si certains schémas seront purement et simplement renvoyés à des organismes post-conciliaires. La Commission de coordination étudie la possibilité de soumettre au Concile, pour les schémas qui ne seraient pas discutés en détail par les Congrégations générales, des orientations fondamentales répondant au caractère pastoral du Concile.

Augmentation du nombre des membres des Commissions

Une solution vient d'être arrêtée qui peut répondre aux désirs exprimés à ce sujet: des élections "complémentaires" vont avoir lieu pour toutes les Commissions, sauf la Commission de liturgie dont le travail conciliaire est achevé.

Le nombre des membres sera porté à 30. Il est actuellement de 25, sauf pour la Commission de l'Eglise orientale, qui en compte 27, et le Secrétariat pour l'Unité, qui compte 18 évêques membres.

Le Concile est appelé à élire quatre membres pour les Commissions, le Pape se réservant de désigner le cinquième.

En ce qui concerne le Secrétariat pour l'Unité, les Pères en éliront huit et le Pape en nommera quatre, si bien que le nombre des évêques du Secrétariat pour l'unité sera également porté à 30.

En prévision de ces élections, les présidents des Conférences épiscopales ont été priés de réunir les membres de la Conférence pour présenter trois évêques pour chaque Commission et six pour le Secrétariat.

Quand les élections seront faites et que le Pape aura désigné à son tour les membres nommés, chaque Commission élira un nouveau vice-président et un nouveau secrétaire. De la sorte est respecté ce qui existe en même temps qu'il est tenu compte des désirs manifestés d'un certain renouveau des Commissions et de leur direction.



M. Pierre Baril

Au congrès des commissaires

Cinquante commissaires de langue française, délégués au congrès de la Manitoba School Trustees' Association, se sont réunis en assemblée annuelle le mardi soir 26 novembre, sous la présidence du Dr Hubert Delaquis.

Après la présentation du rapport du président et de celui du trésorier, M. Auguste Pineau, de Ste-Rose-du-Lac, présida à l'élection du nouvel exécutif de l'Association des Commissaires de Langue Française du Manitoba. M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, fut élu président, et le Dr Hubert Delaquis, vice-président.

Le conseil de l'Association sera formé des autres membres élus dans chacune des régions: Robert Bockstael et Brunelle Léveillé (St-Boniface); Philias Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, et Joseph Tétrault, de La Broquerie (Rivière Seine-Agassiz); L.-D. Nolette, de Ste-Agathe, et Philippe Turenne, de St-Pierre (Rivière Rouge-Boundary); Philippe Perron, de St-Eustache (Cheval Blanc); Jean-Louis Hacault, de Bruxelles, et Jean Durupt, de St-Claude (Montagne-Turtle Mountain) et Jacques Péloquin, de Laurier (Turtle River et Birdtail).

Plusieurs suggestions et recommandations faites au cours de la réunion seront étudiées au cours des mois prochains par le nouvel exécutif.

— Donnez généreusement à l'Oeuvre des Bourses du Collège de Saint-Boniface —

L'aide à l'éducation est le meilleur des placements

53 des 95 hôtesses parlent français

OTTAWA — Des 95 hôtesses de l'air à l'emploi de la société Air-Canada, 53 sont bilingues, a-t-il été révélé à la Chambre des communes.

Le ministre des Transports, M. George McIlraith, a fait savoir en Chambre en réponse à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, que tous ces employées parlaient anglais et que 53 d'entre elles s'exprimaient en français.

M. Caouette s'est maintes fois élevé contre le fait que de nombreuses hôtesses à l'emploi d'Air-Canada ne parlent pas français.



POUR UN RÔLE BIEN REMPLI...

Canadian Facts, un organisme indépendant d'enquête, a interviewé récemment 4,000 Canadiens de 18 ans et plus sur le rôle de Radio-Canada dans notre société. Voici une gerbe des résultats obtenus.

9 Canadiens sur 10 estiment que Radio-Canada renseigne bien le public.

75 p. cent des interviewés qui ont exprimé une opinion ont la conviction que Radio-Canada, sur une base quotidienne, donne des nouvelles plus sûres que celles fournies par les autres sources d'information.

Plus de 7 Canadiens sur 10 (74 p. cent) croient que Radio-Canada encourage les artistes canadiens.

Près de 85 p. cent des Canadiens affirment que Radio-Canada remplit bien son rôle de divertir et d'instruire le public.

Le public en général, soit presque 90 p. cent des Canadiens, apprécie l'ensemble de l'oeuvre de Radio-Canada.

Au poste CBWFT

SAMEDI 30 NOVEMBRE

8.30—Mire et musique
8.45—Cours télévisés
11.00—Défilé de la Coupe Grey
12.30—Pepinot
1.00—Les Coulisses de l'exploit
2.00—Vers la Coupe Grey
2.30—Coupe Grey
5.45—Court métrage
6.00—Am-stram-gram
6.30—Nouvelles
6.45—Court métrage
7.00—Les uns les autres
7.30—Petit théâtre
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Le retour de l'homme invisible"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "L'ange sale"

DIMANCHE 1er DECEMBRE

1.15—Cours universitaires
3.30—F-MA
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Ici Interpol
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième Nord
8.30—Soirée au théâtre Alcan
10.30—Cinéma: "La reine Margot"

LUNDI 2 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Monsieur Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "Fric-frac en dentelles"

MARDI 3 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Caméra '63
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Folie au coeur"

MERCREDI 4 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le Temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur au poing
6.00—L'Epée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Court métrage
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le Pain du jour
8.30—Cité sans voile
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "A rebrousse-poil"

JEUDI 5 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Quatre justiciers
9.00—Janique Aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "La pointe courte"

VENDREDI 6 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'Eternel féminin
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Le monocle noir"
10.15—Court métrage
10.30—Cinéma: "Au voleur"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Soirée au théâtre Alca

Nous sommes à la Cour suprême numéro 11 de l'Etat de New York. Karen Borg est accusée d'avoir assassiné son amant, le grand financier suédois Karl Faulkner. Elle l'aurait précipité du dernier étage de l'édifice où il possédait un luxueux studio qu'ils habitaient. S'agit-il vraiment d'un meurtre? Ou bien le richissime homme d'affaires, au bord de la ruine, aurait-il préféré se donner la mort plutôt que de subir le déshonneur de la faillite? C'est à ce procès que les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada sont conviés, le dimanche soir 1er décembre, à 8 h. 30. Guy Provost, présentateur des soirées au théâtre Alcan, les introduira dans la salle d'audience où se jouera pour eux le procès retentissant concernant "La nuit du 16 janvier", de l'auteur américain Ayn Rand.

Pour incarner les divers personnages de "La nuit du 16 janvier", le metteur en scène et réalisateur Fernand Quirion a choisi les comédiens suivants: Roland Chenail (l'avocat de la défense), Henri Norbert (l'avocat général), Monique Miller (Karen Borg), Lucille Gauthier (Nancy), François Rozet (John Graham Whitfield), Pierre Boucher (le juge) et, pour interpréter les divers autres rôles, Jean Lajeunesse, Paul Hébert, Jean-Louis Paris, Roger Garceau, Jacques Godin, Janine Sutto, Camille Ducharme, Claude Préfontaine, Guy Bélanger et Roger Guertin.

Avis

Etant donné que le samedi 30 novembre, le poste CBWFT télévisera la partie de la Coupe Grey, les cours télévisés de Radio-Canada seront présentés à compter de 8 h. 45 cette même journée. Nous prions tous les intéressés de vérifier l'horaire de CBWFT.

Nos longs métrages

Le samedi 30 novembre, à 8 h. 30, "Le retour de l'homme invisible", film de Joe May, avec Sir Cedric Hardwyck et Vincent Price. Un innocent condamné à la pendaison, est sauvé par un chimiste qui a inventé une formule pour rendre les corps invisibles.

Et à 10 h. 30, "L'ange sale", drame psychologique avec Peter Van Eyck et Corny Collins. Une étudiante tente de séduire son professeur de littérature, veuf et père d'un de ses camarades.

Le dimanche 1er décembre, à 10 h. 30, "La reine Margot", film de Jean Dréville, avec Jeanne Moreau, Françoise Rosay et Amando Franciolini.

Le lundi 2 décembre, à 10 h. 30, "Fric-frac en dentelles", comédie de Guillaume Radot, avec Anne Vernon, Peter Van Eyck et Darry Cowl. Un célèbre écrivain américain, en vacances en Normandie, est poursuivi par une journaliste française à la recherche d'un reportage sensationnel.

Le mardi 3 décembre, à 10 h. 30, "Folie au coeur", avec Margaret Lockwood et Paul Dupuis. Peu après avoir rencontré un Français dont elle s'éprend, une jeune Anglaise devient aveugle.

Le mercredi 4 décembre, à 10 h. 30, "A rebrousse-poil", comédie satirique de Pierre Armand, avec Jacques Morel, Micheline Dax et Noël Roquevert. Deux savants ont mis au point un sérum capable de faire de l'être le plus féroce, un ange de douceur.

Le jeudi 5 décembre, à 10 h. 30, "La pointe courte", étude psychologique d'Agnès Varda, avec Silvia Montfort et Philippe Noiret. Deux jeunes époux, en vacances dans un petit village méditerranéen, repensent leur amour au cours d'une longue promenade.

Le vendredi 6 décembre, à 8 h. 30, "Signé Arsène Lupin", comédie policière d'Yves Robert, avec Robert Lamoureux, Alida Valli, Roger Dumans et Michel Etcheverry. La police arrive inopinément au moment où Arsène Lupin et un complice cambriolent une villa.

Et à 10 h. 30, "Les suspects", avec Charles Laughton et Ella Raines.

Vient de paraître aux Editions de l'Homme

51 chansons à répondre

du répertoire de Pierre Daignault

Il y a un an Pierre Daignault publiait aux Editions de l'Homme un recueil de chansons folkloriques intitulé: "Vive la compagnie". Ce recueil a obtenu un tel succès que Pierre Daignault a décidé d'en préparer un second qui paraît aujourd'hui chez le même éditeur sous le titre suivant: "51 chansons à répondre".

Il convient de préciser que ce volume qui contient 51 chansons de "chez nous", parmi les plus populaires, renferme aussi leur musique.

Pierre Daignault est un folkloriste très populaire. Son répertoire de chansons est inépuisable. Il a été l'animateur et le scripteur du programme folklorique "Chez Isidore". Il anime maintenant la télémission: "Comme dans le bon temps". Il est également bien connu à titre de comédien, surtout pour son rôle de Père Ovide, au programme "Un homme et son péché". Signalons enfin que la compagnie London, vient de sortir un long-jeu de Pierre Daignault sous le titre "Chansons à répondre".

Le nouveau recueil "51 chansons à répondre" est en vente partout au prix populaire de $1.00. Il rendra d'immenses services à ceux qui ont la bonne habitude de chanter en groupe, aux réunions familiales ou ailleurs.

On peut se procurer ce volume à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Autant que tu le peux, fréquente ton prochain et prends conseil des sages. (Eccli 9, 14)

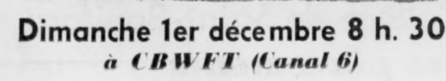
* * *

Ne sois pas impatient dans la prière et ne néglige pas de faire l'aumône. (Eccli 7, 10)

soirée au théâtre alcan

RÉSEAU FRANÇAIS DE TÉLÉVISION

RADIO-CANADA



LES TROPHÉES DE FOOTBALL SCHENLEY



Russ Jackson (ci-haut), quart-arrière des Roughriders d'Ottawa, a créé un précédent dans l'histoire des trophées de football Canadian Schenley, en remportant deux trophées: celui de joueur le plus remarquable de l'année ainsi que celui du meilleur joueur canadien de l'année. Tom Brown des Lions de la C.-B. a été choisi meilleur joueur de ligne de l'année. Jackson recevra un total de $3,500 en Obligations d'Epargne du Canada en plus de magnifique trophée attribué chaque année et Brown recevra $1,500 également sous la forme d'obligations. C'est la premiere fois depuis l'institution des trophées de football Canadian Schenley en 1953 qu'un joueur est choisi comme récipiendaire de trophée dans plus d'une catégorie.

Chronique sportive

Les Rough Riders ont lutté avec courage, mais les Lions ont remporté le morceau

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Avant de commenter la joute qui opposera l'Est à l'Ouest pour la coupe Grey, il nous paraît indispensable de nous joindre aux millions de personnes qui ont été attristées par la mort du jeune président des Etats-Unis. La politique et le sport ne doivent pas se mêler, mais il n'y a rien qui empêche les politiciens d'aimer les sports et les sportifs d'aimer la politique. Le président Kennedy était un homme qui croyait à l'importance des sports et qui a toujours manifesté un intérêt authentique pour l'athlétisme. Le président Kennedy a recommandé à maintes reprises à ses compatriotes de sauvegarder leur santé par la pratique de la gymnastique et des sports de groupe. Espérons que ceux qui vont lui succéder à la Maison Blanche vont manifester le même intérêt que ce jeune homme, tué au moment où il se préparait à conduire le monde dans une ère de paix qu'il semblait impossible d'envisager il y a deux ans seulement. Qu'il repose en paix.

Mais la vie continue, même si la cruauté des événements nous porte parfois à nous demander pourquoi. La vie continue et les préoccupations du quotidien viennent nous prouver à tous combien nous occupons peu de place dans ce monde. Notre petite personne, si importante à nos yeux, passera sur la terre sans changer beaucoup le cours de l'histoire et l'humanité qui s'arrête pendant quelques heures pour le plus grand de nos semblables, aura tôt fait de nous reléguer dans l'oubli. Il nous faut donc revenir à l'actualité et noter que dans le monde du sport les Lions sont toujours dangereux, surtout quand ils sont blessés dans leur orgueil. Les Rough Riders de la Saskatchewan auraient bien voulu poursuivre leur poussée miraculeuse, mais ils ont manqué de bras, même si on peut dire qu'ils n'ont jamais manqué de courage. Ils en avaient à revendre du courage, mais il faut un peu plus que cela pour gagner une joute de football. S'ils se sont mérités l'estime des foules, ce sont les Lions qui sont passés dans la série finale. C'est la première fois dans l'histoire de cette équipe qu'elle remporte le championnat de la ligue de l'Ouest et c'est la première fois aussi que Vancouver est représenté dans les séries pour la coupe Grey. On peut donc s'attendre à ce que l'atmosphère leur soit favorable samedi après-midi au stade de l'Empire dans cette province la plus britannique du pays, après l'Ontario bien entendu.

Ils perdront!

Malgré toute l'admiration que nous portons aux Lions et tout le plaisir que nous éprouvons à la pensée que les efforts de la direction de cette équipe ont enfin été couronnés de succès, nous ne croyons pas que les Lions parviendront à remporter la coupe Grey. Hamilton semble posséder une défensive beaucoup trop puissante pour les Lions qui ont besoin de passablement d'espace pour se mouvoir rapidement. Il y a aussi l'état du terrain qui jouera un rôle important lors de cette joute. La Chambre de Commerce de Vancouver ne doit pas être très heureuse du mauvais temps qui s'abat sur cette région depuis que les joutes pour le championnat du Canada passent à la télévision. Le mauvais état du terrain ne parle pas en faveur de la décision de la ligue de transporter la joute à Vancouver. Il y a longtemps que nous affirmons que les joutes devraient alterner entre l'Est et l'Ouest, mais que les joutes devraient être disputées alternativement sur le terrain de football d'un des deux finalistes. Cette année, Vancouver remplit toutes les conditions, mais que fera-t-on l'an prochain si Regina gagne? On affirme que c'est une question d'argent pour la ligue. Nous en sommes convaincus, mais que fait-on des milliers de personnes qui, toute l'année durant, ont versé leur écot pour encourager un club champion et qui doivent ensuite prendre le train ou l'avion pour aller enrichir les gens de Vancouver et de Toronto? Il nous semble que c'est manqué totalement de logique et qu'il n'y ait qu'au Canada où des choses semblables soient acceptées, même si elles sont inacceptables ailleurs.

Pour revenir à la joute de la coupe Grey, disons que nous favorisons Hamilton parce que rien dans le jeu de passe des Lions n'a paru marcher à la perfection dans la série contre Regina. L'initiative a été continuellement entre les mains de l'équipe perdante, sauf dans la dernière partie de la dernière joute, alors qu'il était évident que les Lions avaient plus de force physique que leurs adversaires décimés. Mais il ne faudrait pas croire que la cause des représentants de l'Ouest soit perdue d'avance. On disait bien la même chose, l'an dernier, mais les Blue Bombers sont quand même parvenus à déjouer tous les calculs et à remporter le championnat. Mais à cause de la puissance défensive des Tigres, nous croyons qu'au cours de ce combat de fauves ils auront faiblement le meilleur.

Un beau solo!

Les Eperviers de Chicago nous donnent à l'heure présente un magnifique solo. Ils se sauvent avec le championnat de la ligue Nationale et si Bobby Hull poursuit son allure vertigineuse, il surpassera son record, celui de Geoffrion et celui de Maurice Richard. Nous ignorons si c'est Billy Reay qui a su trouver la bonne manière, mais il y a quelque chose qui tourne rond chez les Eperviers et qui commence à diviser la ligue en deux: eux et les cinq autres équipes. Chicago jouit déjà d'une si belle avance qu'on est presque prêt à leur concéder le championnat. La lutte la plus intéressante est donc celle que se livreront les Canadiens et les Maple Leafs, tandis que Detroit et New York se partageront les honneurs jusqu'à la fin de l'année avant de savoir laquelle de ces deux équipes participera aux éliminatoires. L'équipe surprise est bien celle de Toe Blake qui ne devait pas participer aux éliminatoires, mais qui semble vouloir donner du fil à retordre à tout le monde, sauf aux Hawks bien entendu. Ces derniers ne veulent absolument pas perdre sur leur patinoire et ils nous font penser aux Canadiens d'il y a quelques saisons.

Chicago joue bien à toutes les positions. Le jeu d'ensemble de l'équipe manque encore un peu de cohésion et ce club ne sera jamais la belle machine qui a brillé si longtemps à Montréal. Le jeu de passes organisé par Toe Blake n'a jamais été surpassé, mais la rapidité et la détermination des Hawks valent bien tous les jeux de passes, à l'heure présente tout au moins. On a dit et écrit l'an dernier que Chicago avait mal terminé la saison parce que les joueurs ne s'entendaient pas entre eux. Il semble que cette rumeur ait été sans aucun fondement, comme toutes les rumeurs de ce genre du reste. Les Eperviers ont sans doute gelé en songeant qu'ils allaient remporter leur premier championnat, et comme ils ne jouissaient pas d'une trop forte avance sur les Leafs ces derniers les ont rapidement dépassés. C'est probablement pour éviter la répétition de tels actes que Bill Reay exige de ses joueurs qu'ils prennent une avance insurmontable dès les débuts de l'hiver. A l'allure actuelle, les Eperviers ne devraient pas éprouver de difficultés majeures à tout remporter.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Leveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tel. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tel. SP 5-3416)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Azellus Denis a des problèmes avec le bilinguisme postal

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Azellus Denis, a annoncé que les timbres-postes conserveront leur caractère explicitement bilingue, même si à l'occasion de certaines émissions on devait supprimer les mots "Postes" et "Postage".

Ces derniers mots seront alors remplacés par une double légende en français et en anglais telle que par exemple: "Conférence de Charlottetown" — "Charlottetown Conference".

Le ministre répondait au député libéral de St-Maurice-Laflèche, M. Chrétien, qui s'émouvait de la rumeur publiée dans "La Presse" à l'effet de la disparition prochaine des mots "Postes" et "Postage" sur les timbres-postes.

Les partisans du maintien de ces mots allèguent que leur suppression infirmerait le caractère bilingue de nos timbres-postes. D'autres, par contre, estiment que le mot "Postes" sur ce qui est évidemment un timbre-poste, fait figure de pléonasme, ajoutant que le seul mot "Canada" est en lui-même bilingue et ne fait injure ni à l'une, ni à l'autre langue.

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Locker OPTOMETRISTE
3e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél.: WHitehall 3-6628
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Téléphones: Bur.: CHapel 7-3591 Rés.: CEdar 3-2574

Dr H.-R. Du Charme
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché St-Boniface, Man.
En face de l'hôpital

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4548

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone: CHapel 7-1726

Dr Edouard-G. Jarjour
DENTISTE
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
DENTISTE
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: SPruce 5-5446

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: WHitehall 3-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr M. A. Mollot
DENTISTE
156, rue Sherbrook, Winnipeg
Téléphone: 775-4270

Dr JACOB
DENTISTE
et associés
BUREAUX
situés au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAN
Angle Portage et Carlton
Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-8531

Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault
AVOCATS et NOTAIRES
Chambre 4
Edifice Banque Canadienne Nationale
431 rue Main Winnipeg, Man.
TELEPHONE: WHitehall 2-3135

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT - PROCUREUR
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
750 édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 3-0626
138, avenue Provencher, St-Boniface

Robert Trudel
AVOCAT et NOTAIRE
de l'étude
MORKIN HAYES & TRUDEL
3e étage Imperial House
379, Broadway, Winnipeg 1, Man.
TELEPHONE: WHitehall 2-7536

Joseph-N. Landry, B.A.
Avocat, Avoué et Notaire
302, édifice McIntyre
416, rue Main Winnipeg
Téléphones: Bur.: WHitehall 2-7125 Rés.: GLobe 3-8338

Laurier Régnier
AVOCAT ET NOTAIRE
304 édifice Avenue,
265, ave Portage, Winnipeg 1, Man.
Bureau: tél. WH 2-3924

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT ET NOTAIRE
De l'étude, ARPIN, RICH et HOUSTON
207, édifice Confederation
457, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-6516

François Avanthay, LL.B.
AVOCAT et NOTAIRE
Suite 1 — 147, avenue Provencher,
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay
AVOCATS et NOTAIRES
700, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: WHitehall 2-4803

Howard & McKenzie
AVOCATS ET NOTAIRES
Bureau ouvert à St-Claude tous les vendredis de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. dans l'édifice de la Caisse Populaire
Téléphones: St-Claude 79
Carman: SHerwood 5-2283

R.-C. CHAMPAGNE
Avocat-notaire, de l'étude
MacInnes, Burbidge & Cie
333, rue Main, Winnipeg
à STE-ANNE tous les MARDIS
Téléphone: GA 2-5293
WH 3-2220
SALLE MUNICIPALE



Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage
275, ave Portage
édifice Kensington
WINNIPEG
Téléphone
WHitehall 2-2496

FOREST, GUENETTE ET CIE. COMPTABLES AGRÉÉS
6-431 RUE MAIN TELEPHONE WH 3-6189 WINNIPEG 2, MAN


W. L. WARDROP AND ASSOCIATES LTD.
ENGINEERING CONSULTANTS
WINNIPEG CANADA PORT ARTHUR
456, ave Notre-Dame, Winnipeg 2, Man.
Dessin et service d'inspection pour des projets municipaux, industriels, structuraux, mécaniques et électriques.
47, rue N. Cumberland, Port Arthur, Ont.

AU REPOS J. F. K.

Le calendrier liturgique, le 22 novembre marque la fête patronale de Ste-Cécile. On la représente avec une "harpe". Avec cet instrument d'Irlande, la symphonie céleste préparait l'entrée au Paradis, l'entrée propice de John F. Kennedy. La douloureuse surprise de l'incroyable tragédie couvre le monde entier.

L'inhumation ayant lieu le 25 novembre, fête patronale de Ste-Catherine, guide des philosophes, ce jour-là aussi, John, fils, aura eu trois ans; le mercredi suivant, Caroline a célébré son sixième anniversaire de naissance. C'est encore pendant ce mois que défilent les fêtes du "Souvenir" et de la "Reconnaissance".

Des centaines de lignes auront été imprimées sur la mort subite de cette célèbre personnalité. Je sens le besoin d'ajouter mon tribut personnel à la mémoire de John F. Kennedy. Il restera dans l'histoire une figure inoubliable. Le sentiment d'affection et d'admiration à son égard était un fait universel.

Ses derniers voyages — providentiels —, dirait-on, l'avaient conduit au St-Siège. On le voyait photographié avec S. S. Paul VI au pied de la fameuse Pieta de Michel-Ange qui sera gracieusement prêtée aux Etats-Unis pour leur Exposition nationale.

Il avait personnellement envisagé les terribles secrets du "mur" allemand et son "Come to Berlin" résonne encore dans nos oreilles, la jubilante réception faite à son admirable épouse dans les rues de Paris, l'éloquente discrétion de son passage en Angleterre et la grande émotion de sa visite en Irlande. "My great grandfather", disait-il à cette occasion, "brought nothing to America but his deep religious convictions". Les Fitzgerald et les Kennedy les ont conservées jusqu'à nos jours.

Kennedy est disparu, mais jamais il ne nous quittera. On retrouve dans son discours d'inauguration son courage, son intelligente précision d'attitudes, sa dignité, son espoir — Inoubliable document qui devrait être la préface des livres scolaires surtout — "Do not ask what your country can do for you but what you can do for your country". Cet homme prudent et brave à la fois fut le champion du progrès sous la bannière d'une foi ardente et d'un labeur constant.

Chevalier de la jeunesse active et progressive, il en fut l'exemple éloquent comme premier jeune président, lui-même évitant de mettre au second rang cette génération capable d'idéal et de décision que l'on attribuait qu'à la mûre expérience des moins jeunes. Harry Truman avala avec humilité son premier jugement — "An upstart not ready for the presidency". La jeunesse le vénérait, l'absorbait dans l'étonnant pageant de sa carrière politique.

Sa vie de famille était heureuse et impeccable. Dieu dans son infinie sagesse retira du tableau le petit Patrick Bouvier qu'il prêta quelques heures à ce couple modèle. Serait-il possible que la prévoyante Providence évite à ce nouvel enfant les complications des misères humaines. Il fut placé comme angélique ambassadeur attendant son papa aux abords de l'éternité.

Le défilé incessant passe au catafalque, têtes couronnées et le petit peuple des humbles, de toutes races et religions. Ce grand homme aurait-il fait en vain le suprême sacrifice? Sa mort nous aura-t-elle fait réfléchir? Résolution d'éduquer un peuple contre la non-violence, contre les petites haines qui couvent les guerres.

Notre sympathie vole vers cette famille si foncièrement chrétienne et si distinguée. Nos coeurs se portent vers cette enfant qui, à l'exemple de sa mère, s'agenouille au catafalque pour y baiser le drapeau. C'était l'accolade du peuple transmise au défunt par Jacqueline. Rien de plus symbolique que ce geste de la veuve d'un homme si noble et si grand. Sa famille l'accompagnait entière jusqu'au bout.

"Mr. President — in the universal Hall of Fame-Justice-Freedom-Kindliness SPELL your name."

MANIE TOBIE.

Message des évêques au peuple canadien

OTTAWA — Les cardinaux, archevêques et évêques canadiens réunis à Rome à l'occasion de la deuxième session du Concile Vatican II ont fait parvenir à Son Excellence le gouverneur général Georges Vanier le message suivant adressé à tout le peuple canadien:

A Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

Excellence,

A l'occasion de son Assemblée plénière annuelle, tenue cette fois à Rome au cours de la deuxième période du second Concile oecuménique du Vatican, l'Episcopat catholique romain du Canada désire vous adresser, et, par vous, au gouvernement et au peuple du Canada, l'hommage de son respect et l'assurance de ses prières.

Réunis ici en communion avec tous les évêques de l'univers, et dans une commune sollicitude pour le bien-être spirituel de nos propres fidèles, mais aussi de tous nos frères qui partagent avec nous la dignité humaine, nous avons dédié les quelques semaines qui viennent de s'écouler à la méditation et à la prière. Nous les avons consacrées à considérer et à débattre les vérités éternelles, qui recèlent pour tous et chacun d'entre nous espoir et consolation, par-delà les horizons limités de cette courte et parfois déchirante existence terrestre. Par-dessus tout, nous nous sommes efforcés, en présence d'observateurs venus pratiquement de toutes les confessions religieuses et de toutes les régions du monde, de découvrir la signification profonde de la mentalité moderne, afin de pouvoir diriger vers les hommes de notre temps cette lumière et cette orientation, qui, nous le croyons humblement et fermement, ont été confiées à l'Eglise et sont notre responsabilité sacrée.

Ce n'est donc pas sans une certaine nostalgie, et surtout dans un sentiment profond de dévouement et d'attachement que, au milieu de ces préoccupations d'ordre universel, nous avons consacré quelques heures à l'étude des besoins particuliers de l'Eglise du Canada.

Pour conclure nos délibérations, il a été proposé, secondé et unanimement approuvé que nous tous, les évêques catholiques romains du Canada, aussi bien de langue française que de langue anglaise, nous vous adressions, Excellence, et par vous à tout le peuple canadien, l'expression de notre constante estime et de notre inaltérable dévouement. Et nous voudrions étendre ce message, non seulement à nos bien-aimés fidèles catholiques, mais aussi à tous et à chacun de nos concitoyens du Canada.

Notre pays s'engage présentement dans un processus d'auto-analyse, et il semble comme fouiller les profondeurs de son âme. Nous saisissons donc l'occasion d'assurer Votre Excellence et d'assurer tout le peuple canadien que, en parfaite harmonie et d'un commun accord, nous offrons nos prières et consacrons tous nos efforts pour que le Canada continue de garantir, spirituellement et matériellement, et de remplir ainsi son manifeste et historique destin de grandeur.

† George B. Flahiff, C.S.B.,
président de la
Conférence Catholique Canadienne.

Le gouverneur général a remercié Son Exc. Mgr Flahiff de son message. Voici le texte de sa réponse:

Je vous remercie du message que vous m'avez adressé au nom de l'Episcopat catholique romain du Canada. Je l'ai transmis au gouvernement et au peuple.

Je vous sais gré des sentiments que vous formulez pour ma personne et vous prie d'accepter pour vous et de transmettre aux membres de l'épiscopat l'expression de ma vive gratitude et de ma haute considération.

Un Centre d'oecuménisme à Montréal

MONTREAL — Des pasteurs protestants et anglicans, des prêtres orthodoxes et catholiques, des laïcs de diverses confessions religieuses, même des agnostiques sont entrés au Centre d'oecuménisme ouvert récemment à quelques pas de la principale rue commerciale de Montréal. Ils viennent en respirer l'atmosphère, regarder les livres et les revues, causer avec l'hôtesse ou discuter de problèmes oecuméniques avec le directeur.

Esprit nouveau

Un tel centre est devenu nécessaire et se présente comme une conséquence normale de l'esprit nouveau créé ces dernières années parmi les dirigeants des divers groupes chrétiens de la métropole. On sait probablement que, avec l'autorisation de Son Em. le cardinal Léger, un dialogue fraternel a pris naissance et s'est développé depuis plus de cinq ans entre quelques prêtres de langue française et des ministres protestants; et aussi entre les professeurs de la Faculté de théologie de l'Université McGill et un groupe de théologiens catholiques. Une lettre pastorale sur l'oecuménisme écrite en janvier 1962 par l'archevêque de Montréal a provoqué des initiatives nouvelles et de plus nombreuses prières pour l'unité. Des représentants de différentes Eglises ont réalisé des projets en commun, et la Soirée de fraternité chrétienne à l'Université de Montréal le 21 juillet fut peut-être le signe le plus frappant des efforts de rapprochement accomplis dans notre cité.

Le but du nouveau Centre est d'assurer une continuité à tous ces efforts, ainsi que d'offrir à la population un service permanent d'information en matière oecuménique. Le Centre constitue un lieu naturel de rencontres, de dialogues, d'échanges de points de vues, de préparation et d'exécution de projets en commun. Il engage les catholiques à prendre des attitudes positives pour remédier à l'angoissant problème des divisions.

Education et dialogue

Un cours d'initiation à l'oecuménisme se donne les lundis soir en anglais, et les mardis soir à partir de janvier en français, à ceux qui désirent se renseigner sur le scandale des divisions et les espoirs d'unité. On y offre chaque fois deux exposés de quarante minutes suivis d'un forum. On s'efforce de présenter objectivement les divers groupes chrétiens, leurs doctrines, leurs pratiques religieuses et leur position concernant la réunion de tous les baptisés dans une seule Eglise visible. On fait l'histoire du mouvement oecuménique depuis ses origines jusqu'à son état présent. La notion biblique de l'unité ainsi que l'attitude officielle de l'Eglise catholique en cette matière reçoivent une attention spéciale. Finalement, à la lumière de tous ces exposés, les laïcs sont amenés à comprendre leur rôle spécifique dans l'oecuménisme.

Les membres du clergé de toutes les dénominations chrétiennes ont reçu l'invitation de venir au Centre le troisième mercredi de chaque mois pour une étude critique et une lecture spirituelle de la Bible. Ces réunions mensuelles ont pour but de permettre aux prêtres et aux pasteurs de se rencontrer sur un terrain commun, de se mieux connaître, et d'apprendre peu à peu à créer entre eux et parmi leurs ouailles l'atmosphère nécessaire à la réalisation de l'unité telle que désirée par le Christ.

Continuité

Le groupe oecuménique d'expression française, qui se réunissait dans le passé au Collège Ste-Marie, tient maintenant ses assises au Centre d'oecuménisme. Cette année ses membres étudient quelques-unes des conclusions de la quatrième conférence mondiale de Foi et Constitution tenue à Montréal en juillet dernier.

La Commission diocésaine d'oecuménisme, composée de six prêtres et de deux laïcs, fondée en mai 1962 par Son Em. le cardinal Léger, se réunit également au Centre. Ses membres s'intéressent à tout ce qui touche l'oecuménisme. Ils partagent leurs expériences en vue de créer dans notre milieu un climat favorable à un authentique rapprochement parmi les chrétiens.

Autres aspects

Divers groupes préoccupés d'oecuménisme trouvent naturel de se réunir chez-nous. Des lettres nous apportent différentes requêtes d'information au sujet du problème des divisions et des efforts de réunion. De nombreux renseignements sont donnés par téléphone. La bibliothèque, accessible aux visiteurs, est en voie d'organisation afin de mieux satisfaire les demandes croissantes du public.

La réconciliation des chrétiens est avant tout une faveur divine qu'il faut obtenir par la prière. Aussi le Centre encourage-t-il des réunions à cet effet; et il seconde par tous les moyens possibles la Semaine de Prière pour l'Unité (18-25 janvier).

En ce moment, le personnel comprend un prêtre-directeur et une assistante-directrice, aidés de personnes bénévoles bilingues très intéressées aux activités oecuméniques. Elles contribuent beaucoup à maintenir le climat de service et d'accueil qui caractérise le Centre.

Tendances

Le principal objectif du Centre est de répandre auprès des catholiques l'esprit oecuménique dans les différentes classes de la société. Son action s'exerce à la fois sur le plan théologique, spirituel et pratique. Il ambitionne d'être un organisme dynamique qui, sans tomber dans les abus de l'éclectisme ou de l'indifférentisme, tend la main à tous ceux qui croient à la cause de l'unité chrétienne et de l'unité du monde. La porte demeure toujours ouverte à quiconque désire collaborer à la réalisation de la prière du Christ lui-même: "Qu'ils soient un".

Un quart de siècle au service de la presse française des Prairies

"Je suis confortablement prisonnier pour l'hiver qui vient. Un prêtre viendra me visiter chaque semaine, le médecin chaque mois. Mais même si je ne puis sortir de la maison, je suis heureux comme un prince, car j'ai la chance et le temps de relire tous les beaux livres que j'ai aimés dans ma vie."

C'est par ces paroles optimistes que M. Donatien Frémont, frêle octogénaire, mettait fin à notre interview dans la maison de sa fille, Marie, à Verdun, Qué. Depuis plus de deux heures il me racontait les grandes étapes de sa vie de journaliste chevronné, dont vingt-cinq années furent consacrées à la presse française de l'Ouest canadien "qui m'est toujours si chère": de 1916 à 1923 au **Patriote de l'Ouest** à Prince-Albert, Sask., et de 1923 à 1941 à **La Liberté** à Winnipeg, Man., comme successeur de M. Hector Héroux qui en avait été le rédacteur-fondateur.

Etudes tronquées

Fils d'Henri Frémont et d'Eugénie Luneau, il est né le 7 janvier 1881 à Erbray, près de Châteaubriant, chef-lieu d'arrondissement de la Loire-Atlantique. "Autrefois ça s'appelait Loire-Inférieure, mais comme il n'y a plus rien d'inférieur en France on a changé le nom, dit M. Frémont avec un fin sourire. Et de même pour la Seine-Inférieure devenue Seine-Maritime, la Charente-Inférieure transformée en Charente-Maritime".

C'est à Sion, près du village natal, qu'il fit ses études primaires. Puis à 11 ans il commence son cours classique au collège de Chauvé, à l'autre bout du département. Quatre années plus tard il entre au petit séminaire de Notre-Dame-des-Couets, dans la banlieue de Nantes. Ces années d'études classiques lui furent pénibles, car il dut souvent s'absenter pendant des mois pour cause de maladie. Le succès avait marqué tout de même ses études tronquées, jusqu'au moment où il dut quitter ses maîtres les Sulpiciens pour un séjour plus prolongé que de coutume à la maison paternelle. Il commençait alors sa philosophie. Revenu trop tard au collège pour vraiment réussir ses examens, il doit donc renoncer à ses études et se chercher du travail. Il a 20 ans.

Réformé au conseil de révision, il s'engage comme gratte-papier dans un magasin en gros de Nantes, n'ayant qu'un regret véritable: celui de ne pouvoir se consacrer au journalisme. Car au collège il avait fait ses premiers pas dans cette voie par sa brillante contribution au journal étudiant, et il sentait . . . l'appel.

L'appel du large

Un autre appel se fit bientôt entendre, celui des "colonies". Mais voilà, le choix n'était pas facile au sein de l'immense empire de la France. Les circonstances allaient heureusement apporter une solution au dilemme, car Donatien entendit un jour parler du fameux abbé Gaire, "le pionnier des missionnaires colonisateurs français de l'Ouest canadien", qui faisait une tournée de propagande en Bretagne.

Né le 16 novembre 1853 et ordonné prêtre à Nancy le 17 juillet 1878, l'abbé Jean Gaire avait découvert sa vocation de colonisateur alors qu'il était curé de Loisy-Bezaumont. Le prêtre lorrain arrive donc en mai 1888 à St-Boniface où il fut chaleureusement accueilli par Mgr Taché. Il passe d'abord un mois chez le curé Jolys, à St-Pierre, pour s'initier à son nouveau pays, puis il se dirige vers l'extrémité sud-ouest du Manitoba où il fonde la paroisse de Grande-Clairière. Poussant toujours plus à l'ouest, il sera aussi le fondateur de Cantal, Bellegarde et Wauchope, en Saskatchewan, et il contribuera fortement à jeter les bases de Wolseley, Dumas, Forget, Storthoaks, toujours en Saskatchewan, et même jusqu'à Fenn, dans l'Alberta.

Pour alimenter ses paroisses, l'abbé Gaire fit plusieurs tournées de propagande en France, en Belgique, au Luxembourg. C'est ainsi qu'en 1901 et 1902 il visita deux fois la Bretagne, tout particulièrement le diocèse de Nantes, parlant avec effusion de l'Ouest canadien dans les églises et presbytères, dans les collèges et séminaires, et faisant publier de vibrants articles dans les journaux. Donatien Frémont lut un jour un de ces articles dans le journal de Nantes et, dès ce jour, naquit en lui le désir . . . du Canada.

Or un vicaire de Nantes annonça à ce moment qu'il partirait bientôt pour le Canada, après 18 ans de ministère dans son pays natal. L'idée lui en était venue alors qu'il s'occupait d'y diriger quelqu'un de sa famille. Donatien se rendit donc un jour au presbytère pour causer avec ce vicaire, M. l'abbé Constant-Jean-Baptiste Bourdel, et il en ressortit avec le désir définitif d'émigrer vers ces terres nouvelles.

Au printemps de 1904 donc, "avec un frère plus costaud que moi", Donatien traverse l'océan sur le même bateau qui amène l'abbé Bourdel, son neveu, Joseph Poillièvre, et sa femme. L'histoire nous apprend que l'abbé Bourdel, à peine arrivé à Prince-Albert, fut envoyé par l'évêque fonder la paroisse de Howell, plus tard Prud'homme. Il y arriva le 1er septembre 1904. En 1905 il construisit le couvent-église, qu'il confia aux Filles de la Providence de St-Brieux. Cette même année, Mlle Hélène Dejoie quittait sa famille à Nantes pour venir s'installer dans la paroisse qu'elle devait beaucoup aider dans ses débuts. En effet, elle fournit les fonds nécessaires à la construction du couvent et du presbytère.

Le curé Bourdel passa 47 ans à Prud'homme. Il mourut en 1951 dans sa 90e année. L'Eglise avait récompensé ce fondateur émérite en le nommant prélat domestique en 1924. Il quittait maintenant ce monde sans inquiétude, car sa paroisse était entre bonnes mains, dans celles de l'abbé Maurice Baudoux (aujourd'hui archevêque de St-Boniface), fils d'une famille belge venue de La Vouvière (Hainaut) en 1910.

En route vers l'Ouest

Donatien n'avait cependant pas suivi l'abbé Bourdel ni son frère costaud vers l'ouest. De fait il était demeuré à Montréal où pendant les prochains douze mois il fit de tout. Il consacrait cependant tous ses temps libres à lire les journaux de la province de Québec, s'intéressant particulièrement au "Nationalisme", hebdomadaire très vivant grâce à la plume fougueuse d'Olivar Asselin. Et aussi il entretenait une double correspondance: avec des amis de l'ouest qu'il avait connus sur le bateau et qui lui vantaient les avantages de leur nouveau pays, et avec un prêtre de l'évêché de Nantes qui venait de contribuer à la fondation d'un nouveau quotidien catholique dans cette ville. Quel dilemne! Faut-il retourner en France pour s'y consacrer à sa vocation de journaliste, ou continuer plus loin vers cet Ouest mystérieux qui enchante son propre frère, l'abbé Bourdel, d'autres amis, et qui s'est mérité le dévouement d'un abbé Gaire?

Un jour, Donatien rencontra à Montréal une famille française qui se préparait justement à se rendre dans l'Ouest et l'incita à l'accompagner. La décision est donc prise. Il se rend jusqu'à Prince-Albert, prend un homestead à quelque douze milles au nord de cette ville, s'y construit une humble cabane, s'intéresse à sa récolte de foin, "car c'était payant alors, jusqu'à $10 la tonne, et il y avait beaucoup de chevaux à nourrir à Prince-Albert". Tout de même il n'est pas totalement heureux. Aussi reprend-il vite son passe-temps favori: la lecture des journaux de France, du Canada, de l'Ouest. C'est ainsi qu'en plus de la lecture d'un hebdomadaire anglais de Prince-Albert, il lut un jour **Le Patriote de l'Ouest.**

Enfin journaliste

Cet hebdomadaire de langue française avait été fondé à Duck Lake, Sask., le 22 août 1910, par le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., principal de l'école indienne St-Michel (et bientôt premier vicaire apostolique du Keewatin), M. l'abbé Pierre-Elzéar Myre, curé de St-Isidore de Bellevue, et M. l'abbé Constant Bourdel, curé de Prud'homme et son ami de Nantes. Tous trois avaient pris cette grave décision lors d'une réunion à Duck Lake en juin 1909, et la générosité des paroissiens de Bellevue et d'autres paroisses environnantes avait permis la vente d'un assez bon nombre d'actions pour lancer "La Bonne Presse Ltée".

Le modeste atelier fut d'abord aménagé dans les dépendances de l'école St-Michel, qu'un incendie vint ravager le 16 novembre 1910. Puis on manquait de personnel et d'argent, le modeste équipement fut vite détérioré, les distances permettaient difficilement d'atteindre les abonnés, etc. Toutes ces difficultés poussèrent les responsables de l'oeuvre à la transporter à Prince-Albert en 1913. A ce moment le R. P. Achille-F. Auclair, O.M.I., était le rédacteur en chef du journal. Il avait succédé en 1911 au R. P. Adrien-Gabriel Morice, O.M.I., qui avait rédigé les douze premiers numéros du **Patriote de l'Ouest.**

Le Père Auclair avait fait venir de l'Est un de ses anciens élèves à l'Université d'Ottawa, M. Charles-Edouard Parrot qui y avait contribué avec lui à la publication du premier journal étudiant de langue française, **L'Etincelle**, en 1907-1908, à titre de principal rédacteur. Aujourd'hui éditorialiste au **Soleil** de Québec, M. Parrot arrivait à Prince-Albert le 1er février 1912 et il y fut assistant-rédacteur pendant trois ans. Faute d'argent, le Père Auclair dut accepter qu'il retourne dans l'Est trois ans après. Que faire?

Le Père Auclair pensa alors à ce Donatien Frémont qui, sur sa petite ferme à quelques milles au nord, lisait si régulièrement tous les journaux du pays, semblait parfaitement au courant des affaires du Canada et particulièrement de l'Ouest, et contribuait même depuis quelques mois de vivants articles que les lecteurs du **Patriote** semblaient fortement apprécier. A travers plusieurs dilemnes et décisions, la Providence avait préparé la rencontre d'un homme et de l'oeuvre où il se caserait enfin pour de bon.

(à suivre)



M. Donatien Frémont a consacré 25 ans de sa vie si fructueuse au service de la presse catholique et française dans l'Ouest canadien: au "Patriote de l'Ouest" à Prince-Albert, Sask., de 1916 à 1923, et à "La Liberté" à Winnipeg, Man., de 1923 à 1941.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La Banque d'Hochelaga (aujourd'hui Banque Canadienne Nationale), dont le gérant était M. E. Bélair, annonçait dans **La Liberté** qu'elle avait à son service un linguiste qui parlait allemand, russe, polonais, ruthène et français. (Il semblerait que le malheureux avait négligé d'apprendre la langue de Shakespeare avant de venir au Manitoba.)

La colonisation de l'Ouest canadien demeure toujours un sujet bien à la page. Mgr Langevin encourage fortement l'immigration de colons canadiens-français dans les plaines de l'Ouest. M. l'abbé J.-C. Bouillon, récemment nommé prêtre-colonisateur par l'archevêque entreprenait une campagne nouvelle auprès des cultivateurs du Québec désireux de s'établir ailleurs.

Saviez-vous qu'en 1913 un aviateur français a réussi une vitesse de 228 kilomètres à l'heure? Il avait fait le trajet de Savigny-sur-Braye, où il demeurait, jusqu'à Paris en cinquante minutes.

Les trains électriques (Winnipeg Suburban Railways, pour ceux qui s'y connaissent) avaient commencé de circuler entre Winnipeg et Selkirk. Ces trains se composaient de trois ou quatre wagons tirés par un moteur électrique. Ils quittaient le nord de la ville sept fois entre 9 h. a.m. et 10 h. p.m. pour se rendre à Selkirk et autant de fois ils quittaient Selkirk pour revenir en ville. On se rappellera que d'autres de ces trains faisaient la navette entre Winnipeg et St-Norbert, et Winnipeg et Headingley en passant par St-Charles. On ne peut se rappeler sans nostalgie ces fameux pique-niques que l'on prenait en famille soit à St-Norbert ou St-Charles. C'était les belles années!

Il y a 40 ans (1923)

Un désastre financier à North Portal, Sask., a semé la crainte dans ce village alors que la First International Bank de Portal, D.-N., fermait ses portes. Cette banque américaine était la seule dans la région et plusieurs citoyens canadiens y avaient placé leurs argents. Cette faillite avait causé beaucoup d'inquiétude aux dépositaires canadiens. Cette banque existait depuis vingt-cinq ans. L'institution bancaire canadienne la plus rapprochée était à Estevan, Sask.

Un groupe de fermiers du Manitoba se réunissaient dans le cabinet du premier ministre Bracken pour y rencontrer l'hon. W. R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture. Le but de cette rencontre était de demander au ministre de permettre l'entrée en franchise au Canada de tout bétail destiné à améliorer les troupeaux canadiens. Le ministre, en bon politicien qu'il était, a promis de prendre cette demande en considération.

Dans **La Liberté** du 20 novembre 1923, Me Noël Bernier occupe la page éditoriale pour rappeler le souvenir de l'incendie du vieux collège de St-Boniface un an auparavant. Pour les anciens de cette époque, l'article de M. Bernier nous émeut jusqu'aux larmes. La description du sinistre qui avait lieu immédiatement en face de sa demeure; le récit des faits et gestes des sinistrés; le témoignage d'un témoin oculaire au sujet des actes de bravoure et d'héroïsme qu'il a constaté; tout fait revivre ces heures de deuil pour le Manitoba français.

La fête de l'armistice a été célébrée avec éclat dans la paroisse de St-Claude. La paroisse s'unissait à l'association des anciens combattants, et, le curé en tête, on procéda à la cérémonie du souvenir. Le discours de circonstance avait été donné par M. Tony Baudoux. Le comité d'organisation avait été composé de MM. Joseph Mercier, Joseph DuBourg et Tony Baudoux.

Il y a 30 ans (1933)

Un grand débat eut lieu dans la salle de l'Institut Provencher entre deux élèves du collège de St-Boniface et deux élèves de l'Université de Montréal. La soirée était présidée par S. H. le juge Joseph Bernier. Son Exc. Mgr Yelle, un nombreux clergé et une grande foule assistaient. Le débat porte sur la question du vote féminin. Deux jeunes philosophes de St-Boniface, Georges Ramaekers (aujourd'hui Père Jésuite et visiteurs des écoles au Manitoba) et Marcel Carbotte (aujourd'hui le Dr Carbotte qui a épousé Gabrielle Roy) soutenaient l'affirmative. Leurs adversaires de Montréal étaient MM. Paul Dumas, étudiant en médecine, et Gérard Cournoyer, étudiant en droit. Malgré la différence d'âge entre les gladiateurs, les jeunes de St-Boniface ont si bien présenté leur thèse qu'ils en sont sortis égaux avec leurs adversaires plus vieux et plus expérimentés. On rapporte que l'assistance a beaucoup joui de cette brillante joute oratoire.

Les élections à St-Boniface avaient lieu en novembre. Le résultat du scrutin a surpris un grand nombre de citoyens puisque le maire Dowse, patronné par la Ligue Civique, a été vaincu par son adversaire inexpérimenté D. C. Halliday. On rapportait que seulement 60 pour cent des électeurs avaient exercé leur suffrage et on blâmait cette apathie de l'électoral pour la chute du maire Dowse.

Si la scène politique à St-Boniface laissait à désirer, celle de Winnipeg était tout autre. Dans la métropole manitobaine le maire Ralph Webb avait battu ses deux adversaires (Queen, travailliste, et Forkin, communiste) par 3,838 voix, alors que l'année précédente sa majorité n'avait été que de 771 voix. Le Conseil de ville de Winnipeg se composait des conseillers suivants: quartier 1, Gunn, Andrews, Mme McWilliams; dans le 2, Fiye, Bardal, Stobart; dans le 3, Barry, Blumberg, Penner. Ce dernier a siégé longtemps au Conseil comme représentant du parti communiste.

Il y a 20 ans (1943)

Une des plus belles initiations des Chevaliers de Colomb jamais tenues au Manitoba avait lieu dans les salles de l'hôtel Fort Garry, sous la présidence du Grand Chevalier, le magistrat Henri Lacerte, assisté de MM. Charland Prud'homme, René Dussault, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., le Dr P.-E. LaFlèche et Auguste Côté. Les candidats étaient au nombre de 69, et plusieurs des initiés de ce groupe sont maintenant les chefs du mouvement au Manitoba.

Sous la plume émue du R. P. Alfred Bernier, S.J., paraissait dans **La Liberté** le panégyrique du R. P. Henri Bourque, S.J., qui venait de mourir. Pour rendre un digne hommage au Père Bourque, il faudrait reproduire en entier l'article du Père Bernier. Qu'il suffise, en rappelant ce saint homme, de dire qu'il consacra la plus grande partie de sa vie au Manitoba où il se dépensa sans compter dans l'éducation et le ministère. Pendant qu'il était recteur du Collège il sut faire accepter par les autorités de l'Université de Manitoba les degrés des professeurs ainsi que les cours qui étaient donnés dans cette institution. A sa mort le Père Bourque était âgé de 75 ans, et il avait passé plus de 50 ans dans la Compagnie de Jésus.

A peu près en même temps la ville de St-Boniface perdait un de ses citoyens les plus respectés dans la personne de M. Nicolas Pirotton qui mourait à l'âge de 61 ans. Après le maire McLean, M. Pirotton était le conseiller municipal avec le plus grand nombre d'années de service à son actif ayant siégé au conseil pendant 13 ans. Il avait aussi été président et directeur de la fanfare de St-Boniface pendant plusieurs années.

Les Révérendes Soeurs Grises de Ste-Anne étaient à organiser de grandes fêtes pour marquer le centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière Rouge.

Son Exc. Mgr G. Cabana bénissait une nouvelle école à Dryden, Ont. Cette école était le fruit du travail intense de M. l'abbé J.-M. Dugal et de ses paroissiens.

Il y a 10 ans (1953)

Le doyen des Oblats du Manitoba, le R. F. Adolphe Gauthier, O.M.I., mourait à l'Hospice Taché à l'âge de près de 90 ans. Le défunt, originaire du Québec, était entré dans la Congrégation des Oblats au Manitoba à l'âge de 30 ans. C'est le R. P. A. Langevin, O.M.I., (plus tard archevêque de St-Boniface) qui décida le Frère Gauthier à entrer en religion.

Sous la direction du R. P. G. Ramaekers, S.J., les Anciens du collège de St-Boniface présentaient, au Playhouse, la fameuse comédie de Molière, "Le Malade Imaginaire". La soirée avait été un franc succès. La partie musicale du programme était dirigée par le R. P. Martial Caron, S.J.

A l'occasion de la distribution des diplômes de français de l'Association d'Education, les élèves de l'école du village de La Salle et de l'école Beaudry présentaient un programme très intéressant dans la salle paroissiale de La Salle. Les vedettes étaient Lorraine Savoie, Jean-Yves Rochon, Benoit Comeau, Laurent Escaravage et Fernand Lavallée.

Le R. P. Alfred Beaudin, O.M.I., célébrait le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale au Juniorat de la Ste-Famille.

Les chroniqueurs de l'Institut Collégial Provencher en novembre 1953 sont Danny Coyle, Lucien Charrière, Ulysse Fillion, Roger Druwé, Edouard Guertin, Claude Normandeau et Gilles Bohémier.

Le Club canadien de Prince-Albert va bon train. Les soirées sociales se succèdent et aident ainsi à grouper les Canadiens français de cette intéressante petite ville de la Saskatchewan.

J.-R. DOIRON.

VICTORIA — L'auteur d'un manuel de français employé dans les écoles canadiennes vient de se voir décerner le titre d'officier d'académie, par l'Académie Française.

James Travis, d'origine britannique, enseigne à l'Université de Victoria. Il a rédigé, seul ou en collaboration, pas moins de neuf manuels en français et il a contribué à la fabrication de films sur la langue française utilisés au Canada et aux Etats-Unis.

Cinquante années au service . . .
1913 LA LIBERTÉ 1963
. . . de la foi et de la langue

Réunion de l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques

L'exécutif du Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française, a tenu une réunion importante le dimanche après-midi 24 novembre en l'école paroissiale Ste-Marie à St-Vital.

La prière d'ouverture fut dirigée par M. l'abbé B. Bélanger, aumônier diocésain, et on ajouta une prière pour l'âme du défunt président Kennedy.

La présidente, Mlle H. Blais, souhaita la bienvenue aux deux nouvelles secrétaires, Mmes L.-J. Roy, archiviste, et Gilbert Boissonneault, correspondante. Celles-ci remplacent Mme Gérard Rajotte, qui s'était dévouée au service de l'exécutif depuis ses débuts.

Après les préambules ordinaires en réunion, Mme A. Jutras, présidente du comité d'organisation, fit part de l'installation de deux nouvelles sections paroissiales: St-Antoine, à Aubigny, installée le 10 septembre, et Ste-Elisabeth, installée le 26 septembre. Mmes J.-H. Ritchot et Noël Alarie en sont respectivement présidentes.

Il y eut une discussion très animée au sujet du Manuel de Procédure qui complète la brochure des statuts, récemment rédigée et présentée pour être enfin approuvée officiellement. Mme D. Fortier, présidente du comité éducationnel, appuya sur l'étude du manuel sous forme de deux recommandations qui furent adoptées.

On décida qu'il y aura deux conférences régionales avant la fin de l'année fiscale. Une pour les sections paroissiales au sud de la province et l'autre pour les sections centrales. On proposa un vote de remerciement à la section Ste-Marie pour la réception à l'occasion de la réunion.

Dans ses remarques, l'aumônier diocésain apuya sur le fait que les sections paroissiales devraient suivre de plus près le programme de l'Action Catholique tant au point de vue religieux que social.

Etait présent à cette réunion, M. l'abbé L. Beaulieu, directeur diocésain de l'Action Catholique, qui se déclara très satisfait du progrès de la Ligue jusqu'à ce jour.

Journées d'étude de la Jeunesse Etudiante Catholique

Secteur "Jeunes"

Le samedi 16 novembre avait lieu à la Maison Provinciale des Filles de la Croix, une journée d'étude pour toutes les militantes du secteur "Jeunes filles" du diocèse de St-Boniface. Quatre-vingt-sept filles des grades 7, 8 et 9 s'y rencontrèrent. Les paroisses qui y furent représentées étaient St-Jean-Baptiste, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Boniface, St-Eugène, Lorette, La Broquerie, Ste-Anne, St-Pierre, Ile-de-Chênes, Otterburne, Ste-Agathe, St-Norbert, St-Charles, St-Malo, Haywood, St-Adolphe, Vassar et Aubigny.

Les dirigeantes du Comité diocésain de la J.E.C.F. étaient: Cécile Danais, Anita St-Jacques, Irène Gélinas, Céline Jubinville, Odile Lambert, Lucille La Rivière, Liliane Delaquis et Georgette Le Gal. M. l'abbé Léo Beaulieu dirigeait la partie spirituelle de la journée.

On exploita le thème "Bâtir une école vivante". Un film approprié fut le départ d'une discussion au sujet des projets qu'on pourrait entreprendre dans les écoles afin de bâtir une école vivante. On se promit de mettre en branle dans notre milieu, les projets dont on avait discutés en groupes.

Durant l'après-midi, on discuta plus spécifiquement d'orientation, et les différentes équipes présentèrent des saynètes afin d'illustrer les qualités nécessaires pour être efficaces dans une profession spécifique.

Les militantes retournèrent chez elles la tête bourdonnante de projets qu'elles allaient entreprendre dans leur école.

Secteur "Grandes"

Le samedi 23 novembre avait lieu à la Maison Provinciale des Filles de la Croix une journée d'étude pour toutes les militantes du secteur Secondaire. Quarante-deux filles des grades 9, 10, 11 et 12 s'y rencontrèrent. Les paroisses représentées étaient St-Malo, Powerview, Ile-de-Chênes, St-Boniface, St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, St-Pierre, Ste-Anne, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Charles, Somerset, Ste-Agathe et St-Laurent.

Les dirigeantes du Comité diocésain étaient Yolande Beaudette, Diane Barnabé, Maria Heppner, Jeannine Dufault, Cécile Danais, Céline Jubinville et Georgette Le Gal. M. l'abbé Léo Beaulieu dirigeait la partie spirituelle de la journée.

Le thème principal de la journée était "Relations Jeunes et Adultes", qui est aussi le sujet du programme de l'année. Cependant, le matin, on voulut s'assurer d'abord de ce qu'est la vraie J.E.C. et on discuta des moyens de la rendre authentique. On fit ceci à l'aide d'un texte approprié tiré du Journal d'Anne-Marie et d'un disque que nous présenta M. l'abbé Beaulieu.

Durant l'après-midi, nous avons présenté deux films au sujet des Relations Jeunes et Adultes. Ceci fut suivi d'une discussion afin de préparer un questionnaire pour un panel avec des adultes. Les membres de ce panel étaient M. Georges Laberge, gérant de Fides, M. Louis Beaulieu, psychologue, Mme M.-A. Labelle, mère de famille et institutrice, et Mlle Céline Houde, institutrice à Ste-Anne, ainsi que M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de la J.E.C.

Les jeunes échangèrent des idées au sujet de leurs problèmes avec des adultes qui leur donnèrent leur point de vue. Cette rencontre avec des adultes allait préparer les jeunes à faire des rencontres semblables dans leur paroisse.

Petite Note

Trois marins

MM. Ronald Morin, Edward McGurran et Michael Somers, de la Marine américaine, sont en vacances de trois semaines dans leur famille respective de la paroisse Ste-Bernadette de Windsor Park.

Ils viennent de terminer quatre mois d'entrainement à San Diego, Cal. Pendant ce temps ils reçurent leurs médailles d'habiles tireurs.

Les trois jeunes hommes se rendront prochainement à Camp Pendleton, Cal., pour continuer leur carrière dans la Marine. Au printemps, MM. Morin et Somers devront faire du service outre-mer, tandis que M. McGurran continuera son travail en Californie.

Que celui qui se flatte d'être debout prenne garde de tomber. (I Cor 10, 12)

St-Pierre

Dames Auxiliaires

Un imposant groupe de dames se sont réunies au Centre Récréatif mercredi dernier, le 20 novembre. Mme la présidente, Mme Albert Banville, débuta par la prière suivie de la lecture des minutes. Le rapport financier de l'année fut ensuite détaillé par Mme Lucien Hébert. La discussion de très courte durée s'en est tenue au minimum pour ce qui était sur l'agenda. Le comité de programme avait vu à offrir aux dames une soirée divertissante et c'est pourquoi il s'accapara du reste de la réunion.

Mme Emile Hébert s'occupa des jeux. Tour à tour se succédèrent dans une déclamation Mmes Léo Gélinas, Albert Banville et Jacques Préfontaine. Un repas "Smorgasbord", avec mets chinois variés, pour clôturer la réunion, fut pour toutes un vrai régal.

Brièvement, voici un aperçu du travail accompli au cours de l'année: sept banquets préparés et servis; plus de mille repas apprêtés; au delà de 15 goûters convenant à tous genres de réunions furent confectionnés et servis par les Dames. En compilant: 24 dames ont travaillé plusieurs heures à la fois et toujours bénévolement, plus de quatre fois chacune et cela jusqu'à vingt fois pour bon nombre d'entre elles.

Vingt-quatre dames ont à leur crédit dix ans de service et plus, jusqu'à 14 ans.

Le rapport financier mettait en lumière l'aide précieuse fournie par l'organisation des dames dans la paroisse. Les chiffres révélaient une somme substantielle versée tantôt à l'hôpital, au centre récréatif, aux enfants de choeur, aux loisirs des enfants; ils démontraient aussi les argents envoyés aux missions du Brésil et de la Bolivie (deux jeunes prêtres de chez nous exercent leur apostolat en ces endroits . . .).

Mme Léontine TESSIER.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 25 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. La séance débuta par une prière silencieuse pour le repos de l'âme de feu le président Kennedy, et M. le maire demanda aussi de remercier la divine Providence afin que notre pays ne subisse pas de tel malheur.

Le comité de planification du Métro avise la ville qu'il serait heureux de rencontrer une délégation de la ville afin de discuter des projets pour l'avenir; le comité aviseur de la ville a étudier le problème et a choisi le 12 décembre pour cette réunion, si cette date convient.

Le gouvernement métropolitain avise qu'il a changé d'avis sur la question de recommandation pour les projets, tels que ponts, etc., qui pourront désormais être désignés par des noms historiques.

Le comité aviseur sur la planification avait recommandé que la ville s'oppose à la demande de la Modern Dairies qui veut construire une addition d'un étage, 87' x 75'; le Conseil décida de ne pas s'opposer à cette demande.

Une délégation des employés de bureaux de la ville proteste contre le congédiement d'un employé permanent qui a plus de deux ans de service; ayant été choisi sur une liste de neuf concurrents, il était recommandé par le trésorier, après avoir servi son temps de probation, pour être placé sur la liste permanente; il vient d'être notifié que ses services ne seront plus requis après le 31 décembre 1963; l'Association des employés prétend que ce dernier a prouvé sa compétence; des échevins demandèrent au porte-parole des employés quelles étaient les normes pour décider du renvoi d'un employé lorsqu'il fallait réduire le nombre d'employés dans un département; est-ce qu'il faudrait garder le meilleur employé ou celui qui a le plus grand nombre d'années de service? Le représentant de l'union dit que sa priorité devrait primée dans cette circonstance et que l'employé en question n'avait jamais été avisé que ses services n'étaient pas satisfaisants; le Conseil décida de renvoyer cette question au comité du personnel, où le représentant de l'union, le trésorier et l'employé en litige seraient invités à se présenter.

M. le maire félicite l'échevin McKall qui a assisté aux délibérations de l'Union des Municipalités; l'échevin McKall, qui est memre de l'exécutif de cette organisation a contribué largement aux discussions qui sont d'un grand intérêt pour la bonne conduite des affaires municipales.

M. le maire fait un court exposé des sujets étudiés lors de la réunion des Maires et Municipalités à Montréal et Ottawa, des diverses résolutions soumises par cet organisme au gouvernement fédéral.

M. le maire salua la présence des échevins-élus, MM. Gilles Guyot et Etienne Couture, qui sont vivement intéressés dans la procédure du Conseil; M. le maire les félicite pour l'intérêt qu'ils portent aux affaires civiques.

Le Conseil adopte deux règlements qui autorisent le département de feu à prêter main-forte aux ville de Transcona et St-Vital lorsqu'il serait demandé de le faire dans des situations urgentes.

Vu que les citoyens s'étaient opposés à l'adoption de l'heure avancée, le Conseil décida de laisser le maire libre de voter comme il lui plaira lorsque le sujet sera présenté devant la réunion des Maires et Préfets, qui seraient, dit-on, favorable à l'adoption de l'heure avancée.

Le Conseil approuva aussi le paiement d'un montant de $600 à M. L. De Vriendt pour rectifier une erreur dans l'évoluation d'une propriété qu'il possédait alors sur la rue Provencher; cette question a été discutée pendant plusieurs années et a été le sujet de 19 résolutions; légalement la ville n'est pas obligée de remettre cette somme, mais les échevins ont pris la position que, moralement il était de leur devoir de rectifier cette erreur.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Baudry, propose que le Conseil offre ses condoléances au consul américain à Winnipeg pour les transmettre à Mme Kennedy et à sa famille ainsi qu'au peuple américain pour le grand deuil qui les frappe en ce moment dans la disparition du grand chef d'Etat qu'était le président Kennedy.

Parmi les résolutions soumises au Conseil on remarque: que permission est accordée au Service Build de l'église anglicane de St. Bartholomew pour la vente sur le terrain de l'église d'arbre de Noël, et que les enfants de choeur pourront faire du porte-en-porte dans le district du Windsor Park; la disposition des arbres sur le terrain est sujette aux conditions imposés par le chef des pompiers,

que toute demande similaire soit soumise au chef des pompiers afin d'éliminer les dangers d'incendie;

que M. David Henderson soit nommé président du comité spécial sur le renouvellement de la section de notre ville située au nord de la rue Marion.

A lundi prochain.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Priez pour n'être pas en butte à l'épreuve. (Lc 22, 40)

* * *

La grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ. (Jn, 1, 17)

En congrès à Brandon, les Créditistes s'occupent de bilinguisme au Canada

BRANDON — En fin de semaine dernière, la Ligue du Crédit Social du Manitoba tenant son congrès annuel à Brandon, a élu M. Georges-J. Forest, de St-Boniface, président pour l'année qui commence.

Parmi les quelque 20 résolutions présentées aux congressistes, l'une donnait cette position sur le bilinguisme et le biculturalisme:

Qu'il soit résolu que la Ligue du Crédit Social au Manitoba soutienne le principe de la reconnaissance des deux langues officielles du Canada, en accordant l'option de l'anglais ou du français comme langue d'instruction à l'école, surtout aux premières années, soit de la 1ère à la 4e. Néanmoins, puisque l'éducation est du domaine provincial,

Qu'il soit aussi résolu que le gouvernement du Manitoba soit prié de respecter les droits des minoritées, en éducation particulièrement, en accordant aux divers gorupes ethniques le privilège de maintenir et de développer leur culture sur la scène canadienne, par l'entremise de l'instruction d'une des deux langues officielles, plus la langue et la culture de leur choix.

La résolution continue et demande que l'association nationale prenne connaissance de cette déclaration et à son tour prenne position sur le sujet qui aidera à donner au mouvement et à la population canadienne l'unité dans la diversité pour tout le pays.

M. Forest, qui briguait les suffrage dans le comté fédéral de St-Boniface aux élections du 8 avril dernier, succède à M. Joseph-E. St-Hilaire, qui ne s'est pas présenté à la réélection. Il semble important de faire remarquer que le choix d'un Canadien français pour succéder à M. St-Hilaire comme président des Créditistes du Manitoba révèle dans ce parti politique une grande compréhension de l'interdépendance des deux langues officielles comme force nationale.


M. Georges Forest

Une résolution voulant que l'association nationale du Crédit Social à Ottawa établisse une liaison active entre lui et le Ralliement des Créditistes fut référée au nouveau Conseil de la Ligue manitobaine. Cette résolution disait dans son préambule "que chaque province peut obtenir du support au Crédit Social par une formule qui peut être différente de celle dont l'on se sert dans une autre." Ceci est interprété comme voulant reconnaitre le caractère tout à fait différent dans la présentation du Crédit Social dans la province de Québec (Etat), par rapport à la présentation dans les autres provinces, notamment l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les "octrois aux propriétaires de maisons" tels que donnés en Colombie-Britannique par le gouvernement Bennett reçurent l'approbation des quelque 100 délégués manitobains inscrits dès les débuts.

A 1 h. p.m., à l'heure même de l'ouverture du congrès le vendredi 22 novembre, le président des Etats-Unis succombait à la blessure mortelle que lui avait causée les balles du fusil d'un assassin. M. St-Hilaire, à l'ouverture de la réunion exprimait la vive sympathie des congressistes, demandant à chacun de bien vouloir garder le silence et d'offrir une prière intérieure. Ensuite une résolution fut adoptée voulant qu'un message de sympathie soit expédié à Mme Jacqueline Kennedy, au gouvernement et au peuple des Etats-Unis, exprimant le regret et la sympathie des congressistes, et évoquant des bons souhais de courage dans ces temps difficiles pour Mme Kennedy et le peuple Américain.

Au banquet, plus de 200 personnes entendaient le chef national, Robert N. Thompson, présenter une allocution sur le besoin du Crédit Social comme gouvernement du Canada. Il a fait remarquer que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, qui se présente aux urnes le 30 novembre, a déjà sur ses statuts des mesures qui viennent de la politique du Crédit Social. Il est fort possible que plusieurs candidats créditistes puissent réussir au scrutin et siéger au prochain parlement de la Nouvelle-Zélande.

En présentant le conférencier, M. Forest l'a salué comme un des futurs premiers ministres du Canada. "Le Canada a besoin du Crédit Social, les Canadiens veulent Robert N. Thompson", dit-il. M. Forest, dans ses remarques d'acceptation de la position de président, a fait appel pour l'unité dans la diversité: "Il est impossible de croire que nous seront tous pareils avec les mêmes idées. Il faut accepter le fait que la diversité enrichit, et que les lois du christianisme exigent que l'on pratique la charité dans le monde. Sans l'unité il est impossible de réaliser une charité profonde."

Les congressistes sont partis dans la nuit du 23 novembre, résolus que l'avenir du Crédit Social au Manitoba sera plus brillant que jamais. Plus de 25 nouveaux membres se sont inscrits au congrès. M. Forest se propose de travailler avec vigueur à l'organisation dans la province et il continuera ses démarches visant à une réconciliation entre l'Association Nationale et le Ralliement des Créditistes.

(Communiqué)

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

position de l'ACFC de cette façon et de l'AECFM pour tout ce qui porte la signature du "Comité de Publicité" un espace sur lequel la rédaction n'exerce aucun contrôle habituel. Ce sont comme les parties "officielles" dans les publications diocésaines (Cloches de St-Boniface, etc.). La collaboration du journal dépasse largement ce cadre, en réalité, mais on peut distinguer ainsi plus facilement entre les expressions en quelque sorte "officielles" et celles qui relèvent plutôt de l'opinion "publique".

* * *

M. Auguste Dansereau, président de l'AECFM, commentera, dans une interview qui paraîtra la semaine prochaine, la présentation récente d'un mémoire sur le français au Ministre de l'Education du Manitoba.

PETITE NOTE

Naissance

M. et Mme Célestin Alarie, de 386, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille le jeudi 14 novembre et baptisée le dimanche 24 novembre sous les noms de Claudette-Rachel-Marie. Les parrain et marraine furent M. le Dr et Mme Georges Sabourin, oncle et tante de l'enfant.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes



Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier et Gérard Guay

Soirée

Le 11 novembre, une belle soirée eut lieu, un événement bien aprécié des élèves de Provencher et St-Joseph. C'était une soirée de patinage à roulettes. Pendant trois heures, 119 élèves patinèrent au rythme de la musique. Souvent les amateurs se retrouvèrent par terre. On se servit même de chevaux de bois montés sur des rouleaux pour agrémenter la soirée.

M. Porter et son épouse (une patineuse professionnelle) ont démontré leur talent. Tout le monde s'en retourna en chantant et en jasant dans l'autobus qui les ramenait.

Les deux écoles espèrent bien avoir une autre soirée semblable.

Le tir

Cette année il y a eu un peu de retard dans le progrès du tir. La cause, nous ne la connaissons pas mais nous voilà encore en plein milieu de la poudre à canon. Vous pensiez que durant le temps qui s'écoule depuis notre dernier tir que les tireurs perdraient leur adresse mais ce n'est pas le cas. Ils se familiarisent rapidement à toutes les exigences d'un tel exercice.

Comme l'année dernère, nous allons de nouveau former des équipes qui tireront pour des prix et des trophées. Nous sommes comme auparavant sous la très experte direction du Frère Boeck et de M. Dwain Dahlin. Nous sommes alors assurés d'une année heureuse et profitable. Comme nous sommes chanceux d'avoir une telle activité dans les murs de notre école!

11 novembre: l'Armistice

Mais quel est ce bruit inaccoutumé, ces chants, ces rires, cette joie de vivre qui remplit la rue, toutes ces cloches qui sonnent? Serait-ce . . .? Oui, c'est ça, c'est l'armistice. Enfin, ce jour tant attendu est arrivé. Quel bonheur! L'armistice, cela signifie que la guerre est terminée, que chacun va enfin pouvoir essayer de faire des projets d'avenir dans un monde en paix. Les prisonniers, les soldats vont enfin embrasser leurs enfants, leur épouse, leur vieille maman. Pour certains ce sera la joie. Malheureusement, pour bien d'autres, hélas trop nombreux, ce sera la déception, la douleur.

Quatre ans passés loin de chez soi, même pour un prisonnier heureux de rentrer chez lui, cela amène pas mal de désillusions. Tous ces êtres chers qu'il avait laissés, encore jeunes mais que les privations et les angoisses ont vieillis à tel point qu'il a peine à les reconnaître. Ces enfants qu'il avait quittés si beaux et si gais ont grandi bien sûr, mais peut-être trop vite et l'on voit qu'ils ne savent pas rire, car ou ils ne l'ont jamais su, ou ils ont oublié. Comment même reconnaîtraient-ils cet inconnu qui se dit leur père? Voyons ce père dont maman parlait si souvent! Certains se rappellent le jour du départ, mais pour d'autres, ils étaient trop petits et ils n'ont en mémoire que le portrait que maman faisait de papa, si grand, si beau. Serait-ce ce vieux monsieur aux tempes grises, voûté et qui reste là sur le seuil de la porte sans rien dire?

Soudainement, le voici qui s'approche de maman, qui, après un moment d'hésitation se jette dans ses bras. Maintenant tous deux pleurent. Saura-t-on jamais si ces larmes sont de joie ou des larmes de haine contre cette guerre qui a changé le monde et les gens.

Combien de petits enfants resteront orphelins. Aussi en ce jour d'armistice, rappelons-nous ceux qui de par le monde ont attendu le retour de ce cher papa qui se battait sur un coin quelconque du globe.

PIERRE BRUNET prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand St-Boniface
Tél.: CHapel 7-1864

JEANNE'S Beauty Parlor
597 rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-3030
Nouvelle permanente à la crème $5.75 et plus

Delannoy's Electric Co. Ltd.
456, rue Louis Riel CE 3-5258
Installation et réparation. Bobinage pour industries, magasins et maisons

Téléphone: CEdar 3-6102
Marion Beauty Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté
284, rue Marion, Norwood, Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

TACHÉ AUTO BODY WORKS
317, rue Taché, Norwood, Man.
Téléphone: CHapel 7-7145
Réparations générales
"Service qui plait"

Pourvoyeurs: mariages, diners et banquets
Pâtisserie PELLAND
D. PELLAND, prop.
161, ave Provencher, St-Boniface
TELEPHONE: CHapel 7-3319

POUR VOS FOURRURES voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8182

Taché Paint & Glass
Vendeur des produits Benjamin MOORE
Peintures de la plus haute qualité
298, avenue Taché — St-Boniface
Tél.: CHapel 7-1047
C.-E. Jameault, prop.

De Gagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs, carburateurs, pompes à carburants, essuie-glace, pour révision complète et entretien
Angle Marion et Des Meurons
Chapel 7-3041 — Chapel 7-1018

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: CHapel 7-1694

Poils disgracieux enlevés du visage et des extrémités
Enlevés sûrement et de façon permanente. Consultation gratuite. Etabli en 1936. DERMIC INSTITUTE, 203 Norlyn Medical Bldg., 109, rue Hargrave, Winnipeg 2.
Téléphone: WHitehall 2-4110

St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours CHapel 7-1288
138, rue Aubert, St-Boniface
J.-J. Robitaille, prop.

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, avenue Taché
(en face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: CHapel 7-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille BOULET, prop.

BERT'S SERVICE
Frères Bourgeois, propriétaires
443, chemin Ste-Anne
Garage — Réparations de tout genre — Pneus Dunlop
Produits Texaco
Téléphone: ALpine 3-0769

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone: WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours: 9 h. à 5 h. 30

ARCHIBALD ROCO SERVICE
Satisfaction garantie
Prix modérés
ARCHIBALD ET PLINQUET
TELEPHONE: 233-3919
Maurice Laberge Rés. CE 3-1882

Pharmacie St-Boniface
354, rue Marion, Norwood
Téléphone: CHapel 7-3532
Nous remplissons avec soin et promptitude toutes les ordonnances de médecins
Nous payons les frais de poste.

Haslund's Auto Service
Ch. Ste-Marie et Lyndale Dr
GLobe 2-7313 — Norwood, Man.
Vérifications complètes et réparation de moteurs, transmissions, freins, embrayage, etc.
Nous vulcanisons les pneus sans chambre-à-air.
Tous travaux considérables peuvent être payés au mois

NELSON'S BICYCLE & HOBBY SHOP
187, rue Marion - CEdar 3-3724
Service de ventes et de réparations
Scies, Ciseaux, Couteaux et Haches aiguisés — Soudage et Brasage
Patins aiguisés et réparés

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Heures: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
— Service compétent et garanti —
Frontenac TV & Radio
Tél.: 233-6458
480, ave Provencher St-Boniface

NORTH STAR OIL
Provencher Service Station
174, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations — Remorquages
Herman Labossière, prop.

Téléphone: CHapel 7-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
97, rue Knudson
Boite postale 1, Norwood, Man.

EPICERIE DUFAULT
280, avenue Cathédrale
ST-BONIFACE
Fruits — Légumes — Viandes
Livraison à domicile
Magasin ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir
Fermé à 1 h. le mercredi
Téléphone: 233-2826

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: CHapel 7-1447
J.-C. Daoust O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
SPruce 2-2451
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL

Geo. Trottier & Cie
Entrepreneur général
56, Blackberry Bay South, St-Boniface, Man. Tél.: 253-3885
Construction d'églises, écoles et couvents
Réparations de tous genres Estimés gratuits

Nettoyage à sec à la livre
8 lbs $2.00
Pourquoi risquer de le faire vous-même?
Laissez notre personnel stylé le faire pour vous.
Service de chemises 3 heures
Service de nettoyage à sec 2 heures
NORWOOD CLEANERS
288, RUE TACHE
St-Boniface Tel.: CE 3-2491

Ne préparez pas votre repas
APPELEZ CE 3-4931
ChickenDelight
288, rue Marion
LIVRAISON GRATUITE

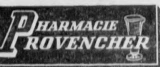
Belgian Electric
"Service prompt pour petits travaux"
Spécialistes en électrification des maisons
CEdar 3-3180
498, ave Provencher, St-Boniface

IMPERIAL SOAP & SUPPLIES Ltd.
449, ave Provencher 233-1409
Un assortiment complet de produits de nettoyage pour domiciles, motels, restaurants, hôpitaux et institutions.

Hub Service Station
Service Machine Works
760, rue St-Joseph
Téléphone: CHapel 7-4533
Gérard Privé, propriétaire

Paul Laberge
STATION-SERVICE WHITE ROSE
836, chemin Ste-Marie
à l'angle du boulevard Bronstone
St-Vital
Essence — Lubrifaction — Lavage
Pneus — Batteries — Accessoires
Techniciens compétents
Tél.: CH 7-3101 (Rés.: CE 3-5811)

Restaurant Roma
205, rue Marion, St-Boniface
REPAS COMPLETS ET LUNCHES
Les meilleurs mets italiens de la ville
PIZZA — SPAGHETTI
Pour service de livraison appelez CE 3-9021



La pharmacie de bon accueil et de sage conseil où l'on parle français en tout temps.
182, avenue Provencher
en face de la Banque Canadienne Nationale
Téléphone: 233-1408
Livraison à domicile

Spécialité: Cartes de faire-part pour mariages
IMPRIMERIE PRÉVOST
Léon Prévost, prop.
159, avenue Provencher CE 3-6183 St-Boniface

BOCKSTAEL CONSTRUCTION LIMITED
Ingénieurs et Entrepreneurs Généraux
St-Boniface Tél.: CHapel 7-1135



Labossière Service Ltée
Angle des rues Provencher et Des Meurons
Tél.: CHapel 7-3970

Pas d'accidents routiers pendant une semaine?

OTTAWA — "S'il faut qu'une seule personne meure dans un accident de circulation du 1er au 7 décembre prochains, nous aimerions en connaître la raison", a déclaré M. W. Arch Bryce, directeur administratif du Conseil canadien de la sécurité routière. La période du 1er au 7 décembre marquera, au Canada, la Semaine de la sécurité routière, campagne qui sera lancée par le Conseil avec l'assistance des organisations sécuritaires, tant municipales que provinciales, du milieu de l'information publique, de la police, du clergé, des magistrats, des juges, des groupements féminins, des groupes de jeunes, des clubs sociaux et de plusieurs autres.

Du 1er au 7 décembre 1962, 70 personnes ont perdu la vie sur les routes et dans les rues du pays. En 1961, 55 personnes perdaient la vie au cours de la Semaine de la sécurité routière. A moins que les automobilistes et les piétons n'en soient venus à comprendre la futilité et le danger qui découlent de l'inattention, la négligence et la stupidité en circulation, le CCSR craint que, cette année, du 1er au 7 décembre, le bilan des mortalités de la route ne s'élève à 56, à savoir six mortalités en Colombie-Britannique, neuf dans les Prairies, 21 en Ontario, 13 au Québec et sept dans les provinces de l'Atlantique.

Selon M. Bryce, "la solution est simple: il faut 'conduire et marcher prudemment'. Mais, à moins que chaque piéton et chaque conducteur ne s'efforce de connaître les dangers de la circulation moderne, ce slogan, si simple soit-il, ne servira à rien".

La courtoisie en circulation est une preuve de bon sens

"Etre courtois en circulation, n'est pas agir en 'poule mouillée' — c'est tout simplement faire preuve de bon sens", affirme M. C. C. Holman, de Toronto, président du Comité d'action publique du Conseil canadien de la sécurité routière. "Au fait, dit-il, l'automobiliste ou le piéton qui fait attention aux autres, en circulation, contribue à sa propre protection. Si l'automobiliste qui vous précède sur la rue est à cheval sur la ligne blanche, donnez-lui beaucoup de chemin.

"N'essayez pas de le pousser dans l'une ou l'autre voie, et surtout, ne le klaxonnez pas pour lui montrer que vous l'avez pris en erreur! Ou bien il exécutera brusquement un crochet et entraînera un accident, ou bien il décidera de vous montrer qu'il n'a besoin de personne pour lui apprendre à conduire correctement. L'une et l'autre action sont dangereuses."

Selon M. Holman, il faut être philosophe en circulation, surtout lorsqu'un autre nous double en toute vitesse ou s'expose au danger pour établir une sorte de supériorité 'insensée'. "Ces gens ne gagnent presque jamais de temps, dit-il, et ils sont pour le moins des voisins dangereux. Laissez-leur beaucoup d'espace. Ils en ont besoin".

Remplissage

A pieds comme au volant, soyez prudent au cours de la Semaine de la sécurité routière du 1er au 7 décembre 1963.

Dans le trafic, particulièrement en ville, il importe de signaler ses virages le plus tôt possible. Faites-en la pratique au cours de la Semaine de la sécurité, du 1er au 7 décembre.

L'impatience est un défaut qui, en circulation, peut être dangereux et même fatal. Profitez de la Semaine de la sécurité routière pour pratiquer la tolérance.

Une voiture ne peut se réparer elle-même. Il appartient au conducteur de déceler les défectuosités et de les réparer avant qu'elles n'entraînent un accident. Vérifiez votre voiture au cours de la Semaine de la sécurité routière.

C'est le conducteur et non la voiture qui perd contrôle. La Semaine de la sécurité routière est le temps idéal pour pratiquer le contrôle de soi au volant.

Sts-Martyrs-Canadiens

Déjeuner-communion

Le déjeuner-communion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse aura lieu le dimanche 1er décembre à la messe de 8 h. 30 a.m. Le déjeuner aura lieu au "Windsorian Motor Hotel" et sera suivi d'une courte conférence. Le coût est de $1.00. Pour plus de renseignements appelez Mme Roland Garand au numéro 253-0017.

Parties de cartes

La première partie de cartes d'une série de sept commencera le dimanche 1er décembre en la salle paroissiale, à 8 h. p.m. Qu'on y vienne en grand nombre avec des amis; c'est une bonne occasion pour apprendre à se connaître entre paroissiens tout en s'amusant. Il y aura différents prix et un goûter sera servi.

Coupons

Un autre appel pour les coupons de Canada Packers: n'oubliez pas de les faire parvenir; on en a encore grand besoin.

Retraite

Une dernière invitation pour la retraite des hommes et jeunes gens de la paroisse les 6, 7 et 8 décembre, espérant que la paroisse sera bien représentée; l'endroit? Villa Maria à St-Norbert.

Précieux-Sang

Mariage Bouchard-Grimard

Le samedi 16 novembre, par une température idéale et en présence de nombreux parents et amis, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Marie Grimard, fille de M. et Mme Albini Grimard, du Précieux-Sang, à M. Edouard Bouchard, fils de Mme Emélia Bouchard, de St-Jean-Baptiste.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une élégante robe blanche et son voile était retenu par une couronne garnie de perles. Son bouquet se composait de roses rouges. Elle était précédée d'une petite bouquetière, Carole Bouchard, nièce du marié, qui portait une jolie robe bleue et un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lucette Rajotte, nièce du marié, et Marguerite St-Vincent, amie de la mariée, revêtaient des robes bleues et portaient des bouquets de roses roses. Le petit page, Joseph Dandeneault, cousin de la mariée, portait les anneaux sur un petit coussin blanc. MM. Pierre et Jean Grimard étaient garçons d'honneur et M. Lionel Tremblay agissait comme huissier.

Pendant la messe qui suivit la cérémonie du mariage, M. et Mme Noël Létourneau chantèrent de beaux cantiques et Mme Létourneau touchait l'orgue.

A 6 h., un délicieux souper fut servi à la salle Normandin d'Aubigny par Mme Hector Normandeau et sa famille à quelque 80 invités. M. Isidore Dandenault était maître de cérémonies et adressa les félicitations et les voeux de l'assistance aux jeunes mariés; il proposa aussi le toast à la mariée.

Les nouveaux mariés exprimèrent, en termes émus, leurs remerciements à leurs parents et beaux-parents et à tous ceux qui avaient participé au succès de cette belle journée.

Après le souper il y eut veillée qui réunissait parents et amis de La Broquerie, St-Boniface, St-Jean-Baptiste et bien d'autres endroits.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces en Ontario. A leur retour, ils résideront à 491, avenue Provencher, St-Boniface.

Voeux sincères à ce jeune couple.

Décès de Mme L'Abbée

Le vendredi 15 novembre, à l'hôpital général d'Edmonton, est décédée Mme Irénée L'Abbée, à l'âge de 66 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 18 novembre à Edmonton. Mme L'Abbée était autrefois de Fisher Branch, Man.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Mme Hallmark (Jeanne), de Californie, Mme Desjardins (Irène), de Moncton, N.-B., Mme F. Schmidt (Anita), de Fisher Branch, Man., et Mme A. Bouchard (Yvonne), de Letellier, Man.; trois fils, Emile et Jean, d'Edmonton, et Elphège, de Calgary; 25 petits-enfants; trois frères, Elphège, Ludger et Edouard, et une soeur, Mme Gracia Meilleur, du Précieux-Sang.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Nous avions le grand plaisir d'accueillir notre aumônier diocésain, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, à notre dernière réunion. Il prononça à notre intention une conférence très intéressante sur "La participation des laïques au culte de l'Eglise" et réussit à nous faire voir, sous un jour tout nouveau, la grandeur, la beauté du Saint-Sacrifice.

La période de questions et réponses qui suivit fut des plus animées et, là encore, toutes ont acquis de nouvelles connaissances. Un merci sincère à notre aumônier et nous espérons avoir le plaisir de le voir souvent parmi nous. Un délicieux goûter fut servi par le comité social.

A l'assemblée du 3 décembre, nous aurons des questions financières importantes à régler, et il faudrait que les membres assistent nombreux. Il ne faut pas non plus oublier d'apporter les provisions destinées aux paniers des pauvres, ainsi que les tricots que vous avez pu faire. Le froid est arrivé, pensons à ceux qui peuvent en souffrir.

Cette année, à l'occasion de la soirée sociale d'avant-Noël, nous changerons quelque peu nos habitudes et nous prions tous les membres qui liront ceci de bien vouloir en faire part à leurs compagnes. Le comité social a décidé d'acheter un cadeau pour tous les membres; le soir du 17 décembre, on demandera à chacune de fournir la légère somme de 75 cents. Toutes auront un joli cadeau qui sera en même temps une surprise, sans avoir à courir les magasins. Nous croyons l'idée excellente et nous sommes certaines que toutes partageront cet avis.

Réservez dès maintenant les soirées des 3 et 17 décembre pour assister aux réunions; la soirée sociale sera certainement réussie et nous vous promettons un régal au goûter. Surtout n'oubliez pas les provisions et vêtements pour nos pauvres. Mme Marie Marion, de 219, rue La Vérendrye, est cette année en tête du comité de bienfaisance. Elle accepte avec reconnaissance les vêtements et autres effets que vous pouvez lui donner pour les familles nécessiteuses.

Nous apprenons avec regret que notre chère Yvonne Dupuis est toujours hospitalisée à la suite d'un fâcheux accident. Nous lui souhaitons bon courage, un prompt et complet rétablissement et nous prions pour elle. Nous invitons nos soeurs à la visiter à 800, rue Sherbrooke, Centre de rééducation physique, en soirée de 6 h. à 8 h.

Au revoir, aux 3 et 17 décembre, que toutes, sans exception soient présentes.

LA REDACTRICE.



Une trentaine de représentants des media de publicité (journaux hebdomadaires, quotidiens, radio et télévision) ont assisté à la conférence inter-provinciale Québec-Ontario sur le tourisme au Château Frontenac de Québec. Dans la photo l'on voit, à l'avant, l'hon. James Auld, ministre du Tourisme de l'Ontario, qui révéla que le gouvernement ontarien publiera bientôt des brochures touristiques en français; M. William Cranston, président du comité de l'industrie touristique; M. Robert Prévost, chef de la publicité au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche de la province de Québec; M. Robert Boyer, M.P.P., de Bracebridge, Ontario; à l'arrière, MM. Gerry Scott, du Gananoque Reporter, Gananoque; John Morris, Prescott Journal, Prescott; Robert F. Giles, Lachute Watchman, Lachute; Lynn Lashbrook, Rodney, Ontario; Roger Alarie, The Guardian, Verdun; Fernand Berthiaum, directeur de l'hebdomadaire Argenteuil, de Lachute, qui représentait l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. Quelque 1,500,000 véhicules transportant une moyenne de trois personnes chacun vinrent de l'Ontario au Québec en 1962, ces touristes laissant dans le Québec la somme approximative de cent cinquante millions de dollars.

L'Atelier du Cercle Molière organise son prochain spectacle

Depuis sa fondation, le Cercle Molière a donné à maintes reprises aux jeunes l'occasion de s'exercer aux disciplines de la scène. L'an dernier, Mme Régine Marsh réussit à grouper un bon nombre d'aspirants comédiens sous le nom d'Atelier du Cercle Molière. Lorsqu'un jeune metteur en scène de talent, envoyé par l'Association Canadienne du Théâtre Amateur (ACTA), entreprit de monter "Le Lieutenant Tenant" de Gripari, c'est à l'Atelier qu'il recruta la plupart de ses interprètes.

Le succès fut tel que plusieurs reprises de cette comédie les ont tenus en haleine jusqu'à ces derniers jours. Ils se proposent fermement de continuer à se réunir pour des lectures de pièces, de courtes représentations. Dans ce domaine, le récital Jean-Bard-Iris Avichay auquel plusieurs d'entre eux assistaient leur sera un précieux stimulant.

Quatre de ces jeunes comédiens ont été choisis par Mme Pauline Boutal pour la prochaine représentation du Molière qui aura lieu vers le milieu de janvier: Marie-Rose Gay, Pauline Guénette, André Gélinas et Pierre Boux. Avec Rose-Marie Bryner, bien connue des auditoires du Cercle Molière, et deux "nouveaux", Alphonse Tétrault et Jean-Guy Roy, ils composent une distribution jeune, convenant particulièrement à l'interprétation de "Mousseline", la comédie si fraîche de Louis Velle.

Ceux qui ont vu "La Monnaie du Pape" du même auteur, jouée il y a quelques années, retrouveront dans "Mousseline" dont le sujet est cependant tout différent, l'esprit et l'originalité qui plurent tant alors aux spectateurs.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Les événements tragiques de la semaine dernière ont bouleversé bien des esprits, et nous n'avons aucune intention de les commenter ici. Il est toutefois dans l'ordre de noter que le président John F. Kennedy a laissé au monde entier non seulement un souvenir inoubliable comme étant un des plus grands hommes d'Etat de notre siècle, mais il a fait bien plus: En catholique convaincu, il a eu le courage et la force de montrer au monde entier que son devoir d'Etat ne lui pesait pas trop sur les épaules, car dans tous ses discours, dans toutes ses démarches et dans toutes ses décisions, on sentait ses convictions religieuses et il n'avait aucune honte de le laisser savoir à qui voulait bien l'entendre.

Si nous faisons ressortir ce point ici, c'est que John F. Kennedy a démontré au monde entier que le respect humain était une chose qui lui répugnait et que la charité était sa vertu préférée. Ayant été un de nos frères dans la chevalerie, serait-il trop vous demander d'avoir une petite intention dans vos prières pour le repos de son âme? . . .

Le grand tirage bat son plein. Les billets se vendent assez rapidement, bien que nous n'ayons aucun chiffre à vous donner pour l'instant. A tous nos frères nous disons: Ne laissons pas s'éteindre l'enthousiasme du début de cette campagne. Un effort soutenu nous conduira à une très belle réussite et en très peu de temps.

Certains des membres de notre conseil ont très bien compris l'importance du travail qui s'accomplit à la salle St-Amant et se sont rendus à la demande de notre Grand Chevalier lorsque ce dernier demandait des volontaires pour le thé annuel qui a eu lieu le dimanche 24 novembre. Encore cette année, ce thé fut un véritable succès. Ceux qui se sont rendus à l'appel se sont bien aperçus qu'il y a du beau travail qui se fait pour les enfants infirmes de notre province.

Le 8 décembre prochain, grand jour pour tous les chevaliers de notre conseil. Vous savez tous que cette date a été réservée pour un souper-communion. La messe sera célébrée en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, à 5 h. 30 p.m., et le souper suivra à l'hôtel Niakwa. Nous comptons sur la bonne volonté de tous nos membres et, cette fois, l'excuse traditionnelle de laisser leur épouse à la maison ne vaudra aucunement, puisque toutes ces dernières sont cordialement invitées. Alors, mesdames, amenez vos maris, même s'il faut leur tirer l'oreille . . . Quelle plus belle façon de fêter notre Mère du Ciel en ce grand jour anniversaire de l'Immaculée Conception.

Veuillez noter que la prochaine assemblée générale aura lieu en notre centre le lundi 2 décembre. Plusieurs sujets seront discutés, et sans votre présence, certains bons arguments seront automatiquement mis au rancart . . . Je ne vise personne en particulier.

APRES-TOUT.

Le lieutenant colonel Yves-G. Bourassa dont M. Paul-Emile Robert, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, annonce la nomination au nouveau poste de Commissaire des Fêtes du Canada français. Le colonel Bourassa, qui, entre immédiatement en fonction, sera l'âme dirigeante de la Commission des Fêtes du Canada français de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal qui a pour mission d'élaborer tout un programme de manifestations populaires dignes de la vitalité et de la jeune puissance de la nation canadienne-française.

Chronique de CKSB

Le poste s'est associé pendant trois jours au deuil qui a frappé les Etats-Unis et le monde.

Soulignons les très beaux programmes de musique religieuse présentés par Radio-Canada lundi soir.

Interviews

M. Maurice Achet, de St-Boniface, revenant d'un voyage en Amérique latine, a parlé de l'indigence extrême, incroyable, qu'il a rencontrée chez les Indiens du Pérou. Pourtant il n'en est pas à sa première visite en Amérique du Sud. Il s'est dit surpris de voir que le communisme ait relativement peu d'emprise encore chez ces populations.

M. Achet, qui organise avec soin chacun de ses périples, a emprunté les lignes aériennes du Chili. Il a été impressionné par Buenos Aires, métropole du continent latino-américain, et il a découvert là que la politique de l'Argentine n'apparaît pas sous l'angle auquel nous ont habitués les informations américaines. Il a aussi découvert Punta del Este, le Miami du sud, a traversé les Andes par le chemin de fer le plus élevé au monde, au Pérou, et visité l'ancienne cité inca de Macchu Picchu.

Le Quintette à vent de Bruxelles entreprenait lundi dernier une tournée dans l'Ouest sous les auspices des Jeunesses Musicales. M. Georges Caraël, le corniste du groupe, est aussi un homme de radio, et il a commencé par nous dire avant l'interview: "Je peux vous fournir aussi les questions si vous voulez". Il était directeur musical à la Radiodiffusion belge lorsqu'il a formé le quintette en 1952, et il laisse entendre qu'il a continué d'en être officieusement le directeur. "Vous voyez, nous existons encore". Ayant fait des tournées dans les pays francophones d'Afrique, il s'intéresse personnellement aux problèmes ethniques du Canada.

Que les autres meurent, rien de plus naturel. Mais mourir soi-même, mourir en personne, c'est un peu fort!

Xavier de MAISTRE.

Faire visiter le Canada par les Canadiens

OTTAWA — Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a suggéré le mercredi 30 octobre que l'un des meilleurs moyens de célébrer convenablement les fêtes du centenaire de la Confédération serait d'encourager les Canadiens à visiter une province autre que la leur.

Au cours d'une allocution prononcée au Cercle national des journalistes, M. Drapeau a invité l'administration du centenaire du Canada à défrayer la moitié du coût du transport des voyages des Canadiens pour leur permettre de voir ce qui se passe dans les autres provinces.

M. Drapeau adressait ces remarques à M. John Fisher, administrateur général du comité du centenaire de la Confédération, et à M. Jean-Pierre Houle, directeur de l'information et des relations extérieures de l'administration du centenaire.

En réponse à la question d'un journaliste, M. Drapeau a dit que l'emplacement adopté pour l'Expo était celui qui répondait le mieux aux besoins de l'heure. Il a ajouté que la construction du métro de Montréal aura atteint au moment de l'Expo 15 milles de longueur. Le métro pourra transporter 60,000 voyageurs par heure dans une direction seulement et constituera un apport considérable pour l'Expo.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière 248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store 406, rue Taché

La Cantine Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides 135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite 470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery 412, rue Taché

Pharmacie Archibald 665, rue Archibald

Pharmacie Provencher 182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin 157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface 354, avenue Marion

PRIX: 10¢ le numéro.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 3 décembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 483-63 — St-Boniface

Demandeur: MM. Brock et Brock, au nom du propriétaire.

Objet: De modifier les restrictions F afin de permettre la construction d'une addition d'un étage, approximativement 51 pieds par 56 pieds à l'arrière de la bâtisse industrielle existante, ladite addition devant s'étendre dans le district F et devant être située selon le plan classé dans le bureau de la soussignée.

Propriété: 55, rue Archibald.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivants seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 10 décembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 490-63 — St-Boniface

Demandeur: G. Taillieu (propriétaire).

Objet: Pour permettre la construction d'un escalier extérieur fermé du côté nord de la bâtisse d'un étage et demi existante, ladite bâtisse et ledit escalier devant avoir une cour latérale de 3.5 pieds de largeur du côté nord au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 268, rue Des Meurons.

Cas no 491-63 — St-Boniface

Demandeur: Keith Built Homes Limited (propriétaires).

Objet: Pour permettre le maintien, tel que construit, d'un garage privé ayant une cour arrière de 3.5 pieds de profondeur, plus ou moins, au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 1197, Cottonwood Road.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

ROY'S
PLUMBING & HEATING LTD.
Entrepreneurs en plomberie
Chauffage à l'air chaud et à l'eau chaude
Installations au gaz
RAOUL ROUSSEAU, propriétaire,
39, avenue Woodydell, St-Vital
Téléphone: AL 6-1324

SERVICE DE PNEUS COMPLET
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CH 7-7468

Films développés — SERVICE EFFICACE ET RAPIDE
Caméras, lampes-éclair et tous accessoires de photographie
WALLY'S CAMERA SHOP
254, rue Marion — Tél.: CEdar 3-6158
En face du magasin Woolworth's

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Ordonnances de médecin remplies avec soin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, avenue Provencher, St-Boniface — Téléphone: CHapel 7-3863

CHARLES LANTHIER & FILS
MANTEAUX DE FOURRURE
FAITS SUR MESURE
99, rue Marion — CE 3-6850 — St-Boniface

GREEN ACRES MEMORIAL GARDENS AND FUNERAL CHAPEL
Un certificat de bénédiction fut émis par l'Archidiocèse de Saint-Boniface le 28 juin 1959.
Route No 1 Est du chemin Navin — Tél.: 222-3241

ASSURANCES
GEORGES-J FOREST
183, rue Marion — CHapel 7-1323

Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

M. E. SABOURIN
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1351

Votre représentant canadien-français
CHEZ WILEY
VENTES MERCURY
276, rue Colony — SP 2-2411
René Pelletier — Rés.: CH 7-2660
METEOR — MERCURY — COMET
FORD BRITANNIQUE — CAMION MERCURY

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Pour l'homme de bon goût


signifie une élégance sobre et recherchée
Une création classique de



Pour l'automne, c'est la mise en scène des tissus classiques et des coloris sombres — et l'importance qu'ils attachent à une élégance sobre. Notre Collection de Vêtements à l'allure classique est maintenant arrivée. Nous vous invitons bien cordialement à venir voir ces vêtements de choix et de style avant-garde.
Complets de choix à partir de $69.50
Vendus avec orgueil par
HUOT
200, avenue Provencher — St-Boniface

Passionnant film canadien au cinéma de St-Pierre-Jolys

L'Office National du Film est mondialement connu pour la qualité de ses films documentaires. Ajoutons que les Franco-Manitobains de tous nos centres urbains et ruraux, de tous les âges, de toutes les classes sociales ont appris eux-mêmes à apprécier ces films grâce au Comité du Film de l'AECFM. M. Antonio Vielfaure, qui était encore récemment le représentant dans notre milieu de l'ONF, accomplit à ce propos un immense travail d'éducation. Son successeur, M. Gérard Gagné, de St-Pierre, l'a dignement remplacé. Et déjà il a à son compte quelques coups d'éclat en ce domaine du film bien fait, instructif, enrichissant.

Or voici que M. Gagné vient d'obtenir pour son cher village de St-Pierre la quasi-première du film caandien "Drylanders", premier film commercial produit par l'ONF qui vient à peine d'être présenté dans un grand cinéma de Winnipeg. (On sait que ce film sera bientôt en français, sous ce titre: "Un autre pays".) On ne peut qu'inciter toute la population de St-Pierre et des environs à se rendre au cinéma local les 2, 3 et 4 décembre. Personne ne le regrettera.

"Drylanders" présente de façon dramatique la vie de pionniers des prairies du sud de la Saskatchewan. C'est l'histoire d'un homme et d'une femme dont la foi et le courage surent vaincre toutes les difficultés pour "tenir". L'histoire débute en 1907, moment où tant de jeunes couples s'acheminèrent vers l'Ouest. On est au temps où boeufs et chevaux sont les moyens ordinaires de traction. Les colons travaillent pratiquement jour et nuit. La prospérité sourit, mais sans que l'inquiétude s'estompe complètement: car il y a crainte de grêle, de sécheresse, de vents violents qui soulèvent la poussière des champs. Tout cela hélas! fut le lot des pionniers dans les années '30, spécialement en 1932, 1934 et 1937 alors que tous les records furent battus en fait de sécheresse, de poussière et de pauvreté.

"Drylanders" vous fera revivre toutes ces péripéties, dramatiquement et véridiquement. Ne manquez pas votre chance de revivre ces tristes pages de l'histoire de l'Ouest canadien, pages aussi de courage, de persévérance, de victoire.

Le Pas

Mariage Martin-Sokoloski

Le samedi 16 novembre avait lieu, dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Le Pas, le mariage de Mlle Valerie Sokoloski, fille de Mme P. Sokoloski, à M. Johnny Martin, fils de Mme L. Martin, de Périgord, Sask. Le R. P. J. Chaput, O.M.I., célébra la messe nuptiale. Mme Marcel Chartier, soliste, était accompagnée à l'orgue par Mme E. Morrissette.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son oncle, M. Joe Sytnyk, de Winnipeg. Elle était revêtue d'une longue robe de satin blanc avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis et portait un bouquet de fleurs blanches et roses.

Les filles d'honneur, Mlles Muriel Labelle et Betsy Soshychi, portaient des robes de chiffon mauve et des bandes en organdie mauve. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Camille Fortin et B. Ouellette. La petite bouquetière, Andrea Martin, portait aussi une robe en chiffon mauve.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble bleu avec accessoires noirs et blancs. Des roses composaient les fleurs du corsage. La mère du marié avait un ensemble en brocart couleur or, accessoires beiges et des roses au corsage.

Le souper et la réception eurent lieu à la salle Guy. La table était décorée d'un gâteau à quatre étages fait par la grand-mère, Mme I. Martin.

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noces dans le Sud.

Sont venus pour ce mariage: Mme I. Martin, M. et Mme Ray Finch, M. Normand Bernier, M. G. Fortin, Mme C. Newman et M. G. Martin, de Périgord, Sask., M. Joe Sytnyk, de Winnipeg, Mlle Lilliane Labelle, de Dauphin, Mlles Elizabeth Sokoloski et Josephine Botchlar, de Winnipeg, et M. Hubert Plante, de Thompson, Man.

Ste-Rose-du-Lac

Activités de la L.F.C.

Au-delà de 25 membres de la Ligue des Femmes Catholiques assistèrent à la réunion mensuelle présidée par Mme Jos. Montsion. Après les prières, le Père Directeur répondit aux questions posées par les dames, ce qui fut très intéressant et surtout très instructif. Puis il expliqua le rôle des témoins lorsque le prêtre vient au foyer pour administrer l'extrême-onction et pour la visite paroissiale.

Le thé du 16 novembre et la vente des livres de recettes furent un succès. Les dames remercient tous ceux et celles qui ont aidé à la réalisation de ces entreprises.

Jour du Souvenir

Le lundi soir 18 novembre, les Chevaliers de Colomb de Dauphin vinrent s'unir au Conseil de Ste-Rose pour célébrer le souvenir des soldats Chevaliers. Une messe fut célébrée par le R. P. E. Dorge, O.M.I., à l'église paroissiale. Puis tous se réunirent au gymnase de l'école élémentaire pour les agapes. Plusieurs réunions conjointes des deux conseils sont prévues pour l'hiver.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi 20 novembre, un grand nombre de parents se réunirent à l'école afin de rencontrer les professeurs et discuter des problèmes scolaires. M. Albert Normandeau, principal, présida la réunion en l'absence du président de l'Association. Il présenta des prix aux élèves gagnants du concours de pancartes pour la semaine du livre de la bibliothèque.

Mlle Marie Adam fit part de son expérience au conseil des Nations unies à Winnipeg. Mme Raymond Tucker présenta deux bourses, don de la Ligue des Femmes Catholiques, aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux examens de juin dernier. Mlle Yvette Molgat reçut la bourse de $100 pour l'élève du grade 12, et Mlle Marie Adam reçut celle de $75 pour les meilleures notes du grade 11. M. Normandeau félicita ces deux élèves et remercia les dames de leur belle initiative.

En suite les parents et maîtres des deux écoles se divisèrent en groupes pour discuter les points suivants: les absences non motivées à l'école; les devoirs à la maison et les méthodes de travail; les bulletins des élèves et les costumes pour les élèves. Tous furent enchantés des discussions et projettent de se réunir de nouveau à la mi-janvier.

Mariage Erlendson-Frobisher

Le samedi 20 novembre, le R. P. J. Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Viviane Frobisher à M. Marlind Erlendson, de Reykjavik.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Neault et Carol Erlendson, accompagnées de MM. Stein Erlendson et Maurice St-Germain.

M. et Mme Erlendson demeureront sur leur ferme à Reykjavik. Les meilleurs voeux les accompagnent.

Woodridge

Souper paroissial

Le 3 novembre avait lieu le souper à la dinde dans la salle paroissiale. Un sincère merci aux personnes des paroisses environnantes qui se sont rendues pour faire de ce souper un succès.

M. l'abbé M. Giroux, curé, remercie spécialement les dames organisatrices.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Paul Charrette à l'occasion de la naissance d'un fils, Joseph-Denis, né le 16 novembre à l'hôpital St-Boniface.

Çà et là

Mlle Marie Monchamp est revenue enchantée de son voyage à Alma, Arkansas, où elle a rendu visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raphaël Monchamp.

M. et Mme Joseph Yvon ont assisté au mariage de leur nièce, Monique Yvon, de St-Labre, à M. Wilfrid Carrière, de St-Boniface. Leur fils, René, les accompagnait.

Bienvenue à Mlle Tania Ross, de Winnipeg, qui a fait l'acquisition du couvent qui appartenait aux Révérendes Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe.

Partie de cartes

Le 24 novembre avait lieu en la salle paroissiale une partie de cartes organisée dans le but de recueillir des fonds pour le concert de Noël qui doit avoir lieu le 20 décembre. Les profits nets de $183 en démontrent la réussite.

Les premiers prix aux cartes, pour hommes, échurent à MM. Gérard et Norris Hora; pour les dames, à Mmes Jeannine Werbenuik et Jack Snow.

La chance semblait favoriser Mme Jack Snow, car elle fut l'heureuse gagnante d'une boîte d'épiceries (valeur de $10) comme prix d'entrée.

Mme Louis Gendron gagna le prix de la loterie, une couverture de laine. Il y eut beaucoup d'autres prix trop nombreux pour énumérer. Il y eut plusieurs tours de bingo et divers jeux.

A la fin de la soirée, un goûter fut servi et tous se séparèrent heureux d'avoir passé une agréable soirée.

Ste-Anne-des-Chênes

Souper paroissial

On n'a qu'à lire **La Liberté et le Patriote** chaque semaine pour constater que de ce temps-ci les soupers paroissiaux se succèdent à un rythme accéléré. Chaque centre se vante d'avoir reçu une foule de convives et de leur avoir servi le meilleur des repas. Ici à Ste-Anne-des-Chênes on se contente de dire la vérité, c'est-à-dire que dimanche dernier 650 personnes sont venues de partout pour participer au plus délicieux des repas qu'on puisse rêver: repas à la dinde, repas bien cuit et servi tout chaud, dessert en abondance et plus que succulent . . .

La préparation et le service courtois et exquis furent le résultat de la collaboration de tous, mais il convient de mentionner tout particulièrement la participation enthousiaste des "jeunes", membres du Comité des Loisirs. Ce sont d'ailleurs les jeunes qui seront les premiers à tirer profit de ce souper paroissial, car les profits seront versés dans la caisse du Comité des Loisirs et permettront de multiplier les activités sportives dans la paroisse au cours des prochains mois.

Le Comité des Loisirs tient donc à remercier tous ceux qui ont aidé au succès réel de ce souper paroissial.

Prochaine ordination

Le R. F. Isaïe Blanchette, O.M.I., qui est actuellement en 4e année de théologie au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., sera ordonné prêtre dans l'église de Ste-Anne-des-Chênes, sa paroisse natale, le dimanche 22 décembre prochain. Le futur prêtre est le fils de M. et Mme Florian Blanchette.



Une nouvelle organisation consacrée à la préservation des ressources naturelles du Manitoba est née lors de l'inauguration du "Carling Conservation Club". Plus de 80 personnes — dignitaires provinciaux et civiques, écrivains, etc. — signèrent alors la "promesse" du Club, écrite sur une peau de daim. La photo ci-dessus fut prise au moment où l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, apposa sa propre signature. L'accompagne M. Howard Spohn, président de Carling.

Les élèves des écoles de La Broquerie prouvent que l'école est centre de vie

LA BROQUERIE — A l'instar de leurs aînés du cours secondaire, les élèves de l'école élémentaire savent prouver que leur école est centre de vie.

Ceux qui ont eu le plaisir d'assister à la réunion du 21 novembre ont pu le constater. Plusieurs distingués orateurs, tous présentés par différents élèves, avaient été invités à traiter de divers états de vie susceptibles d'intéresser la jeunesse étudiante. M. Oscar Gagnon, instituteur, souhaita la bienvenue à l'assistance.

La Rév. Sr Labonté, S.G.M., parla de la vie religieuse. Vie de générosité entièrement consacrée à Dieu qui promet le centuple et la Vie Eternelle à ceux qui sont fidèles à le suivre. Mme Elas Gauthier, à titre d'ancienne institutrice et de mère de famille, dit que dans n'importe quelle vocation, apprendre à obéir pour l'amour du bon Dieu, donne du courage. Mlle Moreau, infirmière diplômée de l'hôpital général St-Boniface, sut convaincre ses jeunes auditeurs que, inspirée et dirigée par la vie du Christ, la garde-malade qui accomplit sa tâche en souriant malgré tout est assurée de recevoir autant qu'elle donne. M. Antonin Duhamel se dit natif de La Broquerie. Maintenant inspecteur de la Division de la Rivière-Rouge, il traita des qualités nécessaires dans l'enseignement, affirmant qu'en toute profession l'essentiel est de sauver son âme. Pour cela il importe de vivre de la vie du Christ. M. Albert Vielfaure, M.A.L., au nom des hommes d'affaires, assura la gent écolière que dans la vie on ne fait pas toujours ce que l'on veut, mais que l'on est toujours heureux en accomplissant la volonté du bon Dieu et en cherchant à juger le prochain de la manière la plus charitable.

M. l'abbé Ubald Lafond, curé, reprenant le mot de M. Duhamel, insista sur la nécessité de vivre de la vie du Christ. Par ses propres expériences il démontra combien il en coûte de rester fidèle à l'appel de Dieu. Par contre, si le sacerdoce exige de pénibles sacrifices il est source d'immenses consolations. M. le curé ajouta un mot de félicitations à M. Oscar Gagnon et Mlle Carmel St-Hilaire pour leur dévouement envers la Jeunesse Etudiante Catholique. Mlle St-Hilaire termina en adressant à tous ce mot simple mais précieux: merci.

Assemblée de l'A.P.M.

L'Assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le 12 novembre. Tous ont bien apprécié la conférence donnée par M. le Dr Louis Masson, Ph.D., portant sur "Les relations naturelles et normales entre adultes et jeunes". Il y eut ensuite discussion en groupe sur un questionnaire en rapport avec le sujet. Le Dr Masson fit alors ses commentaires sur les réponses et voulut bien aider les parents en les éclairant sur tout autre problème qu'ils voulurent lui exposer.

Retraite paroissiale

Le vendredi 22 novembre se clôturait une retraite paroissiale prêchée par M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, qui au cours des exercices de la semaine, s'appliqua surtout à inspirer à son nombreux et fidèle auditoire la confiance en l'amour miséricordieux de Jésus. Il ne suffit pas d'éviter le mal par crainte du châtiment mais il importe de se sanctifier par amour. Ce sentiment, le prédicateur possède le don de le communiquer aux âmes non seulement par sa parole spirituelle et sympathique mais aussi par l'esprit de charité qui le caractérise.

M. l'abbé Ubald Lafond, curé, félicita les paroissiens pour avoir si généreusement répondu à son appel. De leur côté les paroissiens veulent exprimer leur gratitude à la Providence, à leur pasteur ainsi qu'au dévoué curé de St-Malo pour les bienfaits reçus durant cette retraite.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le personnel et les élèves de l'école secondaire le dimanche 24 novembre obtint un grand succès. M. Armand Bédard, qui présidait la soirée, souhaita la bienvenue à une nombreuse assistance. Il y eut ensuite whist et bingo. M. André Fréchette et Mlle Marlene Gosselin exécutèrent quelques jolis morceaux de piano. M. Alphonse Fournier voulut bien diriger une vente à l'enchère qui rapporta de beaux profits. A la loterie, le premier prix fut remporté par M. Guy Fournier, et le deuxième par Mlle Denise Parisien, d'Otterburne. Les organisateurs remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur intéressante soirée.

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Supérieure, actuellement à l'infirmerie, et à Mme Nestor Gagnon, qui fait un stage à l'hôpital de Ste-Anne.

Sainte-Claire

Décès

Le 8 novembre décédaient accidentellement, M. Edouard Laplante, 28 ans, fils de M. et Mme Norbert Laplante, et M. Edwin Lafontaine, 18 ans, fils de Mme Florence Lafontaine.

Le service funèbre des deux défunts fut chanté à 10 h. a.m. le mardi 12 novembre. L'église était remplie à capacité. Les paroissiens sont venus nombreux et ont prouvé leur sympathie aux familles éprouvées.

M. l'abbé H. Dansereau, curé, a chanté la messe de Requiem. La chorale fit les frais du chant.

Mourir avec la joie sacrée qu'on n'a jamais fait de mal à une seule âme!

Comtesse GHIKA.

Inhumation, à Ste-Agathe, de Mme Philomène Brodeur

STE-AGATHE — La plupart des gens d'âge mûr de Ste-Agathe se rendaient à St-Adolphe le mercredi 20 novembre pour assister aux funérailles de Mme Philomène Brodeur qui fut pendant longtemps une bonne paroissienne de la localité. Après le service, un cortège de 24 automobiles suivit la dépouille mortelle pour l'accompagner à sa dernière demeure dans le lot familial du cimetière de Ste-Agathe.

Mlle Irène Guertin, de Victoria, C.-B., Mme Eva Lévis, de Seattle, Wash., et M. Auguste Hébert, de St-Hyacinthe, Qué., vinrent aux funérailles de leur vieille et très estimée tante. La triste circonstance a permis aux deux visiteuses de saluer maints anciens amis et faire de courtes visites à leurs parents des environs. Elles reprenaient l'avion pour leur domicile dimanche midi. M. A. Hébert est retourné chez lui le lendemain des funérailles.

Assemblée annuelle

Le jeudi 21 novembre avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de grains (Manitoba Pool Elevator) de Ste-Agathe dans la salle des Vétérans. Cette organisation fonctionne pour la 17e année et ses progrès ont été constants aux bénéfices des cultivateurs membres. Cette année, 125 fermiers ont reçu des permis. 300,000 boisseaux de grains ont passé par le nouvel élévateur depuis son ouverture le 1er décembre 1962. M. Maurice Côté, agent, a su manoeuvrer le tout avec habilité et compétence. Les sociétaires lui en sont reconnaissants.

On remit à tous les assistants un rapport détaillé des opérations financières et M. Bob Papineau, des bureaux-chefs de Winnipeg, en fit la lecture. M. Don Wilton donna un rapport des activités de l'ensemble des Coopératives de grains du Manitoba. M. Ivy Weir donna un compte rendu du congrès des Coopératives de grains à Winnipeg, auquel il a assisté en fin d'octobre. Il insista sur l'assurance contre les accidents que tout actionnaire, vendant 500 boisseaux de grains par année pendant trois ans ou l'équivalant en animaux à la Coopérative, possède automatiquement pour lui et sa famille.

On nomma MM. Télesphore Dorge et John Weins comme délégués au congrès de 1964. M. Edmond Lemoine fit connaître à l'assemblée quelques-unes de ses impressions par rapport à son voyage à Fort William, Ont., à l'occasion de l'ouverture du puissant élévateur l'hiver dernier.

Les directeurs du présent conseil d'administration sont MM. Lorne Parker, président; Edmond Lemoine, secrétaire; Gérard Lemoine, Hilaire Gratton, Ivy Weir, Gaston Brémault et Emmanuel Lemoine.

Noces d'argent

Le samedi soir 23 novembre, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la salle des Vétérans, à l'occasion des noces d'argent d'un ancien combattant et de son épouse, M. et Mme Hector Bourbonnière, de Lorette. La soirée fut rehaussée par la présence du R. P. R. Bédard, O.M.I., qui, avec des amis, a tenu à venir offrir ses félicitations et bons souhaits aux heureux jubilaires.

Une adresse lue par M. Elie Dorge notait que l'ami Hector ayant servi pendant les deux grandes guerres mérite considération de tous ses concitoyens. On rappela aux jubilaires les jours heureux, comme celui de leur mariage, celui inoubliable du bienheureux retour de captivité, celui de la collation du diplôme de leur fils aîné à Lorette et ses succès actuels dans la vie militaire. Tout ceci fait oublier ou au moins compense pour les jours d'épreuves qui n'ont pas manqué aux époux Bourbonnière, mais qu'ils ont, avec la grâce de Dieu, supportés vaillamment.

M. et Mme H. Bourbonnière furent émus des marques d'affection reçues à cette occasion et remercient chaleureusement tous et chacun.

Prix de français

Le dimanche soir 24 novembre, l'auditorium de l'Institut Collégial se remplissait pour la distribution des prix et des diplômes de français et de catéchisme aux élèves méritants des écoles élémentaire et secondaire. MM. les abbés A. Couture, curé, et R. Nadeau, d'Aubigny, étaient les invités d'honneur. M. Hector Bahuaud, maître de cérémonies, énonça le programme et proclama les notes obtenues par chaque élève, lesquelles étaient pour la plupart très satisfaisantes.

Les yeux des assistants jouirent grandement du coup d'oeil magnifique des élèves bien rangés sur le théâtre dans leur joli costume d'ensemble, et leurs oreilles, de l'harmonie ravissante des chants exécutés.

Félicitations et remerciements aux élèves et à leur dévouée institutrice.

MM. les abbés Couture et Nadeau, à tour de rôle, donnèrent leur appréciation et leurs encouragements.

Décès de M. Henri Aubry

M. Henri Aubry, de San Diego, Cal., est décédé à Montréal le 31 octobre des suites d'un accident, à l'âge de 70 ans.

Le service eut lieu à Montréal le 4 novembre dans l'église St-Enfant-Jésus où le défunt avait été baptisé. La dépouille mortelle, accompagnée de Mme H. Aubry (née Eva Robert) et de M. Paul Aubry, de Ste-Agathe, fut transportée par avion à San Diego pour y être inhumée près de la mère du défunt.

Mme Henri Aubry et M. Paul Aubry désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve.

Otterburme

Baptême

Le 24 novembre: Réjean-Richard, fils de Pierre LaRoche et de Carmen Brémaud, né le 16 novembre. Parrain et marraine, Richard Power et Odette Brémaud.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

Résumé de l'assemblée conjointe du Conseil Canadien de la Coopération et du Conseil de la Coopération du Québec qui eut lieu le 6 novembre 1963, à 2 h. 30 p.m. au Château Frontenac à Québec.

En vue de refaire les cadres financiers du Conseil Canadien de la Coopération, les représentants de tous les conseils provinciaux étaient présents à cette assemblée à l'exception du représentant du Conseil de la Coopération de l'Ontario qui est au stage de fondation. Plusieurs voeux furent présentés aux administrateurs du Conseil Canadien de la Coopération de la part du Conseil de la Coopération du Québec et les représentants de chaque conseil provincial.

Le voeux qui fut le plus acceptable à mon opinion fut celui de la cotisation uniforme de la part de chaque conseil provincial, par exemple, 10 pour cent des revenus brutes de chaque conseil. Dans ce cas, l'augmentation du budget de chaque conseil provincial serait une augmentation comparative au Conseil Canadien de la Coopération. Cela permettrait au Conseil Canadien de la Coopération d'avoir un secrétaire permanent et d'avoir son bureau-chef propre soit à Québec ou Ottawa.

Avec la reconstruction financière du Conseil Canadien de la Coopération, nous pourrons sûrement prendre notre juste part des activités entreprises conjointement par le Conseil Canadien de la Coopération et le Co-operative Union of Canada.

Je vous présente en résumé, les voeux présentés à la fin du 24e congrès général de la Coopération à Québec qui eut lieu les 6, 7 et 8 novembre au Château Frontenac à Québec.

Après avoir discuté de différents aspects généraux se rapportant au thème du congrès, la "Planification économique dans le mouvement coopératif", les membres du comité formulent les voeux suivants:

1er) Que des remerciements soient adressés aux autorités gouvernementales: a) pour l'adoption des nouvelles lois coopératives; b) pour l'organisation au sein du secrétariat provincial d'un service des coopératives destiné à administrer les lois coopératives et à rendre des services à tous les secteurs de la coopération. C'est là, selon les membres du comité quelque chose de très avantageux, si on en juge par l'aide considérable et efficace que le gouvernement a apportée jusqu'ici aux coopératives agricoles par son service de la coopération au sein du ministère de l'Agriculture.

2e) Que des remerciements soient adressés à Me François Jobin pour la qualité de son apport à l'étude de la législation coopérative et à la préparation des recommandations du Conseil de la Coopération du Québec.

3e) Que des félicitations soient adressées à M. Léo Bérubé qui au cours de l'année a été nommé directeur du nouveau service des coopératives au secrétariat provincial. Le travail considérable que M. Bérubé a accompli pendant les quinze ans passés au Conseil de la Coopération du Québec et au Conseil Canadien de la Coopération, et les résultats qu'il a obtenus sont un gage de succès pour ce nouveau service des coopératives.

4e) Que la diffusion de la doctrine coopérative, sous l'égide du Conseil de la Coopération du Québec se fasse avec préoccupation principale de rejoindre la femme et la jeunesse.

5e) En ce qui concerne la planification économique, le comité suggère:

a) que, à la lumière des événements et dans le contexte de l'évolution rapide des conditions économiques et sociales, le Conseil de la Coopération du Québec et les secteurs repensent et revisent leurs objectifs dans un constant souci d'adaptation et que les dispositions soient prises pour favoriser les rencontres officielles des responsables des différents secteurs dans le but d'assurer l'unité de pensée et la coordination des efforts du mouvement. Que le Conseil de la Coopération du Québec établisse, avec le Conseil de l'Orientation Economique, des relations de plus en plus étroites afin d'assurer la participation active du mouvement coopératif au travail de planification économique et à la réalisation du plan qui sera adopté;

b) que le congrès approuve et ratifie les démarches déjà faites par le Conseil d'administration en regard de la participation du mouvement à l'élaboration des plans du Conseil d'Orientation économique et demande à ce que ces démarches soient poursuivies dans le plus grand intérêt du mouvement;

c) que le Conseil de la Coopération du Québec et les secteurs du mouvement coopératif étudient les possibilités d'adapter leurs structures géographiques aux régions économiques qui seront déterminées pour les fins de la planification.

René TOUPIN, secrétaire-propagandiste du C.C.M. et directeur du C.C.C.

Ne croire qu'à soi, n'obéir qu'à soi, voilà la plus féconde source d'erreurs et de misères.

P. CHOCARNES, O.P.

St-Georges

Funérailles

Le service funèbre de M. Charles Harbottle, décédé le lundi 18 novembre à l'hôpital de Selkirk, fut chanté le jeudi 21 novembre. M. l'abbé Edouard Fontaine chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. Charles Comeau, O.M.I., de Fort Alexandre, et de M. l'abbé Louis Morin, curé, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait Mgr J. Bellavance, de Pine Falls.

La chorale paroissiale, sous l'habile direction du R. P. A. Plamondon, O.M.I., exécuta la messe des morts. Mme Florence Vincent touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Alfred Ford, Elie Martel, Edward Kemball, Olivier Chèvrefils, Henri Martel et Omer Chèvrefils.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Cordélie; deux fils, Georges, de St-Georges, et Charles, de Winnipeg; une fille, Mme Laurel Davenport, de Portland, Oregon; neuf petits-enfants; quatre arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Harry McCoy, de Sault-Ste-Marie, Ont.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

MAL DE DOS?
...pas moi!
Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur



De St-Boniface à:

Thompson	$13.50	Montréal	$22.00
Edmonton	$15.00	Toronto	$20.50
Vancouver	$23.50	Halifax	$36.00

Ces tarifs avantageux s'appliquent aux voyages simples en voiture coach pendant les 161 jours rouges . . . et ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses aubaines que vous offre le calendrier Rouge, Blanc et Bleu du CN. N'est-ce pas sensationnel . . . jusqu'à 58% d'économie!

En outre:

- Service courtois, jour et nuit, d'un préposé dans les voitures-coach et les voitures-lits du Super Continental, qui comprend un salon-rafraîchissements.
- Repas servis gratuitement aux voyageurs des voitures-lits.
- Économies substantielles à ceux qui partagent la même place de voiture-lits.
- Voyages plus rapides et horaires plus commodes.

Beau temps, mauvais temps, le train est à temps.

Toutes les places de voiture-coach sont réservées sans frais supplémentaires dans le Super Continental entre *Vancouver — Toronto/Montréal* et l'Océan Limité entre *Montréal — Halifax*.

RÉSERVEZ TÔT . . . ET OBTENEZ LA PLACE DE VOTRE CHOIX

P-3-146NF

voyages à prix d'aubaine

CN

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"



- Prescriptions
- Vitamines
- Articles de toilette
- Cartes de souhaits
- Service de films

PHARMACIE ST-PIERRE

René Mulaire, pharmacien

Canadiens-français.

l'Alberta vous réclame

Quelques belles fermes sont présentement à vendre dans nos centres canadiens-français dans la région de St-Paul, Alberta.

En plus de répondre à votre besoin de vous établir sur des terres fertiles, vous aiderez à consolider nos minorités françaises.

Pour toute information adressez-vous à

La S.E.R. de St-Paul, Limitée,
St-Edouard,
Alberta.





Joute
pour la coupe
GREY
diffusée directement de
Vancouver
le samedi 30 novembre
2 h. 45 à 6 h. p.m.

★

Le réseau de Radio-Canada présentera à l'antenne de votre poste la finale du Football canadien — soyez à l'écoute de CKSB, 1050 au cadran . . . le poste qui n'oublie pas les sportifs.

Les finissants de la Rivière-Rouge reçoivent diplômes et bons conseils

ST-MALO — Les finissants de juin 1963 dans la division scolaire de la Rivière-Rouge ont été "couronnés" dimanche dernier à St-Malo, recevant à la fois diplômes et prix et aussi, de la part des orateurs de circonstance, des bons conseils puisés particulièrement dans la vie du regretté président Kennedy.

Les cérémonies débutèrent dans l'église paroissiale par un salut solennel du St-Sacrement. Puis la foule des invités d'honneur, des commissaires et des instituteurs de la division, des parents et des amis se massa dans la salle paroissiale au sous-sol de l'église. Bientôt les 26 finissants entraient processionnellement dans la salle et se dirigèrent vers l'estrade, alors que Mme Hélène Arpin et Mlle Denise Garant, institutrices à St-Malo, jouaient au piano une marche solennelle. Tous, garçons et filles, portaient fièrement la toge et le béret.

M. l'abbé David Roy, curé et président d'honneur, souhaita alors la plus cordiale bienvenue "dans notre humble salle paroissiale" aux parents et amis dont c'est le jour d'honneur et de joie, et aux finissants qui sont parvenus à un terme de leur vie, celui qui permet toutes les espérances d'avenir et invite justement à un élan en avant. M. Pierre Baril, président de la commission scolaire de la Rivière-Rouge, proclama ensuite les noms des finissants, chacun venant recevoir des mains de M. le curé son parchemin. Mlles Louise Sapach, de Carlowrie et finissante de l'Institut Collégial St-Malo, et Lucille Beaudette, de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste, furent les porte-parole au cours de l'après-midi, exprimant en français et en anglais les sentiments qui les animent au terme de douze années d'étude:- reconnaissance aux parents, commissaires et instituteurs qui ont favorisé si efficacement leur éducation bilingue, mais surtout catholique et française; appréhension face à l'avenir qui semble exiger encore plus d'instruction et d'éducation que le bagage acquis pendant 12 ans: regret de quitter l'Alma Mater, mais aussi désir de mettre en pratique dans les diverses professions rêvées ce qu'on y a appris "pour vivre, penser, parler selon nos origines et nos futures responsabilités".

Prix d'honneur

Collège St-Joseph d'Otterburne: Maurice Bazin, prix pour succès en français, offert par M. Louis Bazin, de St-Claude; Jean Beaumont, prix pour succès en chimie, offert par M. Raynald Lavack, professeur au Collège St-Joseph; Richard Bourrier, prix pour succès en anglais, donateur anonyme; Réal Fillion ,prix pour succès en chimie, offert par le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur du Collège St-Joseph; Dwight Hopfner, prix pour succès en littérature anglaise, offert par le R. F. Fernand Marion, C.S.V., principal du Collège St-Joseph; Maurice Lavigne, prix pour succès en physique, offert par les Chevaliers de Colomb d'Otterburne; Henri Marchessault, prix pour succès en mathématiques, bienfaiteur anonyme; Gérald Pantel, prix pour succès en physique, par les Clercs de St-Viateur du Collège St-Joseph; Norbert Philippe, prix pour succès en mathématiques, par les Clercs de St-Viateur du Collège St-Joseph; Raymond Poirier, prix pour succès en français, offert par la Commission scolaire consolidée d'Otterburne, et bourse pour succès en anglais, offerte par M. Antonin Duhamel, inspecteur d'école.

Institut Collégial Ste-Agathe: Huguette Desrosiers, prix d'excellence et de succès général, présenté par les Chevaliers de Colomb de Ste-Agathe, prix de français offert par Soeur Paul-de-l'Eucharistie, supérieure et directrice de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, et prix de mathématiques et d'anglais, offert par Soeur Paul-de-la-Croix, directrice de l'Institut Collégial Ste-Agathe.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste: Lucille Beaudette, bourse offerte par Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, et par M. le Dr Joseph-H. Boucher; Jacqueline Comeault, bourse offerte par Mère Isidore-de-Séville, supérieure provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et par la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Jean-Baptiste; Noëlla Dionne, bourse offerte par M. le maire Arthur Vermette et par le Manitoba Wheat Pool; Denyse Jutras, bourse offerte par M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, et par l'école consolidée Inverness de Letellier; Marie Marion, bourse offerte par la Coopérative de St-Jean-Baptiste et par le Manitoba Wheat Pool; Yvonne Sabourin, bourse offerte par la Chambre de Commerce de St-Jean-Baptiste; Lynne St-Godard, bourse offerte par M. David Friesen, gérant du Manitoba Wheat Pool.

Institut Collégial St-Malo: Mlle Louise Sapach, prix offert par la St. Nicholas Benefit Association of Rosa, pour succès général et plus haut pourcentage en mathématiques.

Institut Collégial St-Pierre: Lorraine Dumont, bourse d'étude ($450) décernée par le gouvernement pour études universitaires au Collège féminin St-Joseph, bourse d'étude ($25) offerte par M. René Mulaire, de St-Pierre, et décernée à l'élève qui s'est classée première aux examens de juin 1963 au grade 12, et prix d'instruction religieuse offert par le district scolaire consolidé d'Otterburne; Lorraine Raffard, bourse d'étude ($200) décernée par le gouvernement, bourse ($100) décernée par le De Salaberry Hospital Guild pour études d'infirmière à l'hôpital général St-Boniface, et prix de succès en mathématiques offert par le district scolaire consolidé d'Otterburne et par la Chambre de Commerce de St-Pierre; Rachel Hébert, prix de succès en physique offert par le district scolaire consolidé de St-Pierre, prix de participation active et équilibrée aux organisations sportives de l'Institut Collégial St-Pierre offert par Soeur Marie-Maximilla, supérieure du couvent de St-Pierre; Elaine Saurette, prix de succès en chimie offert par le district scolaire consolidé d'Aubigny et par M. Albert Turenne, de St-Pierre; Lucie Marquis, prix de succès en littérature anglaise offert par les Chevaliers de Colomb (Conseil Carillon) de St-Pierre, prix d'initiative et de dévouement aux activités parascolaires et à la publication du journal étudiant de l'Institut Collégial St-Pierre, offert par Soeur Marie-Maximilla, supérieure du couvent; Marie-Ange Banville, prix de succès en français offert par M. Fernand Lavergne, maire de St-Pierre; Paulette Turenne, prix offert par la compagnie Harper Construction de Winnipeg, à l'élève de l'Institut Collégial St-Pierre ayant obtenu le plus haut pourcentage dans les examens du grade 11 en juin 1963.

Orateurs invités

Après la lecture d'un télégramme de félicitations aux finissants, qu'avait envoyé de Cornwall, Ont., le R. P. Hector Côté, C.S.V., ancien professeur au Collège St-Joseph d'Otterburne, le maître de cérémonies, invita MM. Antonin Duhamel, inspecteur d'école, et Léo Rémillard, directeur des émissions françaises à Radio-Canada, à donner des conseils appropriés aux finissants.

M. Duhamel leur donna deux conseils: "Ne vous arrêtez pas en route", continuez vos études formelles et trouvez des centres d'intérêt, suivez des cours et faites partie de cercles d'étude, visitez les bibliothèques, car la poursuite des études est à la foi un urgent devoir social et un excellent moyen de culture personnelle, et il vous reste une multitude de choses à apprendre, d'autant plus que beaucoup de choses apprises à l'école ont déjà bien changé. Et puis, "soyez heureux", d'un bonheur profond et véritable qui n'exclut pas épreuves et échecs, ni même douleurs et peines, mais qui est fait de la capacité de voir la valeur des choses dans la vie, enrichie d'esprit de foi et d'une âme sereine. L'orateur appuya ses remarques sur un texte puisé dans "Profiles in Courage", livre écrit par John F. Kennedy, regretté président des Etats-Unis.

M. Rémillard, spirituel philosophe, traça d'abord et de façon très vivante la biographie d'un écolier qui a parcouru le cycle complet des études de la 1ère à la 12e année, félicita les finissants qui ont atteint ce terme et se lancent maintenant dans la profession rêvée et choisie, les incita à continuer leurs études et à s'enrichir grâce à la lecture, à la radio, à la télévision, et enfin les encouragea à devenir des chefs renseignés sur leurs droits ici au pays, sur les questions actuelles du bilinguisme et du biculturalisme. "On vous a fourni la base. Construisez dessus avec enthousiasme et initiative, sans dévier du but ultime".

Après ces paroles, il illustra davantage sa pensée, lui aussi, par des paroles que le président Kennedy prononçait en juin dernier dans une église catholique de l'Allemagne. Car, dit-il, ce jeune président si courageux et si chrétiennement inspiré peut et doit être pour vous une source d'inspiration. Comme lui, soyez courageux et fiers de votre foi, de vos origines, et allez de l'avant, guidés à bon port par Marie, l'étoile des voyageurs.

Un programme musical termina cette brillante cérémonie du "couronnement des finissants". Mlle Gloria Morasutti et M. Léo Goulet, de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, accompagnés au piano par Mme Goulet (née Marilyn Balcaen), chantèrent des extraits des opérettes "South Pacific" et "The King and I", des "Contes d'Hoffmann" d'Offenbach, et "Le choral des adieux". Oeuvres d'un goût parfait, interprétées avec art, et sous le signe du bilinguisme intégral. Les applaudissements chaleureux de l'auditoire ne furent pas ménagés.

Que de parents voulurent apporter un souvenir tangible de cet après-midi. Aussi les photographes amateurs étaient légion, et les éclairs au magnésium jaillirent très souvent au cours de la cérémonie.

Théâtre St-Pierre

Le cinéma St-Pierre, maintenant sous une nouvelle gérance, fait tout en son pouvoir pour assurer aux spectateurs, une atmosphère agréable et des films de qualité exceptionnelle. Des nouveaux projecteurs permettent de montrer ces films sous leur aspect le plus parfait.

Programme spécial pour le mois de décembre

Les 2, 3 et 4 décembre

"THE DRYLANDERS"

avec Francis Hyland et James Douglas.

Ne manquez pas ce fameux film, très intéressant pour tous, jeunes et vieux.

Les représentations commencent toujours à 8 h. 30 p.m.

BIENVENUE À TOUS

ALBERT ET YVETTE TURENNE




Pas ceci . . . Ceci!

Auto heureuse — Chauffeur heureux avec un

CHAUFFE-AUTO ÉLECTRIQUE D'INTÉRIEUR

Aujourd'hui, de plus en plus, les automobilistes canadiens gardent leur auto chaude durant la nuit. Avec un chauffe-auto électrique d'intérieur c'est presque la même chose que de posséder un garage chauffé pour seulement 7 à 10 cents par nuit. Fonctionne sur courant domestique ordinaire. Facile à installer. Coûte moins qu'un bon pneu. Disponible dans les magasins d'accessoires d'automobiles, les postes d'essence, les magasins d'appareils et de quincailleries. **Procurez-vous en un dès maintenant!**

MANITOBA HYDRO

L'Institut Coopératif Desjardins



M. Gérard Barbin

L'Institut Coopératif Desjardins annonce la nomination de son directeur, M. Gérard Barbin. M. Barbin occupait le poste de directeur des relations extérieures de l'Assurance-Vie Desjardins.

Premier centre coopératif de formation professionnelle au Canada français, conçu selon les exigences les plus modernes de la pédagogie de l'éducation des adultes, L'Institut Desjardins mettra toutes ses ressources à la disposition des Caisses populaires, des organismes qui leur sont rattachés et de diverses institutions. Une section internationale a été prévue pour les stagiaires de langue française des pays en voie de développement.

A l'Institut Pédagogique

Les jeux de ballon-panier et de ballon-volant sont en vogue depuis quelque temps. L'Institut Pédagogique de Brandon et le United College de Winnipeg sont souvent en compétition avec les élèves d'ici.

Le Festival Dramatique — un des grands événements de l'année à l'école normale — débuta le 19 novembre. Quatre pièces de théâtre furent présentées en cette soirée. Le lendemain soir, trois autres représentations furent jouées. L'adjudication avait été confiée à Mme Sheila Maurer. C'est dernière n'est certes pas une apprentie dans ce domaine. Elle laissa un auditoire satisfait du choix rendu.

Une activité à peine finie . . . déjà autre chose se présente. Cette fois-ci, c'est le concert de Noël — dû pour les 8 et 9 décembre — qui requiert un effort de tous. Nous, les Canadiens français, aurons la chance d'exécuter une danse et quelques chants typiques de notre culture.

Interviews

Cette semaine nous vous présentons deux "produits" de la Saskatchewan.

Soeur Jean-de-Jésus, déjà maîtresse d'expérience, fait partie de la congrégation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Avec ses talents musicaux, Sr Jean fut élue représentante du comité de musique pour classe B. Elle est un membre actif du "Glee Club" et du "Concert Choir". Il paraît aussi qu'elle possède un don spécial pour raconter des histoires aux enfants. Pas vrai, M. Turner?

Originaire de Bellegarde, Paulette Cap, demoiselle toujours souriante, agit comme secrétaire de classe B pour inscrire les absences ou retard des élèves. Paulette travaille ardemment afin de devenir une maîtresse modèle. Elle désire enseigner dans notre belle province l'an prochain. Bonne chance, Paulette!

Hélène DUBE et Irène GELINAS.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Si nous nous examinions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. (I Cor 11, 31)

• • •

Chacun reçoit de Dieu son don particulier. (I Cor 7, 7)

Distribution des diplômes et des prix de français aux élèves de St-Adolphe le 14 novembre

ST-ADOLPHE — Le mercredi soir 14 novembre, dans le gymnase de l'école secondaire de St-Adolphe, eut lieu la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres, sous la présidence de Mme H. Hancox.

Il y eut, au cours de cette réunion, la distribution des diplômes et des prix de français, ainsi que la présentation de livres aux gagnants du concours de lecture organisé par la Librairie Fides.

A cette occasion, on avait l'honneur d'avoir parmi l'assistance M. Raymond Bernier, vice-président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, accompagné de Mme Bernier.

Les élèves des écoles primaire et secondaire défilèrent tour à tour devant M. Bernier pour recevoir leurs diplômes et leurs prix, ainsi que ses chaleureuses félicitations. Ensuite, M. l'abbé A. Brunet, curé, présenta d'autres prix aux élèves les plus méritants. Ces prix, sous forme de magnifiques livres, avaient été gracieusement offerts par M. Damien Giordani, consul de France. M. l'abbé Brunet félicita tous les élèves présents et les encouragea dans leurs efforts à bien parler le français.

Voici les noms des élèves qui se sont classés premiers aux examens de l'Association d'Education et qui se sont aussi mérité les prix spéciaux donnés par M. le consul: 12e année, Georges LeGal; 11e, Jean LeGal; 10e, Jeanne LeGal; 9e, Rose-Marie Désorcy; 8e, Pauline Collette; 7e, Louise Chabalier; 6e, Albert Leclaire; 5e, Jeannine Aubin; 4e, Jeannette Duclos; 3e, Juliette LeGal.

Les livres offerts par la Librairie Fides aux gagnants du concours de lecture furent distribués par la Rév. Sr Esther, supérieure, à Marc Chabalier, 4e année; Jeannine Aubin, 5e; Gabrielle Seidl, 6e; Louise Chabalier, 7e, et Ronald Leclaire, 8e.

La soirée fut agrémentée d'un programme présenté par quelques élèves avec Mlle Céline Lagassé, agissant comme maîtresse de cérémonies.

M. Bernier, invité à prendre la parole, se dit heureux d'être à St-Adolphe et en sa qualité de représentant de l'Association d'Education il apportait un témoignage de reconnaissance. "Si l'on parle encore français au Manitoba, c'est dû au dévouement des instituteurs et des institutrices", de dire M. Bernier. Il remercia M. le curé, les Filles de la Croix, les instituteurs et institutrices laïques et l'Association de Parents et Maîtres. Il eut des félicitations pour les élèves qui gagnèrent des prix, ceux qui s'étaient mérité des diplômes et tous ceux qui avaient pris part à l'examen de français.

M. Bernier fit ensuite ressortir le fait que la culture française est vieille de 2,000 ans et que cette langue, par sa clarté et sa précision, a une valeur formative. "Quand tant de personnes de langue anglaise au Manitoba s'intéressent au français au point de l'apprendre, est-ce que nous Canadiens français nous nous endormirions", a-t-il déclaré. "Faisons tout en notre pouvoir, dit-il, en forme de conclusion pour demeurer des Canadiens français qui parlent leur langue maternelle".

Ce fut M. J.-A. Leclerc, président des commissaires de l'école élémentaire, qui remercia M. Bernier.

Et la soirée se termina par un café.

Mme A. CHABALIER, sec.

La Broquerie

Filles d'Isabelle

Le mardi 15 octobre avait lieu l'élection des officières pour l'année 1963-64. Les résultats furent les suivants: régente, Rosa Normandeau; ex-régente, Florence Vielfaure; vice-régente, Aline Fournier; secrétaire-financière, Alice Fournier; secrétaire-trésorière, Aline Balcaen; secrétaire-archiviste, Cécile Choiselat; organiste, Alice Fournier; monitrice, Agnès Kirouac; chancelière, Rose-Aimée Morier; syndics, Denise Boily, Rita Nadeau et Jeannine Kirouac; garde intérieure, Rosina Gagnon; garde extérieure, Léonie Granger; rédactrice, Hermance Granger; 1ère guide, Estelle Taillefer; 2e guide, Lucie Gauthier; porte-bannière, Eliane Nadeau.

Les comités suivants furent organisés: Comité social, Aline Fournier, Agnès Kirouac, Florence Vielfaure, Eliane Nadeau et Lucie Gauthier; Comité des malades, Aline Fournier, Florence Vielfaure, Irma Gauthier, Denise Boily et Hermance Granger; Comité de bienfaisance, Solange Vielfaure, Estelle Taillefer, Eveline Carrière, Rose-Marie Nadeau et Monique Gauthier.

Après l'élection eut lieu l'initiation de trois nouveaux membres. Bienvenue à vous, il nous fait toujours plaisir de constater que notre cercle s'agrandit. Je profite de l'occasion pour inviter toutes les dames et jeunes filles qui seraient intéressées de se joindre à nous, de contacter n'importe quel membre du cercle ou la régente, Mme Rosa Normandeau.

Il y aura une autre initiation au printemps; alors si vous voulez joindre la seule organisation féminine dans la paroisse, n'hésitez pas. Notre but est de faire du bien par la charité; notre devise est "Unité, Charité, Fraternité".

Le dimanche 3 novembre avait lieu, à l'auditorium de l'école secondaire, une réunion récréative pour se rencontrer entre cercles et pour fêter les nouvelles initiées. Les cercles de St-Boniface, Lorette, St-Pierre et St-Malo étaient représentés. Nous étions environ 80 personnes. Toutes se sont bien amusées.

Un prix de tirage fut gagné par Mme Solange Vielfaure. Merci à ces dames d'être venues et revenez-nous encore.

Le mercredi 6 novembre avait lieu notre assemblée régulière. Après la transaction des affaires et la lecture du rapport, on discuta de différentes choses. Notre régente nous dit que 150 beaux petits chapelets de toutes les couleurs avaient été envoyés (tel que décidé par le cercle) au R. P. Jean Tétreault, P.B., en Afrique pour ses indigènes.

Il fut décidé aussi que le cercle ferait un cadeau à la maman qui est membre à l'occasion de la naissance de son bébé. Ici, sincères félicitations à Mmes Gabriel Choiselat et Léonie Granger.

Le jeudi 14 novembre, le conseil et les invités ont eu l'avantage d'entendre Mlle Carol Lane, conseillère des touristes canadiennes de la Shell Oil Co. Ltd., autorité reconnue sur l'art de voyager. Elle expliqua comment rendre le voyage en automobile des plus agréables pour la famille, le choix de la garde-robe et la façon de faire sa malle. Mlle Lane a une méthode qui permet de placer tout ce qu'il faut pour un voyage de deux semaines dans une malle de 24 pouces.

LA REDACTRICE.

St-Norbert

Baptêmes

Le 24 novembre: Joseph-Bernard, fils de M. et Mme Jos. Campeau, né le 16 novembre. Parrain et marraine, M. Aurèle Campeau et Mme Lucille Provost, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 novembre: Davolynn, fille de M. et Mme Boris Lefteruk, née le 12 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Just.

La publicité de la bière à la télévision

OTTAWA — Le bruit souvent revigorant de la bière coulant dans un verre ne pourra jamais être entendu, ni même vu durant les commerciaux télévisés des brasseries canadiennes! C'est ce qu'a décidé le Bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision. Ces nouveaux édits font suite à un règlement publié le mois dernier par lequel le BGR permettait une minute de réclame directe comparativement à douze secondes auparavant.

Ce ne sont pas les seules restrictions mises de l'avant par la BGR. Il sera défendu de montrer à la télévision, des verres, des bouteilles, ou tout autre récipient de bière si ce n'est durant des bandes animées. La bière elle-même ne pourra être décrite si ce n'est dans l'explication du processus de fabrication. Aucun commercial ne pourra se servir de la description d'une famille ou de tout autre groupe dans lesquels figureraient des mineurs ou des personnes paraissant l'être. Un commercial de brasserie ne pourra non plus montrer des gens, tel un automobiliste, auxquels il est défendu de consommer des spiritueux.

Les gouverneurs ont déclaré qu'en examinant les commerciaux des diverses brasseries ils s'en tiendront à certaines règles dont voici les principales: 1) la réclame devra être conçue en vue d'inciter des consommateurs d'une certaine marque à adopter une autre marque, mais non en vue de faire consommer de la bière à des personnes qui n'en prennent pas; 2) la réclame qui prônera ou suggérera que la consommation des spiritueux est nécessaire ou souhaitable sera rejetée; 3) toute tentative qui viserait à établir les boissons alcooliques en symbole de joie de vivre ou de besoin pour jouir de la vie sera aussi rejetée.

Selon l'Acte de l'Urbanisme

Avis de changement

au Plan d'Urbanisme 1960 de la Municipalité rurale de Ritchot

Plan d'Urbanisme 1963

AVIS est donné par les présentes qu'un Plan d'Urbanisme désigné et connu comme le Plan d'Urbanisme 1963 de la Municipalité rurale de Ritchot a été préparé pour étude au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, et selon son contenu il est proposé de:

redesignate an area lying between the Red River on the west and St. Mary's Road on the east in the vicinity of North St. Adolphe and more particularly described as all that portion of the most southerly eighty foot in perpendicular width of the most northerly three hundred and ninety six feet in perpendicular width of River Lot 233 of the Parish of St. Norbert, in Manitoba, according to a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 3942 lying to the west of the Western Limit of St. Mary's Road as shown on said plan which lies to the East of a straight line drawn Southerly at right angles to the Northern Limit of the herein described parcel of land from a point in the same distant Westerly thereon one hundred and sixty feet from the said western limit, excepting thereout all mines and minerals as set forth in a transfer registered in the said office as No. B71854 in the Province of Manitoba, from "A" Rural District to "RA" Suburban District.

Une copie de ce Plan avec les autres plans qui l'accompagnent peut être étudiée gratuitement au Bureau municipal de la Municipalité rurale de Ritchot, Manitoba, de 9 h. à 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

On se propose de soumettre ce Plan au Ministre des Affaires municipales. Les opinions et objections au sujet du Plan proposé devront être remises par écrit au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot avant le 6e jour de janvier 1964.

Après approbation et adoption par le Conseil, le Plan susmentionné sera soumis au Ministre des Affaires municipales pour son acceptation. Tout parti intéressé ou toute autorité locale en cause, désirant présenter des objections au Ministre des Affaires municipales, peut le faire aux Edifices du Parlement, Winnipeg 1, dans les quatorze (14) jours à partir du 6 janvier 1964.

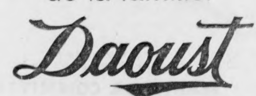
Après avoir étudié de telles objections, s'il y en a, le Ministre peut signer un ordre approuvant le Plan, et le Plan entrera dès lors en pleine force et vigueur,

Edmond Brodeur,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ritchot.





Le choix du Père Noël pour tous les sportifs de la famille.



PATINS DE HOCKEY BOTTES DE SKI
PATINS DE FANTAISIE

DAOUST-LALONDE INC.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— XIV —

Combat de l'usure

Les Caisses populaires se sont avérées les armes les plus efficaces contre l'usure favorisée de nos jours par un système compliqué de vente à crédit et de petits prêts à taux d'intérêt prohibitifs.

Le gouvernement fédéral a dépensé des sommes considérables et a retenu l'attention des députés et des sénateurs durant de longues séances, à peu près chaque année depuis très longtemps, pour chercher des moyens efficaces de combattre les prêts à taux d'intérêt exorbitants. Des législations, qui se sont avérées, règle générale, inefficaces dans la pratique, ont été mises en vigueur; les vendeurs à crédit et les prêteurs trouvent toujours moyen de contourner la loi.

Les Caisses populaires ont fait un travail considérable d'assainement dans le domaine des petits prêts et du prêt sur l'habitation. Les taux d'intérêt et les conditions faciles de remboursement sont à la portée des petites gens. Les excédents nets des bénéfices, le cas échéant, sur les dépenses leur sont remis sous forme de ristourne.

Non seulement les Caisses populaires ne retirent aucun avantage du gouvernement fédéral, mais par leurs activités, celles de leurs dirigeants et de leurs sociétaires, elles enrichissent la population, qui devient plus en mesure de supporter les taxes et d'accroître l'activité économique du pays.

Et c'est ainsi que se sont établies des succursales d'autres institutions financières à des endroits où il n'y en avait pas, parce que les Caisses populaires y avaient jeté une semence depuis quelques années en contribuant au développement économique de ces milieux. Ce phénomène se reproduira grâce au travail de pionniers fait gratuitement par les sociétaires de Caisses populaires et les dirigeants de ce mouvement.

Les Caisses populaires contribuent donc pour leur part à la prospérité et à la santé de l'économie canadienne. En enseignant à leurs membres un usage modéré et rationnel du crédit et en gardant toujours ce crédit populaire lié à l'épargne populaire et fonction de celle-ci, les Caisses populaires contribuent à régulariser la consommation et à diminuer les périodes de chômage résultant d'une surproduction attribuable à un pouvoir d'achat mal utilisé et **à un abus massif du crédit.**

Les Caisses populaires sont un puissant facteur de progrès et de stabilité économiques, des familles et de la nation. Quoi de plus étonnant que les milliers de citoyens qui les administrent s'y dévouent sans recevoir aucune rémunération. Ils sont pleinement conscients qu'ils font une oeuvre magnifique de bien commun dont tous et chacun bénéficient; ils sont heureux, c'est là leur salaire, de participer au bien-être des foyers et à la prospérité de leur pays en combattant l'usure.

René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste du C.C.M.

Comment vaincre la glace et la neige en hiver

Il ne faut pas attendre la fin d'une tempête de neige pour commencer à déblayer. C'est ce qu'affirment les experts précisant que le travail est plus facile et mieux fait lorsqu'on commence à nettoyer marches, trottoirs et entrées de garage dès les premiers flocons de neige.

C'est en somme l'expression d'une nouvelle méthode, connue sous le nom de "méthode du pavé sec", que l'on emploie pour l'entretien des rues et des routes dans la plupart des villes.

On estime que l'an passé, cette méthode moderne a épargné $500 millions en dommages occasionnés par des accidents de la circulation et prévenu 32,000 morts et blessures. Les experts recommandent son utilisation pour l'entretien des propriétés privées.

La méthode dite du "pavé sec" est très simple. Voici en quoi elle consiste:

1—Dès que la neige commence à tomber, épandre environ un quart de livre de sel sur chaque verge carrée de pavé; pour chaque carré ordinaire de trottoir, une poignée de sel suffira. S'il s'agit d'une légère chute de neige, cela pourra obvier à la nécessité d'enlever la neige à la pelle. La neige commence à fondre dès qu'elle entre en contact avec le sel et forme une pellicule d'eau salée. Si la chute de neige est abondante, cette eau salée empêchera la neige de coller au trottoir ou au pavé.

2—Si la neige continue de tomber, faire une seconde application de sel dès que la neige aura atteint une hauteur de deux à trois pouces.

3—Avant d'enlever la neige à la pelle, attendre que celle-ci devienne alvéolée sous l'action du sel et que l'eau salée se soit répandue entre la neige et le pavé. Cela permet à la pelle de glisser sous la neige.

4—Y aller par petites pelletées pour éviter de s'épuiser. Ne pas surcharger la pelle lorsque la neige est mouillée et lourde.

5—Faire une nouvelle application de sel lorsque trottoirs et entrées ont été déblayées. Cela prévient la formation d'une mince couche de glace ou d'une surface glissante lorsque le mercure baisse.

Et pour finir, avoir soin de toujours garder dans le coffre de sa voiture des chaînes, une petite pelle et un sac de sel. Il suffit souvent de jeter quelques poignées de sel sous les roues arrière pour donner une meilleure traction à un véhicule dont les roues patinent sur la glace.

Disques pour Noël

MONTREAL — L'Office catholique national des Techniques de diffusion vient d'établir ,en collaboration avec le Service de documentation pastorale, une Sélection de disques pour Noël.

La Sélection comprend plus de cent disques, choisis en raison de leur utilité pastorale et de leur qualité artistique.

Pour obtenir cette discographie, il suffit d'en faire la demande à l'Office catholique national des Techniques de diffusion (315 est, de Montigny, Montréal).



Vache hybride, produit d'un croisement Brahman-Hereford, en compagnie de son veau

Bonnes aptitudes des croisés Brahman

Il y aurait lieu de créer au Canada une lignée d'hybrides Brahman par croisement avec les races de boucheries établies, selon M. H. F. Peters, régisseur de la ferme d'expérimentation sur les grands pâturages du ministère de l'Agriculture, à Manyberries (Alberta).

Le zébu, bovin à bosse de l'Inde, appelé Brahman en Amérique du Nord, donne des animaux lourds lorsqu'il est croisé avec des bovins Hereford, Angus et Shorthorn.

A Manyberries, les carcasses refroidies d'hybrides Brahman-Hereford, Brahman - Angus et Brahman-Shorthorn pesaient de 110 à 130 livres de plus que les Hereford lorsqu'ils ont été vendus comme bovins d'herbe à l'âge de 2½ ans. Les descendants des vaches hybrides croisées avec des taureaux Hereford étaient de 75 à 100 livres plus lourds que les Hereford de race au sevrage.

M. Peters affirme que les Brahman sont bonnes mères et que les deux sexes sont de bon rendement sur la végétation des grands pâturages libres dans des climats convenables. Cependant, la race est tropicale et elle doit être protégée contre les rigueurs de l'hiver dans les climats froids. Les hybrides s'accommodent bien de l'hiver dans le sud de l'Alberta mais M. Peters craint que leur résistance au froid ne soit pas suffisante pour s'acclimater dans certaines autres régions du Canada.

La race Santa Gertrudis, créée au Texas à partir d'hybrides Brahman-Shorthorn, donne de bons résultats dans des croisements avec des Hereford. Les aptitudes de cette race sont peu connues au Canada, mais il y a lieu de croire que la lignée créée au pays serait plus rustique, dit M. Peters.

La potasse sera-t-elle à la Sask. ce que le pétrole fut à l'Alberta?

REGINA — La Saskatchewan devient autre chose qu'une province de fermiers qui dépend de la bonne volonté de la nature pour réaliser une saine économie. On y développe un potentiel industriel qui fera disparaître la puissance de la nature et l'empêchera de frapper durement, par les sécheresses, le gel et la tempête, la production annuelle de cette province du Canada.

On voit des structures d'acier s'élever au fur et à mesure que les centres de production de potasse, d'hélium, de produits chimiques, de pétrole et de gaz se multiplient. Il y a 20 ans, lors des années de bonnes récoltes, plus de 80 pour cent des richesses produites en Saskatchewan provenaient de l'agriculture. Aujourd'hui, plus de la moitié de celles-ci viennent de la production non agricole.

Les usines

Chaque année, on dépense en Saskatchewan de $600,000,000 à $800,000,000 sur le plan investissements privés et publics pour développer ou remplacer les usines. En 1962, on a construit des édifices d'une valeur totale de $402,000,000, alors que le chiffre correspondant, il y a seulement dix ans, était $182,000,000. La valeur de la production industrielle de cette province était de $366,000,000, alors qu'elle était de $250,000,000 en 1952.

La naissance de l'industrie de la potasse, ces dernières années, a joué un rôle important dans le développement de la Saskatchewan. M. Woodrow Lloyd, premier ministre de cette province, a déclaré à ce sujet: "La potasse jouera en Saskatchewan le rôle que le pétrole a en Alberta".

En Saskatchewan, on a découvert la potasse il y a quelques années, mais ce n'est qu'au milieu des années 50 qu'on a trouvé que cette province avait peut-être les plus importants gisements de minerai de potasse à haute teneur du monde, c'est-à-dire environ 500,000,000 de tonnes.

Une usine raffine actuellement 1,200,000 tonnes de potasse par année et d'autres entreprises sont en construction. La potasse vaut actuellement $20 la tonne, et les investissements dans une usine se chiffrent parfois à $50,000,000.

Le pétrole

Cette année, la Saskatchewan produira environ 200,000 barils de pétrole par jour, ce qui rapportera éventuellement chaque année $150,000,000. Quant à la production de gaz naturel, elle a été l'an dernier de 40,000,000,-000 de pieds cubes, c'est-à-dire presque 14 fois la production de 1952.

Une usine de production d'hélium commencera bientôt à produire près de Swift Current. Ce sera la seule usine du genre du monde libre, en dehors des Etats-Unis. L'hélium a de nombreux usages dans les domaines militaire et spatial.

L'industrie de l'uranium attend que les marchés mondiaux s'ouvrent à elle pour s'affirmer et pouvoir exploiter les importantes réserves du nord de la Saskatchewan. La production de sulfate de sodium a augmenté régulièrement et atteint actuellement une valeur de $4,200,000. La production de cuivre reste ferme, avec un chiffre de quelque $20,000,000 par année. La production de zinc baisse cependant lentement, de même que celle de charbon doux.

Produits chimiques

A Saskatoon, on construit un complexe d'industrie chimique et l'Armour Industrial Chemical, de Chicago, en construit un autre non loin de là. On doit construire à Regina une usine d'engrais chimiques. Regina possède également une usine qui peut produire chaque année 100,000 tonnes de produits d'acier, dont les tuyaux.

Les vastes réserves de bois de cette province sont à peine entamées; la production est actuellement d'environ 70,000,000 pieds par année. Le gouvernement espère qu'on pourra établir dans trois ou quatre ans une usine de pâte à papier.

La Saskatchewan produit également du ciment, des produits tirés de l'argile, du sable et du gravier.

Pour alimenter les nouvelles usines, on développe les systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité. On est en train d'édifier la centrale des Squaw Rapids, qui coûtera $53,000,000.

Querelles politiques?

Le rythme du développement industriel en Saskatchewan fait l'objet d'une vieille animosité entre le gouvernement CCF et les libéraux, principal parti de l'opposition dans cette province.

Les libéraux prétendent que les nouvelles industries ont peur de venir s'installer en Saskatchewan, parce que le gouvernement est en faveur des ouvriers et contre le patronat, que le gouvernement condamne les hommes d'affaires parce qu'ils font des bénéfices et fait peser sur l'industrie des impôts exorbitants et "la menace de l'expropriation".

Des porte-parole du parti CCF répondent que le gouvernement fait tout en son pouvoir pour attirer de nouvelles industries et qu'il n'en veut exproprier aucune. Ils ajoutent que les corporations de la Couronne établies en Saskatchewan ont joué un rôle important dans le développement économique de cette province et qu'elles ont été établies dans des régions où l'industrie privée ne manifestait aucun intérêt. Le CCF accuse les libéraux d'effrayer les industriels en créant un climat politique de froideur et en répandant de faux renseignements sur la politique du gouvernement.

Les libéraux

M. Ross Thatcher, chef de l'opposition libérale, a expliqué la position de son parti au cours de la dernière session de la législation de cette province. Il a dit: "Nous pensons que l'initiative privée et l'entreprise individuelle peuvent faire plus que le socialisme. Il est désagréable mais indubitable que la Saskatchewan continue d'être en retard sur nos provinces soeurs au point de vue croissance économique.

"L'arrêt du développement et la stagnation économique des deux dernières décennies en Saskatchewan ont été causés avant tout par les théories et les actes du gouvernement socialiste. Ils sont en faveur de la possession par le gouvernement des moyens de production."

M. Russ Brown, ministre de l'Industrie, lui a répondu au cours d'une récente interview: "En dehors de cette province, je n'ai entendu que des commentaires qualifiant de ridicule la position de M. Thatcher, porte-parole d'un groupe restreint ayant une mentalité étroite. Nous pouvons concurrencer avec beaucoup de succès les autres provinces sur le plan des nouvelles industries".

M. Brown reconnaît que la Saskatchewan n'est pas aussi industriellement développée que l'Alberta, mais il ajoute que cette dernière l'est moins que le Texas.

Nombre limité de variétés pour les frites et flocons

On ne peut pas utiliser n'importe quelle pomme de terre pour la production commerciale des flocons et des frites.

Lorsque le fabricant achète des pommes de terre à ces fins, il doit tenir compte de la catégorie, de la variété, du poids spécifique, de la maturité, ainsi que de la température à laquelle elles doivent être conservées.

Ces facteurs décident du coût de production et de la qualité du produit fini.

Des variétés prometteuses, cultivées dans divers endroits de l'Ontario, sont étudiées à la Ferme expérimentale du Canada, à Smithfield, pour en déterminer la valeur dans la préparation des flocons et frites.

M. W. P. Mohr, de la Ferme de Smithfield, souligne que les flocons doivent être de couleur uniforme ou légèrement dorée. On préfère une couleur dorée plus accentuée pour les frites à une texture farineuse. Pour obtenir ces résultats, il faut une pomme de terre mûre, riche en matière sèche (reconnaissable à son poids spécifique élevé), d'une variété convenable et qui se conserve à une température de 40° F.

Plusieurs variétés donneront la couleur recherchée si elles sont préparées immédiatement après la cueillette ou conservées à 55° F. Mais les fabricants préfèrent étaler leur production sur plusieurs mois; et il y a alors un problème de germination lorsque les pommes de terre sont conservées à 55° F.

Kennebec et Sebago sont les deux variétés couramment utilisées dans la préparation des flocons et des frites. Leur qualité ne varie pas lorsqu'elles sont conservées à 40° F. Dans les épreuves de Smithfield, Arenac et plusieurs autres variétés qui ne portent pas encore de noms ont été classées aussi bonnes que Sebago et Kennebec pour la préparation des flocons et frites.

Plusieurs autres variétés, y compris Blanca, Norland, Hunter et Navajo n'ont pas été jugées acceptables à ces fins, indépendamment de l'endroit où elles ont été cultivées en Ontario et des conditions d'entreposage.

Nouvel exécutif

QUEBEC — Les radiodiffuseurs de langue française ont élu l'exécutif de leur association.

M. Henri Audet a été réélu président et le vice-président, M. Aurèle Pelletier, a également été réélu.

Comme secrétaire les radiodiffuseurs ont choisi M. Marcel Leboeuf; et comme directeurs, MM. D.-A. Gourd, Tom Burham, Roland Couture, Raymond Crépeault, Maurice Dansereau, Conrad Lavigne et Paul L'Anglais.

Les laïcs devront se sentir plus responsables dans l'Eglise

Le débat sur la place des laïcs dans l'Eglise a paru par moments bien confus et parfois même décevant, si l'on pense surtout que les laïcs l'attendaient avec une certaine impatience et s'apprêtaient à le suivre avec beaucoup d'attention. C'est pourquoi Noël Copin, de "La Croix", s'est adressé à Mgr Guano, évêque de Livourne, pour lui demander ce qu'il pensait lui-même de ce débat. Membre de la Commission de l'apostolat des laïcs, membre de la Commission mixte du schéma 17 (l'Eglise et les problèmes du monde), Mgr Guano a été aumônier de la Fédération universitaire catholique d'Italie, aumônier général de Pax Romana (branche étudiante); il est encore aumônier des Laureati (diplômés d'université). Il a dans son diocèse même la préoccupation d'être le plus possible en contact avec les laïcs et de s'intéresser de près à leurs problèmes.

Une définition difficile

Q. — Excellence, lui avons-nous demandé, avez-vous vous-même observé une confusion dans ce débat? Comment l'expliquez-vous?

R. — Oui, il y a vraiment eu une certaine confusion et cela s'explique. Il y a, certes, dans la doctrine chrétienne des principes généraux sur le laïcat. Je ne sais pas si l'on peut dire qu'il y a une doctrine claire. J'en doute. La réflexion systématique est en train de se faire. Elle est toute récente. Les conditions de la vie des laïcs dans l'Eglise ont, en effet, changé, surtout au cours de ces dernières décades: il y eut d'une part un réveil des laïcs aux problèmes de l'Eglise, d'autre part une réflexion de l'Eglise sur le laïcat.

La confusion peut s'expliquer aussi par un mélange de deux plans: la doctrine et l'action, le schéma De Ecclesia et le schéma sur l'apostolat des laïcs.

Enfin, il est très difficile de donner une définition du laïcat. C'est pourquoi j'ai demandé, avec d'autres, qu'on ne le définisse pas. Ce ne sont, dit-on, ni des clercs, ni des religieux. Ni les laïcs, ni les théologiens, ni les évêques ne peuvent se satisfaire d'une définition négative. Qu'y a-t-il alors de positif? L'appartenance des laïcs au peuple de Dieu par le baptême renforcé par la confirmation.

Q. — Est-ce que l'on peut ajouter encore quelques précisions?

R. — Il y a discussion. On pourrait penser que le laïc ne se définit pas seulement par son appartenance au peuple de Dieu, mais par sa vocation spécifique; son travail dans le monde temporel. Ce travail temporel pourtant n'est pas l'exclusivité des laïcs: il y a des religieux qui font un travail temporel, et il y a des laïcs qui ont un travail permanent dans l'Eglise. On peut sans doute de facto définir les laïcs comme étant engagés dans le milieu temporel, mais il y a des nuances à ne pas négliger.

Collaboration à la vie totale de l'Eglise

Deux idées sont à retenir: d'un côté, les laïcs sont appelés à prendre un rôle dans l'apostolat de l'Eglise; de l'autre côté, il y a des choses temporelles dans lesquelles l'apostolat de l'Eglise est engagé. C'est pourquoi je n'aimerais pas beaucoup que l'on dise que la consécration du monde est le fait spécifique des laïcs seuls. Elle est le fait de toute l'Eglise. Il y a un unique apostolat, l'apostolat de l'Eglise, mais il y a un rôle particulier des laïcs dans cet apostolat. Dans ce travail apostolique, chacun doit prendre sa place. Personne n'est exclu.

La perspective sous laquelle on voit le rôle des laïcs doit avoir toujours plus d'ampleur. Il ne s'agit pas seulement de leur apostolat, mais de leur présence active et de leur collaboration à la vie totale de l'Eglise. Par exemple, leur participation active à la vie liturgique. Il y a aussi tout ce que leurs compétences peuvent apporter à l'Eglise. Je pense, par exemple, au rôle que peuvent jouer les philologues ou les archéologues dans l'interprétation de la Bible.

D'un côté, les laïcs portent à l'Eglise des expériences temporelles; d'un autre côté, ils portent dans le monde le message et l'esprit de l'Eglise. Ils ont pour mission de transformer le monde en un monde chrétien, mais, en même temps, ils contribuent à faire l'Eglise.

Une plus grande confiance en eux-mêmes

Q. — Cette théologie du laïcat, qui est en train de s'élaborer, quelles conséquences pourra-t-elle avoir sur la vie de l'Eglise, particulièrement sur la vie des laïcs?

R. — Les laïcs devront se sentir plus responsables dans l'Eglise. Ils devront avoir une plus grande confiance en eux-mêmes, et en même temps qu'ils sentent qu'ils doivent à la fois être plus prêts à collaborer avec la hiérarchie et à prendre plus délibérément leurs initiatives.

On ne devra plus s'étonner qu'un laïc travaille dans l'Eglise. On devra s'étonner qu'il n'y travaille pas. Cela aura également des conséquences dans la liturgie, qui est étroitement lié à la place des laïcs dans l'Eglise. La liturgie est présidée par les évêques et les prêtres avec des pouvoirs exclusifs, mais elle concerne tout le monde.

La hiérarchie, les prêtres devront dans la formation chrétienne expliciter ce rôle du laïcat, susciter des énergies, appeler, accepter la collaboration. Tous devront se souvenir que la hiérarchie, les religieux et les laïcs ne font qu'une même Eglise, ce qui évidemment ne minimise pas les différences de ministère.

Dans l'Evangile et dans l'Eglise primitive

Q. — Au cours d'une intervention, un Père du Concile a dit qu'il y avait moins dans ce chapitre sur les laïcs que dans l'Evangile ou dans l'histoire de l'Eglise primitive?

R. — Même s'il n'y a pas de théorie du laïcat ou de l'apostolat des laïcs dans l'Evangile ou dans l'histoire de l'Eglise primitive, il y a cependant bien des éléments. Il y a déjà dans l'Ancien Testament des faits intéressants. La vie du peuple de Dieu n'est pas seulement celle des prêtres et des scribes. Dieu prend ses hommes où il veut, même pour en faire ses prophètes. Mais il faut se méfier des anachronismes. Il faut s'en méfier également au sujet de l'Evangile. S'il n'y avait pas alors de sacerdoce constitué, on peut voir cependant des distinctions entre les Douze et les autres disciples. On peut discerner d'un côté le commencement d'une vie religieuse, de l'autre côté l'amorce d'un apostolat des laïcs. (La femme de Samarie au puits de Jacob, les 72 disciples . . .) Ce sont là des "embryons".

Il y a une vie très active des laïcs dans l'Eglise primitive. Cette Eglise sentait profondément la vie chrétienne dans sa plénitude. Tout le monde se sentait engagé dans l'Eglise. Ce qui doit être une leçon pour nous tous.

Le travail des femmes dans l'Eglise

Q. — Au sujet de la présence des laïcs dans le Concile, on s'interroge, Excellence, sur le fait qu'il n'y ait pas de femmes?

R. — Il n'y a pas de réserve théorique. Il n'y aurait pas de difficultés à inviter des auditrices.

Au sujet de l'attitude de l'Eglise vis-à-vis de la femme, on se réfère facilement aux réserves exprimées par saint Paul. Il faut distinguer, en fait, entre une position disciplinaire qui se référait à un temps déterminé, mais qui n'est pas un principe général.

Il y a peut-être encore certaines réserves psychologiques. L'Eglise aime procéder graduellement. On a pu voir, ces derniers temps, de quelle façon les femmes travaillaient dans l'Eglise. Il y eut même dans l'histoire des faits éclatants, mais pas tout à fait isolés, par exemple, la vie de sainte Catherine de Sienne.

Le cardinal annonce qu'il sera de retour à Montréal en janvier

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger sera de retour à Montréal en janvier où, selon sa propre expression, "un travail énorme" l'attend. Pendant l'année 1964, il participera aussi à quelques émissions de télévision dans la mesure où ses multiples occupations le lui permettront.

C'est ce qu'il annonce lui-même dans une lettre qu'il a écrite de Rome dernièrement, soit le 9 novembre.

Cette lettre, adressée à M. l'abbé Georges Matte, responsable d'émissions religieuses au canal 10, ne fait aucune mention de la nouvelle en provenance de Rome qui annonçait, sous la signature de notre envoyé spécial Marcel Adam, que le cardinal aurait demandé au pape de lui retirer la pourpre cardinalice et de lui permettre de se consacrer aux lépreux d'Afrique.

Il s'agirait là vraisemblablement d'un projet plutôt lointain dont le cardinal avait d'ailleurs parlé au cours d'une émission de télévision, le 10 novembre dernier. Il avait alors dit qu'il souhaitait terminer ses jours comme aumônier dans une léproserie.

Voici quelques extraits de la lettre adressée à M. l'abbé Matte:

"Le programme que vous me soumettez est intéressant mais avant mon retour à Montréal je ne puis rien accepter de façon définitive car j'ai l'impression qu'un travail énorme m'attend là-bas. Je pourrai à l'occasion paraître au petit écran mais je crois qu'il serait imprudent de prendre des engagements aussi astreignants que ceux que vous me proposez. Dans la mesure du possible je tâcherai d'être disponible . . .

"N'oubliez pas de recommander à mes diocésains le voyage que j'entreprendrai en Afrique du 5 décembre au 5 janvier . . . Les fidèles de Montréal fêteront Noël par des "Minuit Chrétiens" et de beaux dindons et je crois qu'ils pourront se passer de moi. Mais là-bas, au centre de l'Afrique, de pauvres lépreux mangeront un peu mieux parce que je leur aurai apporté les aumônes que la charité de nos diocésains leur a destinées . . .

"La deuxième session de Vatican II est presque terminée mais la tâche qu'il reste à accomplir est immense.

"Si les choses continuent à évoluer au rythme actuel, nous serons encore ici dans 10 ans . . . Il y aura probablement une troisième session d'ici un an, mais comme il est impossible de garder sous les drapeaux tous les soldats de cette "armée de Dieu", un grand nombre de décrets disciplinaires seront sans doute étudiés par des petits comités, et l'Eglise, jusqu'à la réforme définitive du Droit Canonique, sera pratiquement en Etat de Concile."

La Cie PARENT Ltée
COURTIERS
462, édifice Grain Exchange, Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-6634

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	79.2	79.2	79.2	78.4	78
C.W. no 3	76	76	76	75.2	74.6
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	74.6	74.2
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	71.6	71.2
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	68.6	68.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	125.4	126	127	126.2	125.6
C.W no 3—6 rangs	123.4	124	125	124.2	123.6
Fourrage no 1	108.2	106.6	110	109	108.4
Fourrage no 2	107.2	107.6	109	108	107.4
Fourrage no 3	104.2	104.6	106	105	104.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	154 7/8	154 7/8	155.2	151.2	148 1/8
C.W. no 3	150 7/8	150 7/8	151.2	147 3/8	143 7/8
C.W. 2 rej.	151 3/8	151 3/8	151.6	148	144 5/8
C.W. no 4	135 5/8	135 5/8	136	132 1/8	128 5/8
Ergot	130 5/8	130 5/8	131	127 1/8	123 5/8
Sur voie net	155	155	155.4	151 5/8	148 5/8
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	283.4	284	283.6	283.2	282.6
Mars	283.6	283.2	284	283.6	283.4
Mai	284.4	284.4	285.2	284.4	283
AVOINE —					
Décembre	78 7/8	79	78 7/8	78.2	77.6
Mai	81.2	81 3/8	81.4	80.6	80 1/8
Juillet	81	81 1/8	81.2	80.4	79 7/8
ORGE —					
Décembre	111 5/8	112.2	113.4	112 3/8	111 7/8
Mai	115.4	115 7/8	117	116 5/8	115 5/8
Juillet	114 7/8	114 7/8	116.2	115	114.4
LIN —					
Décembre	314 7/8	313.2	313.2	311.4	310 5/8
Mai	321 7/8	320.4	320.6	319.4	318 1/8
Juillet	319 3/8	318.2	318.4	317 5/8	316
SEIGLE —					
Décembre	155 5/8	155 5/8	156	152 1/8	148 5/8
Mai	161 3/8	161 3/8	161 7/8	158	154 5/8
Juillet	157.6	157.6	158.2	154 5/8	151 5/8

(Pour la semaine du 18 au 22 novembre 1963)

C'EST UN FAIT . . .

L'alcool et les morts de la route

L'ALCOOL . . .

est un des facteurs dans 80 pour cent des accidents mortels de la circulation

Cela mérite réflexion, car c'est là non seulement un fait général, mais un fait local et très actuel . . . que l'existence de ce facteur dans 80 pour cent des accidents mortels de la circulation. Ce chiffre est fondé sur les données obtenues du Département de Pathologie de l'hôpital Général de Winnipeg.

Winnipeg Free Press, 30 décembre 1959.

Un d'une série présentée pour le bien du grand public par le

MANITOBA COMMITTEE on ALCOHOL EDUCATION

Département de l'Education, 116, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba

M.C.A.E.

Vous ne pouvez "voir" un privilège . . .



Non, vous ne pouvez pas "voir" un privilège — mais il est là. Le privilège et la chance de développer un idéal de coopération. La satisfaction de travailler avec votre voisin à l'établissement d'une organisation efficace pour servir VOS besoins. En vous joignant à votre association coopérative et en patronnant votre coopérative selon vos possibilités — vous secondez le développement de ce grand mouvement et vous aidez à la bonne marche de VOTRE PROPRE "affaire". Les coopératives établissent un système économique solide.

Joiussez des bénéfices qu'offre la coopérative!



Destruction de l'hôte — La pulvérisation des haies d'épine-vinette sur les fermes de la vallée de l'Outaouais offre aux agriculteurs un moyen de détruire l'arbuste qui abrite des organismes qui propagent les nouvelles races de la rouille de la tige de l'avoine. Le gouvernement provincial partagera le coût de ce traitement. D'après M. F. J. Zillinsky, de la Direction de la recherche, ministère de l'Agriculture du Canada, les travaux d'hybridation de variétés résistantes à la rouille se trouvent grandement compromis lorsqu'on laisse les nouvelles races se propager librement sur l'épine-vinette, dans le voisinage des cultures.

St-Charles, Man.

Distribution des diplômes et des prix de français

ST-CHARLES — Le dimanche 17 novembre, une soirée organisée par les Canadiennes françaises de l'Académie St-Charles fit une fois de plus rayonner la richesse et la douceur de notre noble et belle langue.

La Très Rév. Mère Jeanne-d'Arc, supérieure générale des Missionnaires Oblates, et les autres membres du Conseil général nous honoraient de leur présence. Parmi les invités, on comptait beaucoup d'autres religieuses des environs. Des parents et amis vinrent aussi encourager les élèves. Mlle Rose-Marie Roy agissait comme maîtresse de cérémonies.

Soixante-trois élèves reçurent leurs diplômes. Les grands prix sont mérités par Germaine Verhaeghe, grade 12, Lina Frenette, grade 10, Lorraine Frenette, grade 8, Claudette Caron, grade 4. D'autres prix allèrent à Pauline Piché, Anne St-Onge, Rose-Marie Roy, Monique Gobeil, Rose-Marie Paradis, Lilliane Cahill, Louise Racine, Laurent Bohémier, Gisèle Bernardin et Christine Bisaillon. Ces prix en argent proviennent des recettes de la soirée. La Relève de l'Académie en offre deux.

Ils sont présentés aux heureux gagnants par M. Gaspar Piché, père de Pauline Piché, de la 12e année. Un programme varié agrémente la soirée.

On débute par "O Canada", chanté avec fierté. Les élèves de la quatrième année font gentiment la leçon aux plus grandes. Déguisés en "Abeilles et Papillons", ils nous démontrent que chacun doit être content de louer le Créateur à sa manière. Notre chorale des 10e, 11e et 12e années exécute "Pâle étoile du soir". Les compliments reçus nous flattèrent grandement. Qui aurait pensé qu'on assisterait aux noces de Cana, dimanche? Certainement pas vous? Bien, moi non plus! Pourtant c'est bien vrai! Vive la 6e année! Henri Aquin nous ravit par sa captivante récitation, "La charité de saint Martin". Pas encore de neige, mais allons quand même "En traîneau" avec la chorale des 7e, 8e et 9e années, qui sait vraiment nous entraîner. Monique Ducharme, élève de la 10e année, nous charme par son interprétation du chant populaire "Sur tous les chemins du monde". "Un étrange médecin", de Molière, rendu par quelques élèves des 11e et 12e années mérite de grandes félicitations aux acteurs. Nous avons bien ri. C'était un régal! C'en fut un autre d'entendre la chorale des 4e, 5e et 6e années, nous chanter "Les petits oiseaux". Et . . . ils étaient là, les petits oiseaux!

Après un mot d'encouragement de la Rév. Mère Jeanne-d'Arc et de M. Joubert, président de l'Association de Parents et Maîtres de St-Charles, nous faisons vibrer la salle par le chant des Franco-Manitobains, "C'est une histoire".

Merci à nos maîtresses et à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Monique GOBEIL
et Francine FORGET.

Moutarde cultivée

OTTAWA — Les importateurs européens aimeraient mieux la graine de moutarde cultivée au Canada si l'huile qu'elle renferme était plus riche en allylsénevol, qui donne la saveur piquante.

Des quantités considérables de moutarde canadienne s'exportent tous les ans en Europe. Le Japon en importe aussi, mais les Etats-Unis demeurent notre principal marché.

Apparemment, les Européens préfèrent la saveur piquante d'un soupçon de moutarde à celle d'une cuillerée.

Les superficies affectées à cette culture ont augmenté beaucoup au Canada, signale M. W. G. MacGregor, de l'Institut de recherches en génétique et amélioration des plantes, à Ottawa. La culture, qui a commencé en Alberta en 1936, occupe aujourd'hui une moyenne de 120,000 acres par année dans les trois provinces des Prairies. Il ne faut pas confondre la moutarde cultivée avec la moutarde sauvage, qui infestait ces terres avant la venue des herbicides. L'espèce sauvage est différente et la graine n'a aucune utilité, dit M. MacGregor.

La moutarde cultivée est à la fois une plante oléagineuse et un condiment. Les agriculteurs la cultivent sous contrat pour les grainetiers qui fournissent la semence. Environ 20 pour cent des superfies sont mises en moutarde jaune, variété de condiment surtout; 20 pour cent, en moutarde brune, variété à condiment et à l'huile comestible; et, 60 pour cent, en moutarde orientale, variété oléagineuse principalement. La moutarde oléagineuse subit la concurrence du colza et des autres comestibles oléagineux.

M. MacGregor rappelle que les variétés de moutarde introduites au pays sont mises à l'essai à Ottawa depuis plusieurs années. Aucune variété canadienne n'a encore été homologuée. Ces derniers temps, la semence des meilleures variétés a été achetée et mise à l'essai afin d'étudier l'action du sol et des engrais sur le rendement et la qualité de la graine.

Institut Collégial St-Malo

Concours

Jane Kuryk et Patricia Sapach ont remporté quelques prix de composition lors du concours de l'ABC sur les industries canadiennes.

Ce concours présente un programme intéressant; il donne à l'étudiant la chance de connaître les industries variées du Canada et aussi de s'informer au sujet de l'argent, la banque, le grain, l'huile et les différentes carrières.

Pour participer a ce concours, les élèves avaient à présenter une dissertation seulement, sans avoir à fournir des bons d'achat d'aucun produit commercial. Ceci étant une chose qui n'arrive pas souvent, les élèves en ont pris avantage. En soignant leur écriture et leur orthographe, quelques élèves ont présenté des compositions assez sérieuses pour se mériter quelques prix.

Jour du Souvenir

Le lundi 11 novembre, jour du Souvenir, les élèves se rendirent à l'école pour un service civic et religieux. On observa deux minutes de silence et de prières pour les soldats qui ont donné leur vie pour la patrie. Ainsi se termina une courte mais inoubliable journée.

Le 7 novembre, nos Echos se rendirent à Grunthal pour une partie de football. Dès le commencement, les joueurs de Grunthal étaient victorieux. Les points finals furent de 25 à 1 pour Grunthal. Félicitations.

Patricia BRETON.



M. Jean Gascon, notre grand homme de théâtre à qui la Commission des Fêtes du Canada français de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, confie la production et la réalisation du défilé de la St-Jean-Baptiste de 1964 et des autres manifestations populaires qui souligneront notre fierté nationale.

Grande-Clairière

Soirée d'adieux

Le dimanche 17 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Clément Bodin, qui quittent la paroisse pour aller demeurer à St-Boniface.

La soirée débuta par une partie de cartes, puis Mlle Marie Marcg joua quelques morceaux à l'accordéon, accompagnée au piano par Mme Gérald Logeot. MM. Maurice Bertholet, Maurice Dooley et Lucien Cancade jouèrent également quelques beaux morceaux de musique.

M. Paul Bauche lut une adresse et M. Maurice Lobeau présenta des cadeaux à M. et Mme Bodin au nom de tous les paroissiens. Mlle Flora Hill, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, leur offrit un cadeau-souvenir des membres de la Ligue.

M. Bodin remercia en termes choisis. Pour clôturer la soirée, un goûter fut servi par quelques dames de la paroisse.

Souper

Le comité des dames remercie toutes les personnes de la paroisse et des environs qui sont venues au souper annuel. On rapporta la somme de $459.48. Un merci spécial aux gens qui ont fourni des vivres et qui ont aidé à préparer ce repas.

Dunrea

Fête de St-Félix

Le mercredi 20 novembre, fête du saint patron de cette paroisse, il y eut deux messes chantées: la première le matin à la chapelle du couvent, l'autre le soir à l'église par M. l'abbé L. Baetley, de Boldur.

Réunion de la L.F.C.

A l'issue de cette messe, une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la salle paroissiale. L'orateur invité fut M. l'abbé Baetley qui parla avec éloquence sur la vie de saint Félix, jeune prince de la famille royale des Valois, qui distribua tous ses biens aux pauvres et qui entra dans l'ordre des Trinitaires. Ces religieux avaient pour but le rachat des chrétiens retenus en esclavage par les Musulmans.

M. l'abbé Baetley appliqua le souvenir de la vie de ce grand saint aux oeuvres de charité accomplies par les membres de cette société répandue un peu partout dans le monde.

Un succulent goûter termina cette intéressante réunion; un cordial merci fut adressé au distingué visiteur.

Va-et-vient

M. et Mme N. Boulet recevaient avec joie récemment la visite du R. F. Guillaume Châtelain, de la Société des Frères du St-Esprit, venant de Québec, accompagné de M. et Mme Aurèle Desaulniers, de St-Boniface.

M. et Mme Orlando Girouard et leurs enfants, de Somerset, sont venus chez M. et Mme Thomas Boulet, le dimanche 24 novembre.

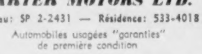
La Défense Civile dit:

Un désastre régional, comme une inondation, peut causer un état d'urgence. L'électricité et l'eau peuvent être discontinuées soudainement. Etes-vous prêts?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet





Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties"
de première condition

Assemblée annuelle, à Manitou, de l'Association Libérale de Lisgar

LISGAR — Le 25 novembre dernier, un rassemblement libéral fut tenu à Manitou. Le comté de Lisgar était bien représenté; on remarquait plusieurs personnes venant d'autres comtés.

Mme J. W. McIntosh donna lecture des minutes et activités de l'année écoulée; le tout reçut l'approbation de l'assemblée.

Le comité élu pour 1964 se compose ainsi: président, Jack Hooge, de Plum Coulee; 1er vice-président, W. Scurfield, de Manitou; 2e vice-président, A. Strachan, de Carman; 3e vice-président, James Watson, de Rathwell; trésorier, Fred Westwood, de Morden; secrétaire, Mme J. W. McIntosh, de Manitou.

Les délégués nommés pour aller à la convention qui se tiendra les 10 et 11 janvier prochains sont: H. Parsonage, de Baldur, Marcel Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, A. Wiens, de Winkler, C. Cousins, de Manitou, John Syms, de Rathwell, Lynwood Graham, d'Altamont, Joseph Heiget, de St-Claude, James Watson, de Rathwell, Joseph Doyon, de Bruxelles, et A. Hasea, de Miami.

L'orateur invité pour la circonstance était M. Gibb Weir. Le président, M. J. Hooge, remercia les personnes présentes pour l'encouragement, l'intérêt, les activités qu'ils donnent à l'Association.

Un des membres de l'Association Libérale de Lisgar a pris part au congrès national qui a eu lieu à Montréal les 15 et 16 novembre. Félicitations à M. Marcel Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, si parfait délégué.

L'assistance fut nombreuse au souper libéral tenu à Holland tout récemment.

L'assemblée a suggéré qu'on ait d'autres semblables soupers libéraux ailleurs dans le comté à l'avenir.

(Communiqué)

Ste-Amélie

Mariage Maguet-Finney

Le samedi 16 novembre à 3 h. p.m., M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Judith Finney, fille de M. et Mme L. Finney, de Ste-Amélie, à M. René Maguet, fils de M. et Mme J.-B. Maguet, de Kergwenan.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme J.-L. Corbel. Elle était vêtue d'une robe blanche trois quarts et portait un bouquet de roses rouges. Son voile court était retenu par une couronne.

Les filles d'honneur étaient deux cousines de la mariée, Miles Gail Cayer et Donna Debeuklaere, toutes deux vêtues de velours rouge. Le marié était accompagné de son père, et les garçons d'honneur étaient MM. Claude Maguet et Claude Dufault. MM. Denis Maguet et Freddie Debeuklaere agissaient comme huissiers. Mme Georges Vandenbosch exécuta des cantiques en français et en anglais.

Mmes L. Finney et J.-B. Maguet étaient vêtues, l'une de brocart bleu pâle et l'autre d'une robe de lainage bouclé bleu. Chacune portait un bouquet de corsage rouge. Un souper fut servi à 200 invités au restaurant Jerry's Nite Spot. M. le curé proposa le toast à la mariée, ainsi que M. Claude Dufault.

Les visiteurs venus de l'extérieur étaient M. et Mme Mike Sturiz, Mme E. Vandekerchove et M. et Mme Henry Fischback, du Wisconsin, M. et Mme F. Le Sann, d'Elie, M. et Mme Alain Le Sann, de Le Pas, M. et Mme G. Maguet, de St-Norbert, M. et Mme Yves Le Sann, de Yorkton, M. et Mme G. Jeannotte, de Winnipeg, M. Frank Le Sann, de Yorkton, M. et Mme J. Ollivier, de Rathwell, M. et Mme Chris Jonnason, d'Ashern, Mlle Kae Kernsted, de Vogar, et bien d'autres visiteurs de Lonely Lake, Ste-Rose, Laurier, Dauphin, Eddystone, Ste-Amélie et McCreary.

Soirée "Bildo"

Le "Bildo" du 24 novembre fut bien réussi. Les gagnants furent M. et Mme Phil Neault, Mmes Mary Flett, Lévi Grandbois et Alois Stomp (gagnante du $15), M. Léon Gronenchield gagna le cinquième bingo, ensuite Mmes Ludger Soucy et Flo Vandenbosch, MM. J.-P. Delorme, Jean Pinette et Maurice Gamache eurent les autres prix du "bildo".

M. l'abbé R. Lavoie gagna le prix d'entrée. M. Benoit Pinette gagna le prix de membre; Mlle Mariange Verhaeghe remporta le prix pour la partie de la cagnotte de $60 qui ne fut pas gagnée en 60 numéros et sera donc augmenté à $63 en 63 numéros au prochain "bildo", le 8 décembre. Qu'on y vienne en grand nombre.

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à M. André Pinette, qui fut hospitalisé le vendredi 22 novembre.

MM. Léon Verhaeghe et Emile Pinette, de Winnipeg, ont visité leur parenté durant la dernière fin de semaine et ont aussi assisté au mariage Verhaeghe-Bachmeier, le samedi 23 novembre.

M. Eddy Debeucklaere, qui est maintenant employé à Dauphin, était chez-lui durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Alex. Roussin étaient en visite chez M. et Mme Roland Landry durant la semaine du 12 novembre.

M. Gérard Verhaeghe est parti pour Winnipeg le dimanche 24 novembre afin d'assister au congrès des commissaires d'écoles qui eut lieu à cet endroit durant la semaine du 25 novembre.

Centre d'études sur le Canada français à l'Université McGill

MONTREAL — L'Université McGill inaugurera un programme d'études sur le Canada français. McGill entend par là devenir un centre d'études supérieures et de recherches originales dans ce domaine.

C'est le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, qui fera l'inauguration officielle du programme au cours d'un dîner offert par l'institution.

"McGill veut être un laboratoire de bilinguisme et de biculturalisme en intéressant le plus grand nombre possible d'étudiants et de chercheurs aux études sur le Canada français", déclarait le professeur K. Oliver, lors d'une conférence de presse donnée au Bureau des études sur le Canada français, rue Peel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin
N.-D.-de-Lourdes, Man.

Soirée annuelle

Le vendredi 15 novembre avait lieu la soirée annuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin. Plusieurs Chevaliers de Mariapolis, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que leurs familles, près de 200 enfants et adultes, prennaient part à la soirée qui débuta par un film.

M. Pierre Mabon, Grand Chevalier, fit la distribution des prix aux élèves gagnants du concours de composition sur la vocation religieuse: Stella Boulet et Jocelyne Labossière, toutes deux de l'école Richard de Somerset; Claude Martel, de l'école de St-Léon; Estelle Dupasquier et Marie-Agnès Comte, des écoles de Notre-Dame-de-Lourdes.

M. l'abbé R. Bouchard, aumônier du Conseil Langevin, félicita les gagnants, les encouragea à continuer et souhaita qu'un plus grand nombre d'élèves prennent part à ces concours.

La soirée se continua avec beaucoup d'entrain et de gaieté, chacun racontant histoires et anecdotes et même les jeunes filles entraînant les vieux Chevaliers au pénible "Butterfly" . . .

La soirée se termina par un succulent goûter servi par les dames des Chevaliers.

Le Grand Chevalier remercia l'opérateur du cinéma et tous ceux et celles qui ont fait de cette soirée un réel succès. Donc, frères Chevaliers, à l'année prochaine.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9212
Grandeurs: 10 à 18
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Même à son insu, le beau est bon: les roses ont fait plus d'honnêtes gens que les lois.

Auguste VACQUERIE.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Action catholique

Le dimanche 10 novembre avait lieu, à St-Boniface, une réunion diocésaine des chefs d'Action catholique. Les collégiens étant en congé durant cette fin de semaine, Richard Sabourin, de 12e année, représentait seul ses confrères à la réunion. Chaque école discute avec l'équipe diocésaine et son aumônier, M. l'abbé Léo Beaulieu, les problèmes particuliers à son milieu et essait de trouver une solution. A son retour au collège, Richard fit un rapport détaillé de la rencontre aux chefs de son milieu, ainsi qu'à l'aumônier, le R. P. Gérard Clavet.

Relève

Le dimanche 17 novembre, les comités des écoles de la division rencontraient à l'Institut Collégial St-Pierre l'équipe divisionnaire de la Relève. Notre comité local, composé d'Yves Beaudin, de 12e année, Gérald Lavallée, de 11e année, et d'Alain Leclair, de 10e année A, assista à cette réunion avec notre adulte responsable, le R. P. F. Dépôt. On discute en équipe les suggestions faites par le comité central de la Relève. Tous reviennent avec une foule d'idées nouvelles sur ce mouvement de refrancisation des jeunes par les jeunes.

Tous les jours de la semaine, le poste CKSB présente des chansons françaises à 12 h. 45 p.m. spécialement pour les jeunes. Cette heureuse initiative vient du comité central de la Relève. Au collège, le responsable de la musique et du chant dans la cour de récréation, M. Richard Sabourin, voit à ce que tous entendent quinze minutes de chansons françaises.

Bingo et tirage

Nous tenons à remercier tous les parents et amis qui sont venus nous encourager dimanche dernier en assistant à notre bingo ou en prenant des billets de tirage. Cette organisation patronnée par le comité des jeux et le préfet de discipline eut un franc succès grâce à l'encouragement et à la collaboration d'un grand nombre de parents et d'amis.

Examens de Noël

Pour faire suite à une décision prise par les professeurs à une récente réunion, les examens de Noël se passeront en trois tranches les jeudis et vendredis 5 et 6, 12 et 13, 19 et 20 décembre. C'est une expérience que nous tentons pour la première année avec l'espoir qu'elle s'avérera fructueuse et pour les étudiants et pour le personnel enseignant.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

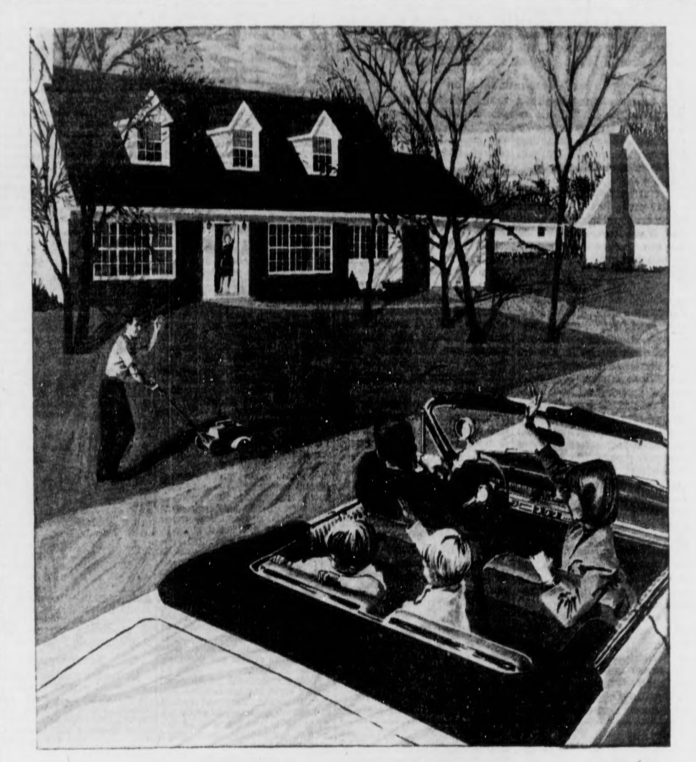
Le dimanche 17 novembre, la soirée de bingo fut une grande réussite. Voici la liste des gagnants: Mmes J.-B. Pantel, Raymond Guéret, Antoine Charrière, Jean Aminot, Augustin Labossière, de St-Léon, E. Rouire et P.-B. Labossière, de Haywood, Miles Solange Pantel, de Treherne, et Gisèle Vuignier, MM. Auguste Pantel, Charles Durand, Roger Pantel, Raphaël Vuignier, Lionel Vuignier, Auguste Badiou, Normand Dupasquier, Jean Comte, fils, Robert Robitaille, René Comte et Denis Robitaille, vétérinaire.

Le gros lot fut gagné par Mme Raymond Kolly et M. Marcel Beaudry, agent de l'élévateur Pool. Les prix d'entrées furent attribués ainsi: Mmes Guy Augert, de Virden, Roland Lesage, de Somerset, et Albert Moulin, MM. Marcel Comte et Hilaire Durand.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 1er décembre, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $200 en 52 numéros.

Curling

Le 12 novembre dernier eut lieu l'assemblée annuelle des dames du club de curling. Le comité élu se compose de: présidente, Mlle Angèle Augert; vice-présidente, Mme Céline Boulie; secrétaire, Mme Martha Sala; assistantes, Mmes Mercèdes Bazin et Germaine Dupasquier.



Bien des choses se sont mises en marche en 1963

Mentionnons le système d'allumage des voitures flambant neuves et les tondeuses de vos voisins. Vous avez contribué à mettre en marche beaucoup de ces choses cette année si vous déposez à la Banque de Montréal.

Vous avez également aidé à mettre en branle de nouveaux tracteurs aux champs et du matériel lourd de terrassement à plusieurs nouveaux chantiers de construction ...à accélérer le parachèvement de grandes artères de voirie...à établir des ponts sur les rivières...et à créer de nouvelles entreprises de tous genres.

Dans presque toutes les municipalités du pays, des choses importantes ont commencé parce que vos économies ont permis à la Banque de Montréal d'effectuer des centaines de milliers de prêts destinés à des fins utiles. Au terme de l'année bancaire, les clients de la Banque de Montréal possédaient $3,961,675,039 en dépôt. Les prêts inscrits se sont élevés à $2,419,627,136.

Et voilà pourquoi tant de choses se sont mises en branle en 1963.

"MA BANQUE"
B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

TOTAL DES ACTIFS $4,275,269,201

L'A.C.F.C. vous parle . . .

VERS DEMAIN

L'heure est à l'évolution et au renouvellement. Le Concile, à sa manière, nous en donne l'exemple. Il est vrai qu'il ne faut pas souhaiter le changement pour le plaisir de bouger ou de faire du bruit. Il s'agit tout simplement de savoir repenser ses idées d'après de nouveaux contextes.

Se renouveler n'est pas un reniement du passé; c'est la volonté de le continuer d'une manière vivante, c'est précisément vouloir le délivrer de la mort. Vivre replié sur le passé est souvent un prétexte d'ailleurs pour se dispenser de penser et surtout d'agir.

a) Vie rurale et vie urbaine

Les transformations des modes de vie depuis les derniers quinze ans nous amènent ainsi à nous poser diverses questions en rapport avec notre groupe ethnique.

Nous constatons, de prime abord, que nos méthodes d'action se sont toujours inspirées d'un milieu rural. C'est facile à comprendre et il ne pouvait guère en être autrement. Les efforts furent alors centralisés sur la famille, la paroisse, l'école. C'était la conséquence logique. Tant au point de vue de langue qu'au point de vue de la religion, c'est dans ce cadre restreint que se sont jouées les influences dominantes, c'est là que l'orientation de notre conduite s'est inspirée.

Il va sans dire qu'il ne peut être question de nier ou même de sous évaluer ces sources de vie. Mais la situation a changé. La population urbaine augmente au détriment de la population rurale; les milieux ruraux eux-mêmes subissent grandement les influences extérieures; la centralisation scolaire jette l'enfant dans une atmosphère tout à fait nouvelle. La radio, la télévision, la littérature, l'auto activent les communications sociales et culturelles de toutes sortes de manières.

Que deviendra notre groupe ethnique dans cet engrenage de complications nouvelles? Comme l'a si bien dit le R. P. A. Ducharme, S.J.: "Il était aussi vrai de dire autrefois que la foi était gardienne de la langue que de dire la langue gardienne de la foi". Pourquoi? Parce que la vie était une, parce que tout se tenait dans le contexte d'influences restreintes et bien contrôlées. Mais aujourd'hui nous perdons peut-être trop de vue le fait que l'évolution violente subie par la jeune génération les pousse à se séparer graduellement de nous.

b) Face aux transformations

En face des nouvelles transformations, saurons-nous tenir le coup? La natalité prodigieuse nous permet de maintenir plus ou moins nos effectifs. Mais la population active diminue. L'anglicisation rapide attend la plupart de ceux qui se dirigent vers la ville. Le nombre de jeunes filles qui quittent leur milieu pour la ville ou les provinces voisines double celui des garçons. Un grand sentiment d'infériorité envahit les jeunes qui se considèrent comme arriérés s'ils ne peuvent suivre le courant d'ensemble. Comme ils n'ont pas appris à s'intégrer dans un milieu nouveau sans perdre leur caractère propre, ils ont tôt fait de disparaître dans le grand tout.

Or, ne l'oublions pas, dans tous les grands facteurs d'influence, dans tout le courant d'ensemble et sous la pression économique, la langue d'expression est l'anglais. Nous faudra-t-il donc reléguer le français au seul foyer? Nous contenterons-nous d'une heure de français à l'école — une heure comme les autres, un sujet comme les autres? Le français sera-t-il le partage des seuls privilégiés qui veulent une culture toute spéciale et sont capables d'en assumer les frais?

c) Vers une solution

Le tableau présenté serait des plus pessimistes s'il était sans solution. Bien que les cadres de cet article ne nous permettent pas d'élaborer longuement, signalons tout de même quelques points.

Tout d'abord, distinguons entre langue et religion. Les quelques articles parus l'été dernier nous dispensent de revenir sur la question. Disons cependant qu'il ne peut être question de renoncer à des principes ni de nier le caractère confessionnel de nos écoles. Il ne s'agit pas d'une opposition ni même d'une séparation, mais d'une distinction. Nous avons deux objets formels qui peuvent recevoir, chacun dans leur cadre, les considérations qu'ils méritent tout comme ils peuvent inspirer une attitute à prendre selon les circonstances de temps et de lieux.

La religion, pratiquement parlant, ne peut influencer et encore moins dominer toutes les couches de vie. La langue française peut s'infiltrer partout. Du point de vue culturel, le français peut pénétrer partout et partout recevoir un traitement équitable. Il n'est pas besoin pour ce faire de se présenter avec toute l'armée du clergé. Or, ce n'est que le jour où le français aura vraiment trouvé partout sa place qu'il ne sera plus ce quelque chose "à part", mais une tranche de vie digne de considération.

Le courant actuel veut que l'Etat s'intéresse de plus en plus à l'enseignement du français. C'est un accroissement de prestige et un secours inattendu. Il semble que bientôt le français sera chose "à la mode". Le problème scolaire peut trouver ainsi un commencement de solution. Mais notre groupe ethnique devra toujours maintenir un esprit et une forme d'action qui, tout en communiquant ses richesses, ne doit pas se dénaturer.

C'est pourquoi il importe plus que jamais que nos associations soient bien vivantes. Il importe surtout que l'A.C.F.C., association-mère, soit le porte-parole éclairé de tout notre groupe. Sans rien enlever à l'autonomie des autres organismes, l'association doit s'aventurer sur toutes les routes afin d'assurer partout la vie française. Nous nous rappellerons que l'A.C.F.C. n'est pas seulement l'Exécutif, mais toutes les ramifications qui peuvent étendre son champ d'influence par leurs initiatives et leurs suggestions.

Commencée au foyer, la vie française se continuera à l'école; elle rayonnera par les collèges et les universités; elle trouvera sa place dans l'économie. Ici encore, il ne s'agit pas d'une présence quelconque, mais d'une présence rayonnante, d'une action vitale, d'un poste de commande — non plus dans l'isolement, mais dans une collaboration intelligente et sans naïveté.

Nous saurons encore nous mettre au-dessus des partis politiques pour reconnaître le bien et le prendre là où il se trouve. Nous sommes peut-être désabusés des vagues promesses; mais il ne faudrait pas pour autant nous buter devant des faits réellement prometteurs.

Benoit PARIS, O.M.I.,
directeur d'enseignement,
visiteur des écoles.

Wolseley

Çà et là

M. Adrien Bonneville se remet d'une opération subie à l'hôpital local.

M. Stanley Wrobel est en visite chez son neveu, M. le Dr Robutka, à Calgary, Alta.

M. et Mme Albey Dureault et Mlle Irène Dureault sont de retour d'un voyage d'un mois et demi passé dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

Mme Alphonse Pitre est à Regina, où elle prend soin des enfant de sa fille, Mme E. Klein, celle-ci ayant donné naissance à un fils, récemment.

MM. et Mmes Lucien Beaudoin et Alfred Chabot, de Ferland, étaient en visite chez M. et Mme Emile Tourigny, la semaine dernière.

M. et Mme Pierre L.B. assistèrent à un mariage à Virden, Man.

Les Dames de Ste-Anne organisèrent un thé à l'hospice, en l'honneur des vieillards qui célèbrent leur fête en novembre.

M. et Mme Paul Pierret, de Storthoaks, vinrent visiter leurs frère et soeur, Edgar et Antoinette Tourigny.

M. et Mme Alex. Chaye sont les heureux parents d'une fille.

M. et Mme L. Nicholson et leur famille, d'Assiniboia, visitèrent leurs parents, M. et Mme Emile Dureault.

M. l'abbé L. Savoie, de Bellegarde, fut l'hôte de M. et Mme Antonio Béliveau.

Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, Mme René Privé et M. et Mme Raymond Chabot visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, au début de la semaine.

Val Marie

Çà et là

M. et Mme Robert Lemire et deux de leurs enfants, Robert et Catherine, sont allés à Assiniboia rendre visite à Mlle Cécile Lemire et à M. et Mme François Morin (Armande Fiset). Mlle Alice Lemire et M. Marville Hammond les accompagnaient dans leur promenade.

M. et Mme Jos. Bellefeuille et Mme Paul Larivière ont assisté aux funérailles de Mme Albert Larivière, belle-soeur de Mme Paul Larivière, le 22 novembre à Ponteix.

M. et Mme Olivier Pinel et deux de leurs fils, Marcel et Maurice, sont allés à Saskatoon et à St-Brieux, où demeure au autre fils, Armand, gérant de la Caisse populaire.

AVIS

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 5-8443)

Bellegarde

Activités paroissiales

Le mardi 19 novembre, 12 prêtres se réunirent au presbytère pour l'heure sacerdotale. Ce sont MM. les abbés L. Savoie, de Bellegarde, V. Reilley, de Lestock, Mgr H. Poirier, de Forget, P. Finnin, de Cantal, E.-P. Toupin, de Redvers, J. C. Dreher, de Ste-Marthe, Daniel Lucey, V.F., de Broadview, H. Veltmann, de Windthorst, J. Reidy, de Moosomin, G. Ruska, de Kennedy, J.-J. Currie, de Souris, Man., et J. Mullaby, de Ste-Marie de Winnipeg, Man.

Le R. F. Georges-Armand, Provincial des Frères du Sacré-Coeur d'Ottawa, était de passage dans cette paroisse pour visiter sa communauté. Il en profita pour rendre visite aux religieuses et à M. l'abbé Savoie, curé.

La réunion annuelle du comité du développement rural eut lieu le mardi 19 novembre. Il fut décidé par motion unanime que la patinoire soit construite aussitôt que possible.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Bauche sont partis à Victoria, C.-B., pour un voyage de trois semaines chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Dominique Coumont.

M. et Mme Marcel Martine ont fait un voyage d'affaires à Regina.

M. Auguste Durand, père, ainsi que M. et Mme Gabriel Durand et leur famille, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., ont rendu visite à M. et Mme Raymond Durand.

M. Léon Tinant, de Ponteix, était de passage chez sa belle-soeur, Mme Régis Sylvestre.

M. le Dr et Mme Paul Martine, de Stettler, Alta, vinrent chez leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

MM. Georges Gervais et Félix Sylvestre sont partis en voyage vers différents endroits de la province de Québec.

Mme Georges Perreaux, accompagnée de son fils, Roland, de St-Vital, Man., est pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Cop.

Souhaits de prompt rétablissement à M. et Mme Russ Mazure, hospitalisé à Winnipeg.

Lisieux

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi soir 14 novembre avait lieu la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres de la saison, avec une imposante assistance. Merci à tous les parents qui ont bien voulu venir animer les discussions.

La principale question élaborée à cette occasion, quoique pas directement reliée au but de l'association, fut celle d'un conseil local. M. Roger Lalonde, de St-Victor, homme bien versé dans la matière, a bien voulu accepter l'invitation qui lui fut faite de venir exposer la possibilité d'une telle organisation dans la localité.

L'idée a semblé sourire à plusieurs; on attend maintenant au mois de janvier alors qu'on espère que des hommes coopératifs se présenteront comme membres actifs de ce comité.

Merci sincère à M. Lalonde, qui a ensuite répondu aux questions soulevées par cet exposé clair et précis.

Suivit l'élection des nouveaux officiers pour le comité de l'A.P.M. Tous sont heureux du choix judicieux qui donna les membres suivants: M. Arthur Sabourin, président; M. Olivier Rondeau, vice-président; Mme Claude Préfontaine, secrétaire; M. Paul Sabourin, organisateur récréatif.

Sincères félicitations aux nouveaux élus à qui on promet entière collaboration, et cordiaux remerciements à M. Normand Fafard, Mme Arthur Sabourin et M. Laurent Fontaine, membres actifs du comité sortant de charge, après deux ans de service.

Il y eut ensuite une discussion animée sur la façon la plus efficace d'amasser des fonds pour la patinoire. Il fut décidé presqu'à l'unanimité d'avoir une danse dans le plus bref délai possible. Quelques mamans ont aussi suggéré d'organiser un petit club de patineurs parmi les enfants de l'école. L'idée est bonne et on anticipe maintenant le jour où ce rêve se réalisera.

Ensuite un jeu très amusant, avec des "life-savers", fut gagné par Mme Jules Tessier, tandis que M. le curé fut l'heureux gagnant du prix de présence, à savoir, une jolie horloge offerte par le comité sortant de charge.

Tous apprécièrent un délicieux goûter servi par les familles Arthur Sabourin, Normand Fafard et Laurent Fontaine. Et ce fut un au revoir à tous jusqu'au 10 décembre, date fixée pour notre prochaine réunion.

Tableau d'honneur

Grade I: français, Paulette Sabourin A, catéchisme, Gilbert Emond A;

Grade II: cat., Allain Delorme 98 pour cent; fr., Dianne Rondeau 96;

Grade III: cat., Jocelyne Faucher 86; fr., Lorraine Lamontagne 91;

Grade IV: cat., Lucille Fafard 100, fr., Denis Emond 93;

Grade V: cat., Lorraine Fafard 90, fr., Jeanne Lamontagne 79;

Grade VI: cat., Madeleine Emond 99, fr., Roger Lamontagne 93;

Grade VII et VIII: cat., Thérèse Préfontaine 100, fr., Richard Emond 96;

Grade IX: cat., Colette Rondeau 100, fr., Carmen Tessier 85.

Baptême

Le 17 novembre: Joseph-Ronald-Marc, fils de M. et Mme Arthur Sabourin, né le 13 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Hoffard, de Regina, représentés par M. et Mme Cléophas Chrétien.

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, ainsi que M. et Mme René Couture et Mme A. Fournier, de Ferland, ont assisté, le dimanche 17 novembre, à une réunion d'organisation des Dames de Ste-Anne.

M. et Mme Armand Gaucher, accompagnés de Mme Dubois, étaient à Lisieux le dimanche 17 novembre.



Sa Sainteté le pape Paul VI a reçu, le 9 novembre, M. Pierre Valcour, secrétaire général de la Fondation St-Thomas d'Aquin du Canada. Lors de cette audience particulière, le Pape a loué les membres de cette Fondation laïque canadienne, dont le but est de promouvoir la pensée de saint Thomas d'Aquin dans le monde entier, en facilitant l'édition critique et la traduction de ses oeuvres, qui représentent l'un des plus précieux trésors de l'Occident. Le Saint-Père a rappelé l'importance que le Saint-Siège accorde à l'édition critique des oeuvres de saint Thomas d'Aquin et a exprimé le désir que ces travaux soient accélérés. (Cliché CCC)

M. A. Stringer, 37 ans, de Ponteix, est décédé accidentellement

PONTEIX — M. Arthur Stringer, âgé de 37 ans, est décédé accidentellement le 11 novembre lorsqu'il fut écrasé entre l'appareil de levage et la boîte de son camion, accident qui est survenu à 10 milles au nord-est du village.

Né à Ponteix en 1926, il épousa Mlle Annette Desjardins en juin 1949. Ils demeurèrent sur une ferme à Storthoaks pendant sept ans, puis achetèrent une ferme au nord de Ponteix.

Le service funèbre fut chanté le 14 novembre à 10 h. a.m., dans l'église Notre-Dame-D'Auvergne par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., assisté du R. P. V. De Varennes, O.M.I., de Gravelbourg, et de M. l'abbé L. Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ernest et Joseph Buisse, Aimé et Maurice Lamotte, de Redvers, François Legros, de Cadillac, et Georges Legros, de Ponteix, tous cousins du défunt. Un beau-frère, M. Eugène Nogue, portait la croix. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Lemieux était en charge des arrangements.

Le défunt étant membre des Chevaliers de Colomb, ceux-ci ont prié près de la dépouille mortelle à 8 h. p.m., le 13 novembre, et ont formé une garde d'honneur au cimetière, avec leur bannière.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et cinq enfants, Lorraine, Maurice, Linda, Suzanne et Lilianne; cinq frères, Jean, Achille, Albert, Emile et Léon, tous de Ponteix; six soeurs, Germaine, Marie, Ida (Mme Cliff Dixon), de Ponteix, Mariette (Mme Hector Jodoin), de Ste. Catharines, Ont., Cécile (Mme Alphonse George), de Bellegarde, et Agnès (Mme Eugène Nogue), de Calgary, Alta.

Les parents et amis de l'extérieur, qui ont assisté aux funérailles étaient M. et Mme Alphonse George et leur famille, de Bellegarde, M. l'abbé Emile Toupin, de Redvers, les RR. PP. V. De Varennes, Albert Gervais et Fernand Binette, O.M.I., de Gravelbourg, Mmes Irène Hoppe et Mariette Jodoin, de Ste. Catharines, Ont., M. Léo Desjardins, d'Ottawa, Ont., MM. et Mmes Gérard et N. Desjardins, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Eugène Nogue et leur fils, Denis, de Calgary, Alta, les familles Lamotte et Buisse, de Redvers, les familles Blérot, Toupin, Pierret et Chicoine, de Storthoaks, Georges Bauche et Sylvestre, de Bellegarde.

Remerciements

La famille Stringer désire remercier ses parents et amis pour les offrandes de messes, condoléances, visites et tributs floraux reçus à l'occasion de ce décès. Un merci spécial à Mgr Gérard Couture, curé, pour ses paroles réconfortantes.

Mariage Loverin-Rouleau

Le samedi 9 novembre, M. l'abbé Lucien Roy bénissait le mariage de Mlle Marie Rouleau, fille de Mme Alphonse Rouleau, de Ponteix, à M. Robert Loverin, fils de M. et Mme Harold Loverin, de Hazenmore, dans l'église Notre-Dame-D'Auvergne.

La mariée, accompagnée de son frère, Georges, portait une longue robe blanche de poult-de-soie garnie de dentelle et de pierres du Rhin. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marie Rouleau et Gail Loverin, revêtaient des robes identiques en velours rose avec petits chapeaux de velours. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lance Moen et Garry Church. MM. Fernand Bonneville et Kenneth Coleman agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait un costume trois-pièces en tricot double noir et blanc avec accessoires noirs et un oeillet blanc au corsage. La mère du marié portait aussi un costume trois-pièces en tricot double brun avec accessoires bruns et bouquet de corsage composé d'oeillets roses.

Une réception pour environ 380 invités eut lieu à la salle paroissiale gaiement décorée. Le toast à la mariée fut proposé par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G. Il y eut programme de chant et de musique.

Pour le départ du voyage de noces, la mariée portait un costume trois-pièces en tricot double brun et beige, avec accessoires bruns et bouquet de corsage jaune. L'heureux couple demeure à Hazenmore.

Çà et là

MM. et Mmes Charles Gauvin, Jos. Lemieux et Orian Tourigny se sont rendus à Edmonton, Alta, le 9 novembre pour assister au mariage de M. Roland Jodoin, fils de M. et Mme Emile Jodoin, autrefois de Ponteix.

Le 15 novembre, près de 100 parents et amis se sont réunis pour fêter le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Omer Gauthier. Le maître de cérémonies était M. François Liboiron.

Le goûter fut servi par les parents qui avaient organisé la soirée. Les bons souhaits furent offerts par MM. Raymond Chabot, Marcel Gauthier, René Lailler et Fernand Larochelle. Un cadeau de la part des présents fut offert par M. René Lallier. M. et Mme Gauthier remercièrent chaleureusement tous leurs parents et amis.

Sincères condoléances à M. Paul Rémillard, dont la fille, Mme A. St-Denis, est décédée à Swift Current, le 16 novembre, et dont les funérailles ont eu lieu le 18 novembre. Plusieurs amis de Ponteix y assistaient.

North Battleford

Mariage Parent-Williams

A l'occasion du mariage de Mlle Kay Williams, à M. Marcel Parent, qui eut lieu récemment en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Françoise Parent, mère du marié, eut le plaisir de voir ses neufs enfants réunis pour la première fois depuis quinze ans.

Etaient présents: M. et Mme Emile Parent, de Legal, Alta, MM. et Mmes Turcotte (Yvonne) et B. Conway (Thérèse), d'Edmonton, Alta, l'Inspecteur et Mme Raymond Parent, d'Ottawa, Ont., M. et Mme Alfred Blanchette (Irène), de Vawn, M. Albert Parent, de Donnelly, Alta, Mme Solange Manègre et MM. et Mmes Adélard et Marcel Parent, tous de North Battleford. Mmes Alfred Blanchette et Albert Parent n'ont pu assister à cette fête parce qu'elles étaient hospitalisées.

M. et Mme Marcel Parent sont partis en Galles, Iles Britanniques, et en France, où ils visiteront parents et amis. A leur retour, M. et Mme M. Parent résideront à North Battleford, Sask.

La Ste-Catherine

Le dimanche 24 novembre eut lieu dans la salle St-André une petite soirée pour fêter la Ste-Catherine. Quelques candidates se présentèrent comme Catherine; Mlle Vivianne Marcotte fut choisie comme telle, et Mlle Eva Bourassa comme Catherinette. Suivit un petit programme de chants et sauteries préparé par les institutrices. Il y eut une vente de tire, et le goûter fut servi par les Dames Auxiliaires de St-André. Tout le monde parut bien s'amuser.

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $............... pour un abonnement de .... an (s).

Nom ....
(Ecrire prénom au long)

Adresse ....

....

ABONNEMENTS

$3.50 pour un an — $5.00 pour un an et demi
$6.00 pour 2 ans — $10.00 pour 3 ans et demi

Ajouter $1.00 par année pour les abonnements à l'étranger

La date qui sera inscrite sur l'étiquette-adresse de votre journal indiquera l'échéance de votre abonnement et attestera la réception de votre remise.

M. Adjutor Lepage, pionnier de 82 ans, est inhumé à St-Denis le 14 novembre

ST-DENIS — Le lundi 11 novembre s'éteignait doucement M. Adjutor Lepage, âgé de 82 ans, à l'hôpital de Saskatoon.

Le 13 novembre, les prières furent récitées au salon funéraire Park's et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Poilièvre, le 14 novembre. Les porteurs étaient MM. Albert et Alexandre Lepage, Désiré Bussière, Albini, Edmour et Laurent Pion.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Notes biographiques

Né à St-Pierre de Montmagny, Qué., M. Lepage vint en Saskatchewan en 1909. Il épousa Mlle Juliette Bélanger à St-Pierre de Montmagny en mars 1918 et tous deux demeurèrent sur une ferme à St-Denis pendant 36 années. Ils se retirèrent alors au village de Vonda en 1953 pour revenir de nouveau à St-Denis en 1961. M. Lepage fut maître chantre pendant de nombreuses années.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Adjutor, fils, de St-Denis; une fille, Juliette (Mme Lucien Roy), de Bonnyville, Alta, et sept petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe en novembre 1962, et un fils, Pierre, en 1944.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Lepage désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, M. Lepage.

Soirée

Le 10 novembre avait lieu au sous-sol de l'église une soirée paroissiale; bingo, vente de cartes, loterie, etc.

Les gagnants de la loterie furent Mme Fernand Dellezay, de Vonda, un gril électrique, don du magasin St-Denis & District Ltée; Mlle Irène Bénard, un fer à repasser, don de M. Alex. Fedora, de Vonda; Mlle Léonette Gareau, de Saskatoon, une horloge électrique, don de la Caisse populaire de Prud'homme; M. Anathase Rivard, de Vonda, un bon d'achat de $15, don de M. Claude Rochon, de Saskatoon.

Le prix d'entrée, une lampe électrique, don de Guersky Frères, fut gagné par Mlle Adèle Detillieux, de Vonda, et M. Donald Pion eut l'ensemble de malles donné par M. l'abbé A. Poilièvre. La poupée, don de Mlle Irène Bénard, fut gagnée par M. Denis Bénard, et la bouilloire électrique, par M. Clotaire Denis.

La jolie somme de $650 fut réalisée. Grand remerciement aux organisateurs et à tous ceux qui sont venus à cette soirée, où les dames de la paroisse servirent un délicieux goûter.

Les gens de la paroisse choisirent cette occasion pour présenter une bourse à M. l'abbé O. Lacroix en signe d'amitié et de reconnaissance. M. Joseph Labrecque se fit l'interprète des paroissiens pour remercier M. l'abbé Lacroix pour son inlassable dévouement durant les années qu'il desservit St-Denis. Celui-ci remercia chaleureusement.

Radio-Prairie-Nord

Le 17 novembre, une douzaine de personnes de la paroisse se rendirent à l'assemblée plénière de Radio-Prairie-Nord à Prince-Albert.

Les délégués étaient M. l'abbé André Poilièvre, MM. René Bénard et Clotaire Denis, fils. M. Liguori LeBlanc était délégué régional.

Va-et-vient

M. et Mme Kenler, de Wauchope, et M. et Mme Lucien Frecon, de Redvers, étaient en visite chez M. et Mme Zénon Pelletier.

Mlle Rose Raymond visitait sa parenté de St-Denis, récemment.

M. et Mme Armand Labrecque et leur famille se rendirent à Estevan visiter M. et Mme Howard Elarz.

M. et Mme Clotaire Denis, père, ont fait un court voyage dans le nord de la province, où ils visitèrent des parents et amis, entre autres Mme Turgeon, à Laventure, MM. et Mmes Louis et Roger Denis, ainsi que M. et Mme Caharel, à Léoville.

MM. Arthur Raymond et Gilles Hubert ont un emploi à Saskatoon, et M. Bernard Hubert, à Edmonton, Alta.

MM. Daniel Daignault et Denis Tétrault sont partis dans leurs familles à Richer, Man.

MM. et Mmes Jean Hubert et René Hounjet allèrent visiter des parents et amis à Gravelbourg, récemment.

M. et Mme Léon Denis et leurs enfants, Lilianne, Georges et Marcel se rendirent à Gravelbourg il y a quelque temps.

Les 22, 23 et 24 novembre avait lieu une retraite fermée en français à Queen's House à Saskatoon. Mmes Louis Labrecque, Raymond Caron, Richard Leblanc, Albert Bénard, Jean Hubert et Léon Denis y assistèrent, ainsi que Mlle Irène Bénard.

Malade

La jeune Jacqueline Grisé est patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Voeux de prompt rétablissement.

Cadillac

Çà et là

M. Camille Legros a passé queques jours à l'hôpital de Ponteix pour examens médicaux.

MM. et Mmes Agénor Bédard, Frank Legros, Alphée Lacasse et Mmes Camille Legros et Béatrice Sylvain ont assisté aux funérailles de Mme Jeanne Stringer et Arthur Stringer à Ponteix, récemment.

M. Albert St-Denis, de Verdun, Qué., est venu visiter ses amis, M. et Mme Ben Longtin et H. Sylvain, le 18 novembre dernier.

M. et Mme Tancrède Larocque, accompagnés de leurs petites-filles, Irène et Shirley Wright, d'Aneroid, se sont rendus à Winnipeg visiter leur fils, Léo, et sa famille, ainsi que d'autres parents. Ils se sont aussi rendus à Sleeman et Kenora, Ont.

M. et Mme Paul-Emile Lacosse sont revenus d'une promenade à Vulcan, Alta, où ils ont visité M. et Mme Douville. Cette dernière est la soeur de Mme Lacasse.

M. et Mme J. P. Johnston sont les heureux parents d'une fille, Suzanne-Elisabeth, née à l'hôpital de Swift Current.

M. et Mme Ludovic Lacelle, Ben Longtin, Laurent Roy, M. Emile Lacelle, Mme Mary Wernicke et Mlle Thérèse Sylvain ont assisté aux funérailles de Mme Achille St-Denis, à Swift Current, le 18 novembre.

M. l'abbé G.-E. Laprise, curé, Mmes Mary Wernicke et Ludovic Lacelle ont assisté à l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques à Swift Current, le 18 novembre.

Le 18 novembre avait lieu la première assemblée de l'Action Catholique Rurale à Lac Pelletier. MM. Georges Parent, de Gravelbourg, et René Couture, de Ferland, y assistaient. De Cadillac étaient présents M. l'abbé Laprise, M. et Mme L. Lacelle, Mme B. Sylvain, Mlle Thérèse Sylvain, MM. Lucien Roy et Emile Chénard.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.

Encore une fois l'assistance à la dernière assemblée mérite un compliment, mais il faut avouer que l'assistance à la messe commémorative pour nos chers frères défunts, qui a précédée l'assemblée, a certainement brillé par la qualité plutôt que par la quantité des membres.

Un grand merci au frère Raymond Langlais ainsi qu'à tous les frères qui lui ont prêté main-forte, lors du grand bingo inter-conseil du 1er novembre.

A l'avenir, le Vénérable Grand Chevalier sera en dehors de la ville la majeure partie du temps durant la semaine. Le Vénérable Député Grand Chevalier, le frère Paul Rousseau, et le doyen des syndics, le frère Léo Lirette, sont délégués pour le remplacer en cas d'urgence.

AVIS

Vu que le deuxième vendredi de décembre tombe le 13, qui est le premier soir du "Christmas Choir Festival" au collège Campion, l'assemblée régulière mensuelle du mois de décembre aura lieu le premier vendredi du mois, le 6 décembre, à 8 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste.

Félicitations

Au frère Clément Béchard, de Sedley, qui a uni sa destinée à celle de Mlle Dianne Deck, le 9 novembre. A Clément et à Dianne, nos meilleurs voeux de joie et de bonheur dans la vie conjugale.

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Jean Chalin, de Montréal, qui a subi une opération, dernièrement.

La matinée de Hallowe'en

Remerciements aux frères Joseph Braconnier, en charge, Gérald Béliveau et Marcel Lefebvre, qui se sont occupés de la matinée de Hallowe'en à l'étage des enfants malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 3 novembre.

K CINO

Notre grand bingo inter-conseil au stadium de Regina, le 1er novembre, a rapporté un profit d'à peu près $1,000 pour le "Columbus Boys' Park". Merci à tous les frères Chevaliers qui ont contribué au succès de cette entreprise.

"Queen City Midget Football League"

Le frère Doug Nagel, du Conseil Mgr Janssen, vient de nous rapporter que la vente de billets de saison par les jeunes joueurs assistés par les membres des quatre Conseils de la ville, a rapporté la jolie somme de $1,600 pour la ligue des jeunes. Encore une fois merci à tous les membres de notre Conseil qui ont contribué au succès de cette vente.

Malheureusement, tous les membres du Conseil, excepté un, croyaient que le Conseil Langevin allait avoir sa quote-part comme par le passé. Apparemment la décision de laisser tous les revenus à la ligue n'a pas réussi à pénétrer jusqu'aux membres de notre Conseil.

Un beau succès quand même.

Evénements à venir

Le 8 décembre

Déjeuner-communion pour les Chevaliers et leurs épouses. Le déjeuner sera servi à la Kitchener Hotel, 1763, rue Rose, à 12 h. 30.

Les 13 et 15 décembre

"Christmas Choir Festival" au Boyle Memorial Auditorium du collège Campion. Comme par le passé le Conseil Langevin sera responsable du stationnement des automobiles.

Le 22 décembre

Cette année la matinée de Noël à la salle St-Jean-Baptiste pour les enfants des membres du Conseil Langevin prendra la forme d'une vue animée suivie d'un goûter et de la distribution d'un sac de douceurs à tous les enfants. Il n'y aura pas de Père Noël ni de cadeaux comme par le passé. Comme gentilshommes catholiques nous devons aider à détruire le mythe du "Santa Claus" et redonner à la belle fête de Noël son caractère religieux qui est après tout la fête de la nativité de l'Enfant Jésus.

Pour ce qui est des cadeaux, le prix en est rendu exorbitant pour nos faibles moyens, et enlève aux parents le privilège qui leur revient de dispenser des cadeaux à leurs enfants, le jour de Noël selon la belle ancienne coutume canadienne française.

Pour ceux qui voient la vie en rose

S'il y en a parmi vous qui désirez échanger un vieux manteau pour un plus neuf, adressez-vous au frère Aurèle Jalbert; il paraît qu'il est expert en cette matière. Il pourra peut-être vous renseigner?

BATISTE.

Lac Pelletier

Çà et là

M. et Mme Michael St-Jacques sont allés en vacances d'une semaine aux Etats-Unis. Ils se sont rendus à Malta Haver et revinrent par le Manitoba, où ils visitèrent les parents Dumesnil, à St-Boniface.

M. et Mme Jean Chenard, de Lac Pelletier, ont rendu visite à M. et Mme Donat Chenard et Lucien L'Heureux, de Gravelbourg, parents de M. Jean Chenard.

M. Albert St-Denis et leur fils, Roger, de Montréal, Qué., sont venus pour les funérailles de Mme Achille St-Denis, et ont visité M. Achille St-Denis.

M. et Mme Georges Pellerin sont allés à Ponteix pour affaires.

M. Lucien Chabot, après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme Alphonse Chabot, est retourné à Medecine Hat, Alta, avec sa famille.

MM. Denis Pellerin, Marcel et André Perron, de Regina, sont venus à la chasse dans le district de Lac Pelletier.

Prompt rétablissement à Mlle Irène Monette, hospitalisée à Swift Current.

Décès

Après quelques jours de maladie est décédée le 15 novembre à l'hôpital de Swift Current, Mme Juilette-Marie St-Denis, à l'âge de 45 ans. Les funérailles eurent lieu le 18 novembre en la paroisse du Sacré-Coeur de Swift Current. M. l'abbé Lionel Mondor officiait. Le salon funéraire Warrens était en charge des arrangements funèbres.

Les prières furent dites le dimanche 17 novembre au salon Warrens de Swift Current. Les porteurs étaient MM. Irvin Studer, Narcisse Laverdière, Georges Pellerin, Fred Metivier, Albert Létourneau et Cléophas Metivier. M. l'abbé L. Folks chanta la messe de Requiem. M. l'abbé L. Mondor touchait l'orgue tandis que MM. les abbés Georges Laprise et M. Miller et plusieurs membres de la chorale firent les frais du chant.

L'inhumation se fit dans le cimetière Mont Pleasant.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Achille, une fille, Yvonne, de Moose Jaw; son père, M. Napoléon Rémillard, de Ponteix; un frère, M. Clifford Rémillard, d'Edmonton, Alta. Sa mère, Mme Bernadette Rémillard, et un frère, Léo, la précédèrent dans la tombe.

Mme Juliette St-Denis est née dans le district de Lac Pelletier et y demeura jusqu'en 1957, alors qu'elle allait demeurer à Swift Current. Elle passa quatre ans au Sanatorium de Fort Qu'Appelle. Elle fut aussi correspondante pour **La Liberté et le Patriote** pendant plusieurs années.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Après une maladie de plusieurs années, M. James-Arthur Paul, de Vesper, mourait le 20 novembre à l'hôpital de Swift Current, à l'âge de 81 ans. Les funérailles eurent lieu en la paroisse du Sacré-Coeur de Swift Current, le 23 novembre, à 10 h. a.m. M. l'abbé G. Laprise officiait. Des prières furent dites au salon funéraire Warrens, le 22 novembre, à 7 h. 30 p.m.

Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Hubert, Murray et Allen Paul, Orville et Armand Pelletier et Paul Bonneau. L'inhumation eut lieu au cimetière "Mount Pleasant".

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Hazel (Mme Joseph Bonneau), de Vesper, et Lena (Mme Alphonse Pelletier), de Lac Pelletier; deux fils, Clifford, de Vesper, et Raymond, de Neville; 17 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Robert Nairn, de Middleville, Ont., et trois frères, Joseph, de Swift Current, Ernest et Herbert, de Lavark, Ont. Son épouse le précéda dans la tombe en 1949.

M. Paul est né à Lavant, Ont., le 18 février 1882 et allait s'installer au Manitoba en 1906 puis déménageait en Saskatchewan en 1907. Il fut commissaire de l'école Bissel dans le district de Vesper pour de nombreuses années, membre de "Grain Germination Association" et représentant du Saskatchewan Wheat Pool.

M. Clotaire Denis, réélu président de la Société Radio-Prairies-Nord

PRINCE-ALBERT — Le dimanche avait lieu à Prince-Albert l'assemblée plénière de Radio-Prairies-Nord Limitée, société qui contrôle le poste de radio française, CFNS, de Saskatoon.

Quarante-neuf délégués régionaux et paroissiaux du nord de la Saskatchewan, et 41 visiteurs assistaient à cette importante assemblée. M. l'abbé Alexandre Paradis, mandataire de Son Exc. Mgr Laurent Morin, ouvrit les séances par la prière d'usage, et M. Clotaire Denis, président, souhaita la bienvenue à tous. M. l'abbé A. Paradis prit la parole, et en exposant les grandes lignes de l'importance et de l'influence de la radio, il demanda aux congressistes d'encourager cette oeuvre qui est l'une des plus belles réalisations de notre groupe. M. l'abbé Paradis célébra la messe spéciale pour les délégués à 12 h. 15 p.m.

Après l'appel des délégués et des mandataires, le président donna lecture de son rapport. Mentionnant les raisons pour lesquelles l'assemblée plénière avait été remise, il exhorta les nombreux délégués et visiteurs présents à prendre une part active aux délibérations. Traçant un peu l'historique des événements survenus depuis la dernière assemblée plénière, il toucha aux points suivants: Projet de fusion des deux postes de langue française de la Saskatchewan et travail accompli dans ce sens; projet et étude de la question de la télévision française pour notre province; autres points importants sur les aspects plutôt techniques de la compagnie. Avec beaucoup d'émotion, le président s'attarda à rappeler la grande perte qu'avait connue notre entreprise à l'occasion de la mort de M. Charles Papen. Il profita de l'occasion pour remercier Mme Marie-Antoinette Papen pour tout le courage qu'elle a démontré lors de cette grande épreuve. Il remercia aussi très sincèrement tous les membres du personnel qui avaient fait tout leur possible pour continuer l'oeuvre si chère à leur patron disparu. M. Denis mentionna ensuite les détails des pourparlers qui suivirent cette période, et le fait que M. Raymond Marcotte, après beaucoup d'hésitation, avait accepté la gérance de l'entreprise. Il remercia le personnel actuel qui coopère pleinement avec la gérance pour continuer l'oeuvre de la radio française. Il termina son message en remerciant tous les membres du directorat de leur constante collaboration et il exhorta tous et chacun à encourager les commanditaires de CFNS.

M. Raymond Marcotte, gérant

Après le rapport du président, le gérant, M. Raymond Marcotte, donna la lecture du bilan de la société pour l'année 1962. Suivit ensuite la lecture du rapport de la gérance. Ce dernier contenait un grand nombre d'explications sur les opérations techniques, sur les problèmes financiers et autres. Un paragraphe du rapport de la gérance vaut la peine d'être reproduit en entier: "En parcourant les dossiers de CFNS, lorsque je pris la gérance du poste, je constatai que celui-ci avait connu énormément de problèmes et de difficultés; mais je dois vous dire que d'après moi, la plus difficile période qu'il a connue, c'est bel et bien le dernier semestre de 1961. C'est à cette époque que le Divin Maître vint chercher son fidèle serviteur, l'ami de tous, Charles Papen. Ici, je ne puis que réitérer ce que je notai dans mon premier rapport à vos directeurs: 'M. Papen, ayant à sa disposition le vrai sens de l'administration et en plus une connaissance approfondie de la comptabilité, dirigea notre entreprise vers un avenir presqu'assuré. Dans le coeur de tous nos auditeurs et des directeurs qui ont eu le plaisir de travailler avec lui, notre bon ami, Charles Papen, ne sera jamais oublié." M. Marcotte termina son rapport en disant: "Chers amis, écoutez, et faites écouter la voix française du nord de la Saskatchewan."

Les élections

Le comité de nomination, présidé par M. Bernard Tétreault, de St-Brieux, assisté de M. Eugène Durette, de Debden, et de M. Gustave Denis, de Vonda, présenta ensuite une liste de 13 candidats à l'élection de dix directeurs. Ceux-ci avec les trois mandataires, MM. l'abbé Alexandre Paradis, pour Son Excellence l'évêque de Prince-Albert, Clotaire Denis, père, pour le Conseil de la Vie française en Amérique, et Maurice Denis pour l'ACFC, formeront le nouveau directorat de Radio-Prairies-Nord Limitée. Pendant la préparation des bulletins de vote, les congressistes continuèrent à discuter des problèmes du jour, entre autres la question de la programmation locale, la question d'assurer la relève non seulement au niveau d'auditeurs mais aussi au niveau délégués et directeurs de l'entreprise. Une refonte de la constitution sera sérieusement étudiée sous la présidence de M. Zénon Lepage, de Vonda.

Vint ensuite le résultat de l'élection. Furent élus directeurs, M. le Dr Maurice Demay, de North Battleford, MM. Raymond Marcotte, de Saskatoon, Gustave Denis, de Vonda, Zénon Lepage, de Vonda, Pierre Gareau, de St-Isidore de Bellevue, Me Marcel Simonot, de Prince-Albert, Dominique Coquet, de St-Brieux, Léonce Duret, de Victoire, Bernard Tétreault, de St-Brieux, et M. l'abbé J.-A. Beaulac, de Duck Lake.

Exécutif

L'élection des membres de l'exécutif suivit ensuite, et ce dernier sera composé de MM. Clotaire Denis, père, président; M. le Dr Maurice Demay, de North Battleford, vice-président, et Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire.

M. le président demanda au Dr Demay de tirer les conclusions de l'Assemblée Plénière. M. le Dr Demay remercia tous et chacun d'être venus en si grand nombre et d'avoir pris une part aussi active et attentive aux délibérations. Il rappela les raisons pour lesquelles nos postes de l'Ouest avaient été fondés, et demanda à tous de maintenir, coûte que coûte, ce geste concret de la capacité d'un groupe minoritaire tel que le nôtre. Il exprima l'opinion que l'Exécutif et le Directorat seront forts en autant que les délégués supporteront leurs efforts.



L'A.C.F.C. tient à remercier sincèrement M. Joseph Lanouette, de St-Front, Sask., pour l'aide apportée à M. Cléas Duperreault, propagandiste du plan "Sécurité Familiale", durant son séjour de deux semaines dans la région de St-Front.

M. Lanouette, qui assistait M. Duperreault à titre de guide, est âgé de 75 ans, aveugle depuis 1930. Malgré ce handicap, M. Lanouette indiquait correctement quelle route à suivre pour se rendre à telle ou telle résidence, et ainsi, a su diriger notre propagandiste chez tous les francophones de la région de St-Front.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous comptons maintenant 25 nouvelles adhésions à St-Front.

M. Ernest Colpron, 73 ans, est décédé à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le dimanche 17 novembre est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Ernest Colpron après une longue maladie. Il était âgé de 73 ans. Il est né à Chateauguay, Qué., le 28 octobre 1890. M. Colpron avait fréquenté le collège Ste-Thérèse à Montréal et fit ses études en droit à l'Université Laval à Québec.

Il fut avocat à Laflèche pendant plusieurs années, puis shérif à Gravelbourg pour devenir ensuite gérant de la Caisse populaire de Gravelbourg. Il fut également fondateur et premier président de l'Aide Mutuelle aux Caisses populaires de la Saskatchewan.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Gilles, de Ville Lemoyne, Qué., et Georges, de Shaunavon; une fille, Marguerite (Mme Dolor Fauchon), de Swift Current; deux frères, Hector et Dolphus, de Châteauguay, Qué., et une soeur, Mme Armandine Reid, également de Châteauguay.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de l'Assomption le mercredi 20 novembre, à 10 h. a.m. M. l'abbé D. Dugas, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Maurice Minne et Alfred Bouchard, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient M. le juge G. Hébert, MM. Jean Bourrée, Conrad Piché, A. Sirois, R. MacLean et Théo. Baron.

Sincères condoléances aux familles en deuil.

Feu Albert Lagassé

Le mardi 19 novembre, au Foyer d'Youville, est décédé M. Albert Lagassé, âgé de 91 ans. Il est né à Weedon, Qué., le 25 août 1872, et c'est là qu'il épousait Mlle Jessie Scott le 15 mai 1899. En 1906 il est venu s'établir à Gravelbourg. C'est sur son terrain que la première messe fut célébrée à la Rivière-la-Vieille, à l'automne 1906.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Anna (Mme Irénée Lizée), Yvonne (Mme Philémon Lizée), Rose et la Rév. Mère St-Alphonse, S.N.J.M., de Gravelbourg; un fils, Albert, aussi de Gravelbourg; 25 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de l'Assomption le vendredi 23 novembre à 10 h. a.m. M. l'abbé D. Dugas, curé, officiait, assisté de MM. les abbés A. Bouchard et M. Minne, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Roland, Emile, Henri, Lionel et Paul Lagassé et Jules Lizée. Les porteurs honoraires étaient MM. Raoul Gauthier, Pierre Huel, Roland et Henri Forest.

Remerciements

La famille Lagassé désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce décès.

Autre décès

Le lundi 18 novembre est décédé M. James Flannery, âgé de 84 ans. Il était un ancien employé au garage J.-A. Forcier et Fils. Le défunt ne laisse aucune parenté, mais plusieurs amis. Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de l'Assomption le 21 novembre et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Ferland

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 17 novembre, M. l'abbé L. Poulin, curé de Lisieux, est venu célébré la messe à Ferland, pendant que M. l'abbé J. Bernier, curé de cette paroisse et aumônier diocésain des Dames de Ste-Anne, se rendait à Lisieux pour réorganiser cette congrégation.

M. le curé était accompagné de Mme Aristide Fournier, responsable du comité spirituel, et de M. et Mme René Couture et leurs deux filles. Ces derniers visitèrent leurs parents, M. et Mme Lucien Couture. M. le curé visita aussi M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch.

Va-et-vient

MM. Philippe et Moïse Douville, de Ponteix, visitèrent la famille Ephrem Bouffard.

MM. Elie Dion et William Patoine sont allés à St-Claude, Man., y visiter des parents.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, visitèrent M. et Mme Alex. Laberge, le dimanche 17 novembre.

Mme Adrien Brisbois et M. Aimé Brisbois sont partis en avion pour Montréal, lundi dernier; ils assisteront aux funérailles d'un neveu mort accidentellement.

MM. et Mmes Joseph Morin et Roch St-Jacques visitèrent les familles Lemire, à Val Marie.

M. et Mme Bergeron, de Val Marie, rendirent visite à Mme Joseph Audet, dernièrement.

Mme R. Ponteaux et ses enfants, de Gravelbourg, visitèrent leur parenté, la famille A. Brisbois.

M. René Couture, président diocésain de l'Action Catholique Rurale, se rendit à Gravelbourg, Ferland, Cadillac et Willow-Bunch, pour y instaurer l'A.C.R.

M. Alfred Chabot se rendit à Saskatoon pour une réunion de l'exécutif de l'ACFC, dernièrement.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille visitèrent Mme P. Larose à Ponteix, récemment.

M. et Mme René Fauchon allèrent à Regina, ces jours derniers.

MM. et Mmes Aimé Fournier et Paul Massé sont revenus d'un voyage de trois semaines à Detroit, Mich., et autres endroits.

Naissance

A M. et Mme Gérard Desharnais est née une fille le vendredi 15 novembre.

Cut Knife

Çà et là

Etaient en visite chez M. et Mme Lucien Dupuis, la semaine dernière, M. et Mme Don Robicheau, de Moose Jaw, et Mlle Carman Julion, de Jackfish.

M. et Mme Antoine Desmarais ont visité leurs enfants, à Spiritwood, la semaine dernière.

M. Hildège Dupuis eut la visite de M. et Mme Jean-Baptiste Glasson, de Delmas, M. et Mme Robert Forest et leur famille, de North Battleford, M. et Mme C. Webb, de Pelly, Sask., et M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas.

Sincères condoléances à Mmes Gérald Smith et Dwayne Forest à l'occasion du décès de leur frère, à Moose Jaw.

M. et Mme Earl Beaudry ont reçu la triste nouvelle du décès du père de Mme Beaudry.

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Chambre 210 Mitchell Block
11e rue est
Prince-Albert — Saskatchewan
Téléphone: 763-7815

Cuelenaere & Hall
AVOCATS ET NOTAIRES
193, Toronto-Dominion Bank Building
J. M. Cuelenaere Q.C.
R. N. Hall Q.C.
Telephone: ROger 3-7441
Prince-Albert, Sask.

Dalziel's
Le Salon Funéraire de Prince-Albert
Transport par ambulance
DAVID L. DALZIEL
Tél.: RO 3-3065 — 25, 11e rue Est

Lamontagne & Schmit
B.A., B.C.L., LL.B., — B.A., LL.B.
Avocats — Notaires
Bureau: tél.: RO 3-9691
Résidence: tél.: RO 3-6969
240 Mitchell Block — Prince-Albert

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
Transport par ambulance
Arrangements en anglais ou en français
W. I. BEATON
R.-R. BOUCHER — H.-J. PAULHUS
138, 9e rue Est — Tél.: 763-8488
Ici on parle français

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
15, 11e rue Est, Prince-Albert, Sask.
EDIFICE MITCHELL
Téléphone: RO 3-7744

Vonda

Soirée paroissiale

Le 3 novembre avait lieu la première soirée paroissiale organisée par les familles dont les noms se classent sous D, E et F. Avec la nombreuse assistance, cette soirée rapporta la belle somme de $707.

Merci à tous les paroissiens qui y ont assisté et surtout aux personnes des paroisses voisines qui sont venues se joindre à eux.

Çà et là

Merci à Mme Marie Haudegand, qui a bien voulu surveiller pendant les examens supplémentaires français à l'école, le 16 novembre.

Le dimanche 17 novembre, MM. et Mmes Fernand Denis, Anasthase Rivard, Zénon Lepage et MM. Georges Haudegand, Gustave Denis et Philippe Rivard se rendirent à Prince-Albert, assister à l'assemblée plénière de Radio-Prairie-Nord.

M. et Mme Louis Lepage et leurs enfants, de Montmartre, étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Félix Loiselle sont allés visiter leurs enfants, M. et Mme Laurent Loiselle, à Meadow Lake.

M. et Mme Léon Bussière sont allés passer quelques jours à Spiritwood et Léoville, dernièrement.

MM. et Mmes Laurent Bussière, Ronald Perry et Paul Loiselle sont allés à la chasse à Dropmore, Man.

M. et Mme Denis Lepage et leur famille étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Zénon Lepage.

Mlle Lilliane Bussière est allée travailler à l'hôpital de Zenon Park.

Mmes Gustave Denis, Alonzo Martineau, Rosaire Bussière et Philippe Rivard sont allées à la retraite fermée à la Queen's House, à Saskatoon.

Décès d'un ancien

M. Edgar Caillé, âgé de 78 ans, de 983, avenue Oak, est décédé le 18 novembre à Hôtel-Dieu de Windsor après une longue maladie. Il est né à Richelieu, Qué., et demeurait à Windsor, Ont., depuis 22 ans, alors qu'il venait de Vonda. Il était paroissien de St-Jérôme.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bernadette (née Loiselle); quatre fils, Arthur, Roland, Wilfrid et Armand, de Windsor, Ont.; sept filles, Cécile (Mme Hilliard Kitchen), Aurore (Mme André Lepage, de Windsor, Ont., Louise (Mme Emile Couture), de Walled Lake, Michigan, Irène (Mme Kenneth Stilson), de Windsor, Denise (Mme Idola Chabot) de Riverside, Ont., Murielle, de Windsor; une soeur, Lydia (Mme André Ethier), d'Iberville, Qué., et 29 petits-enfants.

Les prières furent dites au salon funéraire Janisse Frères et les funérailles eurent lieu à l'église St-Jérôme.

Les porteurs étaient MM. Lionel, Maurice et Roméo Caillouette et Maurice Loiselle, neveux du défunt, Clément Lachance, petit-fils, et Frank Chaput, ami. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière Heavenly Rest.

Remerciements

La famille Caillé remercie par la voie du journal les parents et amis qui ont sympathisé avec elle soit par offrandes de messes, fleurs ou de toute autre manière.

Storthoaks

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 6 novembre, et fut présidée par Mme Russel Yates.

Les minutes de la précédente assemblée furent lues et la date du grand repas "smorgasbord" fut changée au 4 décembre au lieu du 3 décembre, comme il avait été mentionné précédemment. Les billets seront vendus d'avance; il n'y aura pas de billets vendus à l'entrée.

Les présidentes de chaque groupe lurent un rapport sur des sujets variés.

La formation de guides et les moyens à prendre pour leur fournir des costumes furent discutés. On décida que le projet d'organiser une fanfare de jeunes soit abandonné.

Les paroissiens de Redvers demandent que des billets soient vendus ici pour venir en aide aux enfants retardés. Ceci fut approuvé.

Quelques dames s'offrirent à préparer le goûter pour le mariage Paradis-Bishop. Le comité s'organisa pour préparer le goûter après chaque assemblée. Deux noms seront tirés avant la réunion et les deux dames désignées prépareront le goûter ce soir-là.

M. l'abbé M. George parla sur "Le devoir des parents concernant la religion" et "L'amour est le plus grand des facteurs qui conduit vers le chemin du ciel".

Le goûter fut servi par Mmes Charles Millette et Reed Longphee.

Bazar

Le bazar paroissial fut un réel succès. Félicitations à Mlle Roseline Tourigny qui fut couronnée reine du bazar, ainsi qu'aux trois autres candidates, Mlles Gertrude Wolensky, Dianne Yates et Shirley Salut, qui se sont bien dévouées dans leur vente de billets pour la loterie.

Tous offrent leurs sincères condoléances à Mme Annette Stringer et à sa famille, de Ponteix, à l'occasion du décès accidentel de M. Arthur Stringer. La famille Stringer a habité la paroisse pendant nombre d'années. Aussi plusieurs personnes de Storthoaks se rendaient à Ponteix pour les funérailles, entre autres, MM. et Mmes Henri Blérot, André, Marcel et Emile Chicoine, MM. Paul Pierret, Alfred Chicoine, Désiré Toupin et Mme Léon Salut.

Mme M.-R. Millette est allée assister aux funérailles de M. Poliquin, à Laflèche. Elle passe aussi quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Alfred Jan.

MM. et Mmes Gérard Paradis et Wilfrid Blérot se sont rendus à Prince-Albert, Saskatoon, Domremy et Yorkton, où ils ont visité des parents et amis.

Makwa

Çà et là

M. et Mme Léon Poulin ont reçu la visite de Mme Julion, mère de M. Poulin. Elle arrivait le mardi 12 novembre pour visiter sa famille et ses amis de Makwa et retournait chez elle dimanche dernier.

Le 16 novembre, l'automobile de M. Lionel Régnier fut frappée de côté lorsque celui-ci se rendait à North Battleford. Mme H. Régnier, mère du chauffeur, fut la seule blessée. Les autres passagers étaient Florence, Mme L. Régnier et son bébé, Jacqueline.

Le 10 novembre, le souper et le bazar annuels ont eu lieu à la salle paroissiale. Après le souper, il y eut un bingo qui fut très bien réussi. La réalisation de ce grand succès est due à la bonne volonté des organisateurs et à la générosité des gens. Un gros merci à tous.

Décès

M. Wilfred Piché est décédé le vendredi 8 novembre. Né il y a 82 ans à Gravelbourg, il est venu à Makwa en 1933 et y demeura jusqu'à sa mort à l'hôpital de Meadow Lake.

Le défunt laisse dans le deuil, une soeur, dans la province de Québec.

Le R. P. L. Couture, O.M.I., chanta la messe de Requiem dans l'église paroissiale le lundi 11 novembre, à 10 h. a.m.

Les porteurs étaient MM. O. Turcotte, F. Mason, H. Régnier, E. Gagnon, A. Lalonde et L. Bishop. L'inhumation se fit dans le cimetière St-Thomas de Makwa.

Marcelin

Çà et là

Le dimanche 17 novembre, M. et Mme Philippe Boutin, de Marcelin, ainsi que M. et Mme Arthur Casavant (née Julia Boutin), de Blaine Lake, se rendaient à St-Louis, Domremy et Bellevue, y visiter parents et amis. En leur compagnie, la Rév. Sr Thérèse-Alma, P.M., accomplit un pèlerinage de gratitude en rendant visite à son ancienne maîtresse octogénaire, la Rév. Mère St-Antonin, au couvent des Filles de la Providence, à St-Louis.

M. et Mme Achille Despins, de Prince-Albert, furent en visite chez M. et Mme Alfred Despins, de Marcelin.

M. et Mme Cébal Ruel et leur famille visitèrent la Rév. Sr Philippe-Marie.

Le 21 novembre au soir, il y eut réunion des membres du "Wheat Pool". Mlles Thérèse Ranger et Kathleen Rutten et M. Stanley Bold, tous trois du grade XII, présentèrent un rapport sur la semaine de cours à laquelle ils participèrent à Prince-Albert, durant les mois d'été.

M. et Mme Lagimodière et Mlles Dianne et Rose Lagimodière se rendirent à Bonnyville pour les funérailles de Mme Firmin Campeau, mère de Mme A. Lagimodière.

Le 22 novembre, plusieurs parents et amis se réunirent chez M. et Mme Félix Sanche pour y célébrer leur 25e anniversaire de mariage.

Mme Augustin Gauthier, de Prince-Albert, mère de Mme Ernest de Girolamo, de Marcelin, est dangereusement malade à l'hôpital de Saskatoon.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du jeudi 14 novembre eut lieu chez Mme J. Riou, avec 16 membres et M. l'abbé M. Van den Akker présents.

Après la prière d'ouverture, les minutes de la dernière assemblée furent lues et on présenta les rapports des différents comités.

M. l'abbé Van den Akker donna un rapport de la conférence régionale à laquelle lui-même et Mmes A. Kennedy et Léo Suchan assistaient. Il fit mention de la prochaine émission d'une demi-heure sur l'éducation à toutes les deux semaines. Il fut décidé d'organiser une réception de Noël avec échanges de cadeaux, à laquelle les maris des membres seraient invités. Des cartes de Noël sont disponibles à 75c la boîte.

Pour clore l'assemblée, M. l'abbé Van den Akker donna sa bénédiction et Mme A. Kennedy invita les dames à sa demeure pour la prochaine assemblée.

Mme M. Mullie gagna le prix d'hôtesse.

Wawota

Shower

Le vendredi 22 novembre, un shower eut lieu chez Mme Elis Price en l'honneur de Mlle Arlene Jacques à l'occasion de son prochain mariage. Il fut organisé par ses amies et une trentaine de dames et demoiselles y assistèrent. L'héroïne du jour reçut de nombreux et jolis cadeaux et invita ses amies à aller la visiter à sa nouvelle demeure. Un succulent goûter fut servi et toutes souhaitèrent à Arlene tout le bonheur possible.

Va-et-vient

Mlle Fernande Blaise a assisté aux funérailles de M. Philippe Dupauid, de Virden, Man., décédé à l'hôpital de Virden à l'âge de 24 ans et 11 mois. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Alexis Jacques et leur fils, Alain, ainsi que Mlle April Tilsimond sont allés visiter leur frère et oncle, M. René Jacques, hospitalisé à Brandon, Man.

M. et Mme Albert Jacques sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Burman, à Brandon, Man.

Dr Paul Gélinas
DENTISTE
117 — 2e Rue
WEYBURN, SASK.
Tél.: 842-3154

Willow-Bunch

Décès

M. François Bourassa, fils de M. et Mme Ernest Bourassa, autrefois de Willow-Bunch, est décédé à l'hôpital de Regina le 11 novembre, à l'âge de 20 ans. Les plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

M. Jos. Lespérance, autrefois de Willow-Bunch, est décédé après une courte maladie à Rolling Hills, Alta, où il demeurait chez sa fille, Laurence, depuis quelques années. Il était âgé de 74 ans.

Ses neveux et nièces, MM. et Mmes Alex., Ovila, Victor, Ernest et Jean-Louis Lespérance, et Wallace Fitzpatrick (Marie-Ange Dauphinais) et ses deux belles-soeurs, Mmes E. Fontaine et Jos. Bourgeois, sont allés aux funérailles le jeudi 14 novembre, à Rolling Hills, Alta.

M. J. Lespérance était revenu voir Willow-Bunch le 14 octobre, lorsqu'il assistait au mariage de son neveu, M. Ernest Lespérance.

Jour du Souvenir

Le lundi 11 novembre, à 9 h. a.m., eut lieu une messe anniversaire pour les soldats défunts. Ensuite tous se rendirent au cénotaphe pour les cérémonies d'usage. Le soir, il y eut un banquet en l'honneur des soldats.

Çà et là

Le mercredi 13 novembre était jour de vote pour décider s'il devait y avoir un magasin de liqueurs à Willow-Bunch. Les résultats rapportèrent 213 voix en faveur et 13 contre. La construction de cette bâtisse doit commencer prochainement.

Mme Euclide Bruneau partait la semaine dernière pour Edmonton et Calgary, Alta, y passer l'hiver chez sa fille, Bérangère.

M. François Rodrigue accompagnait son fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, à l'hôpital de Regina, y visiter Mme F. Rodrigue, dont l'état de santé est satisfaisant depuis l'opération qu'elle subit dernièrement. M. l'abbé Rodrigue et son père visitèrent également la famille Gérard Rodrigue.

M. et Mme Ernest Ferland et leur famille, de Ponteix, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor.

M. Henri Provost, de Weyburn, est venu visiter sa belle-mère, Mme Albert Lambert, et son fils, Rémi, dernièrement.

M. et Mme Cullins, de Weyburn, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal.

M. et Mme Johnny Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux.

M. et Mme Dollard Piché allèrent à Moose Jaw le lundi 18 novembre visiter Mme Paul-Emile Piché, patiente à l'hôpital Providence depuis le 15 novembre. De là ils se rendirent à Gravelbourg chez MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché et chez une amie au monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme George Dosch et leur fille, Irène, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Adam Dosch, à Moose Jaw.

M. et Mme Michel Bonneau et leurs deux enfants sont allés visiter leurs parents, M. et Mme A. Laberge, à Ferland, récemment.

M. et Mme Alphonse Lafrenière et leur fille, Lucille, ont visité Mme C. Cayer au Foyer d'Youville à Gravelbourg, le dimanche 10 novembre.

Mme E. Fontaine alla à Scobey, Montana, avec M. et Mme E. Lebel, de Cadillac, y passer la longue fin de semaine chez une belle-soeur.

Malades

Mme Laurette Beattie rendit visite à sa mère, Mme Emile Benoit, patiente à l'hôpital de Regina depuis quelques semaines.

M. Henri Cayer et son fils, Renald, rendirent visite à leur épouse et mère, patiente à l'hôpital de Regina depuis plus de deux mois. Elle va assez bien et sera de retour chez elle bientôt.

Mme Donat Joyal est allée visiter son époux, patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw depuis quelques jours. Elle rendit également visite à une amie, Mlle Maura Boulianne, patiente à ce même hôpital.

M. Paul-Emile Piché et ses enfants, ainsi que sa belle-soeur, Mlle Ovilda Bruneau, se rendirent à Moose Jaw le dimanche 24 novembre y visiter Mme Piché, qui subit une opération le 22 novembre. Mlle Bruneau rendit visite aussi à Mlle M. Boulianne.

Saint-Front

La longue fin de semaine du 10 novembre a permis aux étudiants de venir dans leur famille; ce sont Wayne, Robert et Elizabeth Welte et Paulette Dubreuil, de Saskatoon, chez J. Olcksin et Paul Dubreuil; Aline Le Strat, Yvette et Annette Plamondon, de l'Académie Notre-Dame de Prince-Albert, et Lorraine Plamondon, de l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, chez leurs parents: André Le Strat, Paul Fortin, Georges et Laurent Plamondon.

Mme Corinne Dufault a dû passer une semaine à l'hôpital de Rose Valley pour cause de pneumonie.

Le lundi soir 18 novembre, un blanc manteau de neige et une température de 15 degrés annonçaient que l'hiver est de retour après un magnifique automne. Ce qui a surpris le plus, le 22 novembre au matin, le thermomètre marquait 25 degrés sous zéro.

Les amateurs du curling sont à l'ouvrage préparant la glace pour leur sport favori.

Baptême

Le 17 novembre: Garry-Clifford, fils de Donald Sunderland et de Claudette Quessy, né à l'hôpital de Rose Valley le 9 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Normand Quessy, oncle et tante de l'enfant.

VOICI les ACADIAN Canso et Invader!

Chic nouveau, vigueur du V8

Imaginez tout ce que vous pouvez désirer dans une voiture familiale. Ajoutez-y un puissant moteur V-8, des freins plus grands et plus sûrs, des lignes séduisantes. Restez-en là, c'est évidemment à l'Invader ou à la Canso que vous pensez.



Ces élégantes et pratiques Acadian sont de prix modique, mais à tous points de vue, ce sont des voitures de classe. La carrosserie monocoque, entièrement soudée, est signée Fisher. La douceur de marche est une merveille. Le choix des moteurs comprend un 4-cylindres économique, un nerveux 6-cylindres et, sur demande, un V8 de 195 CV. On offre six modèles: des sedans à 2 et à 4 portes et 2 station-wagons. Voyez le concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick.

STATION-WAGON ACADIAN CANSO, 4 PORTES, 6 PLACES

UNE VALEUR GENERAL MOTORS
ACADIAN
L'économie nouveau style... le chic nouvelle vague!

A-3648

Voyez le concessionnaire ACADIAN de votre localité

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Denis Létourneau et Georges Allaire

Les responsables d'OPINIONS invitent leurs confrères étudiants qui seraient intéressés à participer à cette section à soumettre leur plan au secrétariat: OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface, Manitoba.

Refonte de la Confédération

A une époque où est remise en question la Confédération, où les gouvernements provinciaux revisent leur politique envers la minorité canadienne-française, la parution de l'encyclique 'Pacem in Terris' de S. S. Jean XXIII est un événement important pour tous ceux qui s'intéressent à la cause canadienne-française. L'encyclique revendique de la personne humaine et, conséquemment, les droits des minorités. De plus, elle avance des principes généraux pour guider les Pouvoirs publics dans leur politique envers les minorités.

Idée de Confédération

En s'adressant "aux Pouvoirs publics, le Pape (Jean XXIII) rappelle, en termes énergiques, qu'ils ont à l'égard de leurs minorités un double devoir: d'abord, ne pas leur nuire; ensuite, leur rendre service." (1)

C'est dans ce rôle que les Pères de la Confédération plaçaient les gouvernements fédéral et provinciaux. Du moins, ils envisageaient un Etat où les droits de la minorité, française ou anglaise selon le cas, à l'éducation seraient respectés. Le premier paragraphe de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique en témoigne: "Ses lois (du gouvernement provincial) ne devront aucunement porter préjudice aux droits ou avantages que la loi, au moment de l'union, conféra à une classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionelles." L'usage du français ou de l'anglais pour les discours en chambre était facultatif; les régistres et procès-verbaux des chambres seraient rédigés dans les deux langues. Le Canada avait désormais deux langues officielles. Deux nations devaient vivre côte-à-côte, égal-à-égal pour construire l'Etat canadien et l'acheminer vers la prospérité.

Le fait

L'idée de Confédération ne s'est pas réalisée. Au contraire, ce fut une friction continuelle entre le Canadien et le 'Canadian', situation qui a peut-être donné naissance au nationalisme du Québec. Cette friction s'est surtout manifestée autour du problème des écoles que la fougue du séparatisme a aujourd'hui quelque peu éclipsé. Tim Creery, du "Winnipeg Tribune", écrivait le 21 juin 1963 dans le premier d'une série d'articles intitulée "French in the Schools": "Confederation over the years has been wrenched out of focus and distorted; it has been made an invitation to extreme French Canadian provincialism; and in the process a vital French-English national issue such as French-language education has been downgraded."

Toutefois ce problème demeure d'importance vitale pour les minorités canadiennes-françaises. Quoi qu'il advienne du mouvement séparatiste, la situation scolaire des minorités n'en sera pas plus près de la solution. La question de la survivance restera posée: les problèmes des minorités françaises resteront essentiellement les mêmes.

Les écoles: deux exemples

La lutte pour les écoles se situe au premier plan dans l'effort de survivance. Aussi en analysant l'attitude des Pouvoirs publics envers les minorités, je vais m'appuyer sur la conduite de deux gouvernements face au problème d'éducation de leur minorité, notamment le Manitoba et le Québec.

Le système manitobain d'écoles publiques anglaises tend à assimiler les Canadiens de langue française (malgré ceux-ci). Dans les écoles, le français est considéré comme langue seconde, tous les sujets — sauf le français même — étant enseignés en anglais. Tim Creery, dans l'article mentionné plus haut, constatait ce fait et l'appliquait à toutes les provinces anglaises: "The principle of education in French for French Canadians was curbed, suppressed or simply shut out in all the provinces except Quebec . . ."

Au Manitoba, l'Acte du Manitoba (1870) nous garantissait l'école française. Le système double d'écoles confessionnelles assurait à l'Anglais et au Français le contrôle de ses écoles propres. (2) Ce système conférait à chaque groupe "tous les droits et tous les privilèges légaux où se fondent la liberté scolaire . . ." (3)

Toutefois en 1890 le gouvernement manitobain abolissait ce système en faveur d'un système d'écoles publiques neutres. En fait, ces écoles avaient un caractère anglais et protestant. L'arrangement Laurier-Greenway de 1895 ne rendit pas justice à la population franco-manitobaine. Dans l'encyclique 'Affari vos' (8 décembre 1897), Léon XIII écrivait: "la loi que l'on a faite dans un but de réparation est défectueuse, imparfaite, insuffisante." Le gouvernement ne se préoccupa aucunement de la voix du Pape et en 1916 le français était tout à fait banni dans les écoles manitobaines.

Une telle conduite qui portait atteinte à nos droits fut et demeure condamnable. Cette politique d'assimilation ne respecte pas les droits de l'homme. C'est S. S. Jean XXIII qui écrivait: "Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres tendent à la faire disparaître." (4)

La minorité anglaise du Québec n'a pas eu ce problème scolaire. Le Pouvoir public lui a reconnu son droit à l'éducation. La minorité anglaise est pourvu d'un système d'écoles confessionelles qu'ils gèrent eux-mêmes. (Le système d'écoles confessionelles destiné au Manitoba était semblable à celui qui existe au Québec.) L'honorable John Rose pouvait dire en 1865: "We, the English Protestant minority of Lower Canada, cannot forget that whatever right of separate éducation we have was accorded to us in the most unrestricted way before the union of the provinces when we were a minority and entirely in the hands of the French population." (5)

George M. Weir écrivait dans une étude de la question des écoles: "In no province is the spirit of the Fathers of Confederation with reference to a satisfactory solution of the thorny problems arising from the educational 'rights and priviliges' of religious minorities better exemplified than in the Province of Quebec." (6) (Notons que le gouvernement manitobain tend aujourd'hui vers une certaine tolérance envers les franco-manitobains mais qui est bien loin de rejoindre l'attitude positif du gouvernement québecois envers les anglo-québecois.)

Refonte de la Confédération

Les deux attitudes prises vis-à-vis des minorités se trouvent aux antipodes l'une de l'autre. L'encyclique 'Pacem in Terris' demande aux pouvoirs publics le respect des droits de la minorité . . . et l'aide à la minorité défavorisée. "Rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les Pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques." (7)

Si notre société canadienne doit progresser, il faut que l'élément anglais accepte de plein pied la valeur française, qu'un sentiment d'amitié s'établisse entre le groupe français et le groupe anglais. Mais il faut aussi que le canadien-français accepte les responsabilités qui lui viennent des droits qu'on lui reconnait. Jean XXIII signale l'importance de la coopération de la minorité dans son encyclique 'Pacem in Terris'. Une collaboration profitable "se réalisera s'ils (les membres de la minorité) constituent comme un pont qui facilite la circulation de la vie sous ses formes diverses, entre les différentes traditions ou cultures, et non pas une zone de friction, cause de dommage sans nombre et obstacle à tout progrès et à toute évolution."

Il faut que chaque groupe, le français comme l'anglais, y "mette du sien" pour la réalisation du rêve des Pères de la Confédération. Nos droits respectés, nous aurons à nous acquitter des devoirs qui nous reviendront. La commission fédérale sur le biculturisme et le bilinguisme devrait suggérer des moyens pratiques pour à la fois réduire la friction et encourager une collaboration plus étroite des deux groupes à l'évolution de notre pays. Que chaque groupe apprenne à respecter les droits de l'autre et à remplir les devoirs qui lui reviennent . . . là est le secret d'une refonte de la Confédération et de l'érection d'un Canada conforme au rêve des artisans de cette Confédération!

Robert ROCH.

(1) Relations, juin 1963: VIII: "Indépendance et minorités", p. 168.
(2) Cf. Lionel Groulx, "Enseignement français", t. 2; Granger Frères Lté, Montréal 1933, p. 84.
(3) id.
(4) Jean XXIII, "Pacem in Terris", éd. Alouette Blanche, Montréal et Paris, Fides, p. 56.
(5) "Historical Sketch of the Separate Schools in Ontario", Toronto, 1950, p. 7.
(6) George M. Weir, "Separate School Question in Canada", Ryerson Press, 1934.
(7) "Pacem in Terris", ibid., p. 56.

IMMACULÉE CONCEPTION

La neige floconnée dans son blanc édredon
S'étend partout pour Toi, ô Vierge Immaculée;
Symbolique, sans tache te portera le don
De chacune des âmes, Madone bien-aimée.

Je voudrais pour marquer cette fête si belle
T'offrir comme cadeau, un bouquet de coeurs purs,
Telles ces gerbes fraîches qu'autour de Massabielle
Décorent Ton image, sur un grand ciel d'azur.

Je vois encore ce Mont, cette Grotte bénie
Où l'humble Bernadette allait te rencontrer.
Comme elle le fit jadis, aujourd'hui, je te prie
Belle Dame de France, Mère du Dieu sacré.

Rends les hommes meilleurs, à mesure qu'avance
Ce siècle de progrès, ô Vierge Immaculée.
Donne-nous de trouver dans la juste balance
Une pleine mesure pour notre éternité.

MANIE TOBIE.

MYTHE

Je rêve à l'heure de te revoir, ô Ophélie. De te revoir sous le fleuve. J'agite les heures pour te revoir, ô Ophélie. Mais les heures ne sont pressées. Il n'y a que lorsqu'elles sont passées, qu'elles sont venues trop vite. C'est le temps de la sécheresse, Ophélie, et le fleuve le marque. Plus que le soleil je souhaite saisir le temps. Il ne reste dans ton fleuve, qu'une eau boueuse, Ophélie; et mon heure n'est pas arrivée. Pas un seul nuage, pas un seul éclair, pas un seul crime pour faire tomber l'orage. Tu es là sur le roc, à présent, Ophélie, entourée d'une marre. Donne-moi le temps d'y penser. Des nuages s'amoncellent, mon heure est arrivée, Ophélie, mais la tienne est passée. Je m'en vais rejoindre le fond du fleuve, vide sans ta présence; il n'inspire plus la beauté. Eh! que je le rejoinds trop vite à mon gré. Je rêve au moment où j'aurais pu te prendre, Ophélie. Mais il est passé et je n'ai plus raison de nager. Mais il faut nager, mon heure est venue. J'attends le moment de te revoir, Ophélie, mais il ne vient jamais.

Jean ROGER.

Avis à l'avis

J'ai lu avec grand intérêt un article de Monsieur Raymond Hébert intitulé "AVIS: un comité important est formé", dans le numéro d'octobre 1963 de "Frontières", journal des étudiants du collège de St-Boniface. Il s'agit de la création par l'Association des Etudiants du collège St-Boniface, d'un comité qui aurait comme charge "de préparer un rapport qui serait présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ce rapport voudrait refléter l'opinion des étudiants de ce collège, comme groupe." Ce comité procéderait par interview et questionnaire pour permettre à chacun des étudiants d'exprimer ses propres vues "sur le problème fondamental de l'heure, au Canada: le problème de la dualité canadienne." . . . "Ensuite, les membres du comité, ayant compilé les opinions du groupe collégial, tireraient quelques conclusions, sous forme de suggestions pratiques, pour orienter en l'application concrète du biculturalisme à travers notre pays." Je félicite l'Association des Etudiants pour la création de ce comité qui permettre à chacun des étudiants de s'exprimer sur une question qui est le problème de tous les Canadiens et dont la solution exige la coopération de tout citoyen responsable.

Si l'article de M. Hébert s'était terminé sur cette note, je n'aurais eu qu'à le féliciter d'un excellent reportage. Mais M. Hébert est Rédacteur. Aussi s'est-il permis quelques réflexions qui constituent la moitié de l'article et qui sont pleines de ce non-sens qu'on trouve habituellement dans la page-éditoriale d'un certain quotidien de Winnipeg, le Paraclet de certains esprits bornés qui recueillent Ses paroles comme des oracles du Très-Haut. Avec la verve et l'habileté d'un rédacteur du Paraclet, M. Hébert a divisé les étudiants en deux catégories: les bons et les méchants. Non content de présenter le projet de comité à ses lecteurs, M. Hébert profite de l'occasion pour lancer une attaque tant zélée qu'injustifiable contre une forte minorité de collégiens animés "d'un esprit de menaces vagues et de radicalisme tant zélé qu'injustifiable," et qui "veulent que nous partagions immédiatement leurs opinions illuminées." Ces collégiens zélés et illuminés, il les nomme séparatistes, terme qui pour lui s'applique à ce qu'il y a de plus exécrable sur cette terre. Aux opinions illuminées de ces 'séparatistes' il oppose l'esprit constructif, sobre et lucide ("jusqu'à un certain point") des autres collégiens. Les 'séparatistes' "voudraient détruire le pays même dans lequel ils vivent, en ce moment, en faveur d'une Laurentie ou d'une Utopie qui s'élèverait sur les ruines de ce même pays", alors que les autres collégiens, "esprits profondément nationalistes, mais d'un nationalisme **canadien**", sauraient apporter des propositions constructives, positives, dans un esprit optimiste mais réaliste, qui contribueraient à rétablir l'équilibre canadien. M. Hébert, vous semblez classer comme séparatiste toute personne qui ne partage pas vos propres opinions; soyez plus indulgent. Dégagez-vous de cet émotivisme puéril qui vous fait tout voir en blanc et noir. Croyez-vous vraiment que seules vos idées ont quelque valeur? Si vous avez raison de dénoncer les séparatistes extrémistes, vous n'avez pas le droit de couvrir de l'ombre du F.L.Q. quiconque se déclare séparatiste.

C'est trop simpliste de diviser les hommes en 'bons' et 'méchants'.

Le Canada français est à un tournant décisif de son histoire. Trois voies s'ouvrent devant lui. Il peut se fermer les yeux et maintenir le statu quo, ou bien il peut poursuivre son alliance avec le Canada anglais, dans une nouvelle Confédération où il ne pourrait cependant trouver l'égalité politique que nécessite sa survie. Ou encore, le Canada français peut, grâce à un Québec Libre, établir des relations très rapprochées avec le Canada anglais, assurant ainsi sa survie dans tout le Canada, mais se libérant aussi des pressions d'"en-haut".

La première possibilité est rejetée par tous les Canadiens français sérieux et de plus en plus par les Canadiens anglais bien intentionnés. La présente Confédération, loin de protéger les droits des Canadiens français, assimile ceux-ci au groupe anglais. La deuxième possibilité est reconnue par les Canadiens 'bien intentionnés' comme solution possible mais aléatoire, au problème du dualisme canadien.

La troisième possibilité, celle de la séparation des deux Canadas, avec rapprochement subséquent au niveau inter-national, est celle que favorisent d'emblée les séparatistes sérieux.

Mais, ils s'en trouvent qui, à l'idée d'un Québec indépendant, voient le Paraclet déchainer ses hordes de francs-maçons et d'orangistes sur les minorités françaises à travers le pays. Cette attitude est irréaliste.

Si le Canada anglais décide d'assimiler les Canadiens français, ce n'est pas la province de Québec qui pourra les empêcher. Depuis cent ans de Confédération, le Québec n'a pu faire grand chose pour empêcher l'assimilation. Par contre, un Québec indépendant pourrait venir en aide aux minorités de l'Ouest par des pressions économico-potiliques sur le Canada. Les anglais sont plus attentifs quand leur bien-être propre est en jeu.

Ce qu'il y a de plus grave dans l'article de M. Hébert, c'est qu'il tente de donner des directives au comité. Qualifiant les propos séparatistes de chimériques, il invite les collégiens à participer à l'enquête dans un esprit optimiste, mais d'un optimisme **réaliste**, c'est-à-dire dans un esprit conforme à celui de M. Hébert. Il affirme que ce rapport "sera présenté au nom de tous les collégiens à la Commission Royale", et pourtant "le séparatisme, je l'espère, n'y serait point du tout mentionné . . .", dit-il. Non, M. Hébert, je ne me tairai pas, même si ça vous contrarie de voir qu'il y a, dans ce monde, des 'illuminés' qui ne partagent pas vos opinions. Vous avez le droit d'exposer, non d'imposer votre point de vue, même si vous croyez que c'est le seul point de vue réaliste et le seul acceptable. Je vous assure, M. Hébert, qu'il y en a qui ne sont pas de cette opinion.

Denis LETOURNEAU.

L'INDÉPENDANCE

C. L'avenir est à nous.

L'avènement d'une crise indépendantiste au Québec n'a rien de neuf en soi. C'est un phénomène périodique qui apparait à tous les vingt ans. Mais ce dernier courant est arrivé accompagné d'un réveil subit de tout le Québec dans un nationalisme conscient de sa force et de ses droits. La puissante réaction qu'entraina le renouveau du nationalisme canadien-français peut être jugée exhorbitante par rapport aux résultats qu'apportèrent les quelques soubresauts précédants. Cette fois-ci, le gouvernement fédéral même, ahuri, se voit contraint à céder du terrain dans tous les domaines que frôle le bilinguisme. Il essaie de toutes les façons possible d'enjoler les Canadiens français. Malgré tout, encore certains des nôtres n'hésitent pas à lancer le célèbre "trop peu et trop tard!".

La moindre petite provocation linguistique au Canada a tôt fait d'atteindre les manchettes des journaux québecois et d'encourir le courroux d'une population lasse d'être séquestrée dans la 'réserve québecoise', d'un peuple qui se veut 'maître chez soi'.

Le gouvernement Lesage s'est même permis d'envoyer au gouvernement fédéral un ultimatum en matières fiscales.

Quelques Anglais ont essayé et essaient encore de hausser la voix en faveur du nationalisme 'Canadian', mais en vain. Seule la question française conquiert les manchettes, que dis-je, domine, monopolise, subjugue les manchettes.

La crise indépendantiste lancée par M. Chaput aura donc révélé à la nation canadienne-française un nouvel aspect des choses: nous voici maîtres de notre destinée. Autrefois nous luttions pour un détail, fusse le chèque bilingue ou quelque chose du genre. Et toujours le terrain de combat et la stratégie étaient imposés, contrôlés par l'Anglais. Si nous demandions trop, nous perdions presque tout, comme l'a bien démontré la chicane qui entraina l'Union des Haut et Bas Canadas. Et plus tard même l'éloquence magistrale d'Henri Bourassa ne réussit pas à nous faire accepter pleinement par le Canada anglais.

Aujourd'hui les rôles sont renversés. Nous sommes les maîtres de notre destinée. Evidemment ce pouvoir que nous retrouvons entre nos mains après une si longue tutelle, c'est à nous de l'utiliser avec sagesse. Nous ne pouvons pas nous jeter tête basse dans quelque chose qui pourrait nous détruire, nous engouffrer. Toutes ces chicanes, tous ces tiraillages, toutes nos crises de maturation qui enfin aujourd'hui nous valent le plus merveilleux cadeau que puisse recevoir une nation, sa liberté d'orientation, ne permettent pas que nous perdions le tout par un coup de tête irréfléchi.

Le passé nous a donné la Confédération de 1867 et l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. L'avenir nous offre plusieurs routes à suivre dont les trois principales sont: (a) continuer avec notre Confédération; (b) refonte de la Confédération amenant un Québec plus autonome et respectant les droits des minorités canadiennes-françaises dans le restant du Canada; ou encore (c) l'Indépendance du Québec. Le choix est à nous. L'Anglais ne peut plus que tenter de nous enjoler.

Mais avant d'examiner ces alternatives, jetons un coup d'oeil en arrière et voyons quelles circonstances nous ont valu cette Confédération tellement mise en cause aujourd'hui, afin de nous rendre compte si réellement quelqu'attache historique ne nous retiendrait pas à notre présent schème constitutionnel.

Causes de la confédération (1)

La guerre de sécession aux Etats-Unis venait de se terminer par la victoire nordiste. Or l'apport qu'avait apporté l'Angleterre aux sudistes n'était pas de quoi favoriser les amitiés canado-américaines vu que les provinces canadiennes étaient encore des colonies britanniques. De plus l'intervention militaire de Napoléon III au Mexique risquait de voir l'influence américaine disparaître de l'Amérique Centrale. Aussi déjà à Washington, certains parlaient ouvertement de conquérir le Canada.

Les quelques provinces britanniques détachées les unes des autres semblaient une proie facile pour le colosse du Sud. Et les dirigeants canadiens avaient conscience du désavantage qu'offrait leur désunion. Or, le Haut-Canada, la Nouvelle Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard possédaient des similitudes ethniques, potiliques et culturelles qui favorisaient un rapprochement entre elles. D'autre part, en 1864 l'Amérique britannique formait un groupe de quatre millions d'habitants, avec un commerce de $137,000,000, un revenu de $14,000,000 et une flotte marchande de un million de tonnes, ce qui surpassait la puissance américaine à l'époque de l'indépendance.

De plus, les provinces maritimes souffraient économiquement de leur isolement du continent et des voies maritimes utilisées pour le commerce. Elles désiraient donc une forme d'union quelconque entre elles.

Aussi les provinces de l'Ouest n'existaient pas encore. Il n'y avait à leur place qu'un vaste territoire peu peuplé, laissé plutôt en friche. Les Etats-Unis ne manquaient pas d'envier ces immenses plaines qui séparaient alors les provinces de l'Est, de la Colombie-Britannique. Afin de conserver ce territoire en mains britanniques, on voulut faire une entente avec la Colombie-Britannique. Il fut entendu que si un chemin de fer était construit de façon à relier la province du Pacifique à l'Est, alors celle-ci viendrait s'unir aux autres provinces. Mais défrayer une telle entreprise dépassait les moyens d'une quelconque province. Seule l'entraide inter-provinciale pourrait permettre cela.

Donc, comme on le voit, de nombreuses circonstances favorisaient l'union entre les provinces canadiennes. Mais la CAUSE PRINCIPALE fut l'impasse politique qui avait résulté de l'Union (unissant l'Ontario et le Québec en une province). Les luttes intestines — rivalité entre Anglais et Français, multiplicité des partis, etc. — avait apporté le chaos. Il fallait à tout prix un changement qui d'abord séparerait Canadiens français et Canadiens anglais, puis permettrait le retour à un certain équilibre parlementaire. La conférence de Charlottetown, organisée en vue d'une union entre les provinces maritimes, déclancha le tout. Les Canadas entrèrent dans la partie et quelque temps après l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique était présenté pour ratification au Parlement de Londres. C'était le début de la Confédération.

Confédération 1867 aujourd'hui?

Mais ce pacte d'il y a près d'un siècle nous lie-t-il encore, ou pouvons-nous sans crainte affirmer notre liberté quant à l'avenir?

Légalement la chose est discutable et il est inutile d'entrer ici dans tous les dédales des chicanes constitutionnelles. Cependant il est bon de noter que l'O.N.U. a reconnu le droit de 'self-government' aux nations du monde, ce qui semble bien nous libérer en ce domaine. Aussi l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique fut surtout un traité en chefs politiques et non le produit d'une ferveur populaire — ce qui explique le manque de nationalisme "canadien" encore de nos jours.

L'argument principal en faveur de la conservation de l'A.A.N.B. de 1867 serait peut-être un lien historique. Or les causes qui firent naître la Confédération n'existent plus. Les Etats-Unis ne voudraient ni n'oseraient nous envahir. Certes, ils détiennent plus de 70 pour cent de l'économie canadienne entre leurs mains . . . mais le Canada n'en demeure pas moins politiquement indépendant. Rien ne permet de croire qu'un différent schème politique pour les provinces condamnerait celles-ci à être avalées par notre voisin du Sud. Le danger demeurerait, mais il en est ainsi sous n'importe quel schème politique.

La similitude culturelle entre les provinces anglaises n'est certes pas une raison qui rattacherait le Québec au Canada; et l'unité économique canadienne ne serait pas nécessairement détruite par un changement de constitution ou par un Québec Libre (Cf. par exemple le Marché Commun unissant six pays différents).

Les provinces de l'Ouest sont maintenant bel et bien établies et leur destinée leur appartient. La Confédération ne les a plus à charge, mais ce sont bien elles qui, avec les autres provinces, forment la Confédération.

Libre donc, la nation canadienne-française devra maintenant choisir sa destinée.

(à suivre)

Georges ALLAIRE.

(1) Cf. Notes d'Histoire du Canada recueillies aux cours de Lionel Groulx, 1939, pp. 100-101.



Un soldat du Québec à l'aide des Congolais — Le sergent Cyprien Langlais, 49 ans, de Grande Rivière, s'occupe d'un jeune patient au Dispensaire général de Leopoldville. Pendant ses heures de loisirs, ce sergent de l'Armée canadienne aide les membres de la clinique à soigner les indigènes malades.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour jeune travailleuse.

La J.O.C.: un service
Deuxième fonction

Le service jociste, cours, activités, sports, etc., n'a pas comme but principal de réaliser une tâche mais bien de permettre d'aborder les jeunes, d'abord de les former ensuite et par eux, de transformer peu à peu la masse. C'est un programme audacieux mais certainement réalisable.

Il est impossible de rejoindre et de transformer ces jeunes sans aucune activité, sans aucun service concret.

On peut résumer ainsi les lignes de force du service jociste:

1. C'est un moyen et non une fin.
2. Il doit être adapté à nos capacités.
3. Il doit toujours être suivi d'une revision de vie pour nous aider à juger nos actions.
4. Il doit servir de moyen de recrutement.
5. Il doit aider à former des chefs.
6. Il doit favoriser l'éducation des jeunes.

Pour un service, c'est fameux, ne penses-tu pas?

La semaine prochaine: "La J.O.C.: un corps représentatif".

Bulletin social

Les jeunes s'organisent vraiment de ces temps-ci. Voici notre horaire.

1er décembre: "Festival de Paris", organisé par les filles de la Cathédrale, au Cercle Ouvrier.

8 décembre: "Carnaval d'hiver", organisée par les filles du Précieux-Sang, au Club St-Vincent.

15 décembre: Soirée au Cercle Ouvrier organisée par les gars de la Cathédrale.

15 décembre: Soirée au Club St-Vincent organisée par les gars du Précieux-Sang.

Comme le dirait Hélène: "C'est fantasmagorique".

Je vais commencer par te parler du "Festival de Paris", puisque c'est la soirée la plus rapprochée.

Tout est prêt. Dorothée et Annette se sont occupées des prix et de l'orchestre; Alyne et Suzanne se sont occupées des pancartes et de la publicité; Julie et Claudette ont eu du plaisir à fabriquer et obtenir les décorations, et enfin Denise a vu à l'agencement de tout ce travail. N'oublions pas M. l'abbé, qui a apporté son support moral.

Nous t'avons réservé un petit item . . . ta présence. Donc, le 1er décembre, à 8 h. p.m., au Cercle Ouvrier, pour retrouver un petit coin de Paris. Nous avons deux belles surprises réservées pour toi.

Le plus beau temps de notre vie: les fréquentations

N'as-tu jamais entendu cette phrase? Il est vrai que les fréquentations sont un très beau temps pour les jeunes sérieux qui veulent préparer un beau mariage. Les fréquentations sont le noviciat du mariage, c'est la période où l'on apprend à se connaître, à se comprendre, à s'aider.

Les fréquentations sont une richesse mais elles comportent aussi des dangers. Si l'on considère les fréquentations comme le "paradis terrestre" où l'on peut se permettre tous les plaisirs possibles, où l'on profite de ses vingt, où l'on se fait payer des sorties, etc., . . . on prépare un foyer qui risque de sombrer dans le malheur.

Je fréquente Louis, cela veut dire que je dois essayer de connaître le plus possible sa vie familiale, sa vie professionnelle, sa vie personnelle, ses croyances religieuses . . . je dois essayer aussi de me faire connaître telle que je suis, de lui faire connaître mon milieu. Ensuite, cela signifie aussi que nous allons profiter de nos veillées, de nos sorties à deux, pour discuter de choses sérieuses, pour nous aider mutuellement à corriger nos défauts, nous stimuler à être meilleurs.

Il y a cependant certaines conditions pour réaliser des fréquentations qui seront une source d'enrichissement.

Prudence: évitons de fréquenter trop souvent dans des endroits solitaires, éloignés du public.

Pureté: La pureté est la sauvegarde et la tonique de l'amour.

Modération: dans les sorties, dans les dépenses, dans les marques d'affection.

Prière, lecture sérieuse: pour la conquête de soi-même et de son futur foyer.

Méli-mélo

Grand merci à Alyne qui a réussi à obtenir des chaises et une table pour le local de la J.O.C.F. Si quelqu'un a des meubles, nous serons heureuses de les recevoir.

Les peines fondent devant une prière bien faite, comme la neige devant le soleil.

Bienvenue à Hélène et Mona, nouvellement arrivées dans l'Ouest. J'espère qu'elles aimeront leur séjour ici.

Savez-vous ce qu'est un "Pyjama party"? Demandez aux filles du Précieux-Sang, à Cécile, Lorraine, Sandra, Marjolaine, Mariette, Jacqueline ou Claudette. Elles en ont récemment fait un. Mais surtout ne commettez pas l'imprudence de demander à Lorraine si elle veut du spaghetti; Cela causerait peut-être un accident mortel.

En parlant du Précieux-Sang, paraît-il qu'un des gars a un serin à vendre; en avez-vous besoin d'un?

Félicitations à la JEC. Nous avons eu des échos d'une journée d'études formidable.

Merci à Nicole qui a bien voulu écrire un mot pour notre éditorial de la semaine dernière, c'était fameux. Comme on dit, Nicole, elle était bonne "la patente".

Mot de l'aumônier

"Les problèmes sont nombreux. Ceux de près nous les connaissons bien. Ils viennent s'inscrirent d'eux-mêmes comme des ombres, au tableau de la vie quotidienne. Ceux de loin deviennent de plus en plus familiers à mesure que les moyens de diffusion, radio, presse, télévision, les font pénétrer dans nos foyers.

Il y a l'attitude de ceux qui, devant la multiplicité et l'acuité de ces problèmes, se refusent de le discuter, et encore moins de se compromettre. Pourquoi déranger sa quiétude quand la vie, avec tous ses progrès scientifiques et matériels, nous offre tant de possibilitées du côté de la jouissance et du confort? A force de s'illusionner sur la conduite de sa vie, on fini par penser comme on vit, et la langue comme les écrits, se mettant au service de la pensée, propagent le venin. Quoi de plus efficace que le mépris, le ridicule, le mensonge déguisé, pour faire apparaître à la face du monde comme retardataires, et dans le fond un peu nigauds, ceux qui visent à la vérité (si dure soit-elle) et qui ne craignent pas d'afficher un idéal.

Il y a l'attitude de ceux qui s'inquiètent. Parce que soucieux de faire triompher les vraies valeurs, de collaborer à une oeuvre constructive, ils ne craignent pas de s'engager, de se compromettre pour la cause du bien. Loin de démissionner devant les problèmes, c'est avec confiance qu'ils acceptent le défi, fiers de pouvoir faire leur petite part pour rendre le monde meilleur.

Mais même parmi ceux qui luttent, il y a un aveu général: "Par nos seules forces nous n'en viendront pas à bout". Un sentiment d'impuissance qui conduit à un acte de foi au Tout Puissant. En lui nous mettons notre confiance, ton secours sera notre défense. Devant cet amas de problèmes, un besoin surgit: La prière . . . le retours à Dieu Créateur et Providence.

Tous ceux qui militent, adultes et jeunes, sont sans doute heureux d'apprendre que cette année, au Canada, la prière est le thème à l'étude pour l'apostolat des laïcs, et cela dans tous les secteurs de la vie, secteur étudiant, secteur ouvrier, agricole aussi bien que professionnel. Chez tous donc un travail commun: Remettre Dieu à sa place première, admettre qu'il est le commencement et la fin de tout, rechercher les solutions chrétiennes parce que celles-là seules sont porteuses d'une vraie efficacité. Toutes les solutions humaines ont été essayées . . . et combien de fois avons-nous été prêts d'aboutir au néant. D'ailleurs que de confusion en ce siècle de lumière!

Un grand chef vient de disparaître. Rappellons-nous son discours inaugural en 1960, lorsqu'il acceptait la présidence des Etats-Unis. Placé devant d'énormes responsabilités, en vrai chrétien, c'est Dieu qu'il prie, en Lui il met sa confiance. Et pourtant son recours à Dieu n'est pas une excuse pour sa paresse. C'est avec force qu'il promet le don le plus complet de lui-même, demandant en retour la même chose de son peuple: "Ne demandez pas ce que la nation peut faire pour vous . . . mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour la nation." Recours à Dieu accompagné de la disponibilité la plus totale, voilà la vraie prière. Chers jeunes travailleurs et travailleuses, devant votre vie et ses problèmes, puissiez-vous toujours prier de la sorte."

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.





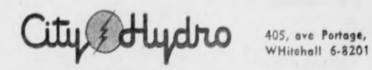
Un cadeau qui réchauffe le coeur . . .

CHAUFFE-AUTO ÉLECTRIQUE D'INTÉRIEUR

Vous montez le matin dans une voiture chaude et libre de tout givre. Plus de grattage de glace ou de pare-brise avant de partir — ce qui aide aussi à éliminer les dangers de la circulation. Un chauffe-auto serait un cadeau de Noël idéal pour Papa.

Choisir un cadeau pour Maman n'occasionne aucun problème. Elle sera ravie d'un ou l'autre des nombreux appareils électriques — du séchoir à cheveux au séchoir à linge — qui sont disponibles à City Hydro. Et puisqu'on offre une si grande variété d'appareils électriques, ils sont des étrennes idéales pour tous.

Voyez-les maintenant à . . .



405, ave Portage, WHitehall 6-8201

Le porte-plume de St-Joseph

Soeur Irène, décédée à New York il y a quelques années, appartenait à la Congrégation des Soeurs de la Charité, fondée par la Vénérable Mère Seton. Soeur Irène avait un zèle ardent et, il y a quelque 40 ans elle avait résolu, avec l'approbation de ses supérieurs, de fonder dans New York une maison d'enfants trouvés. L'établissement sortit de terre dans de grandioses proportions; il occupe aujourd'hui tout une île, entre la 68e et la 69e rue, entre Lexington avenue et la 3e avenue. Dans les vastes bâtiments, que de pauvres créatures ont été sauvées qui auraient infailliblement péri si la société ne leur avait préparé là de nouvelles mères! Cet établissement reçoit non seulement des enfants trouvés, mais aussi de pauvres mères, qui viennent là se dévouer comme nourrices. L'achat du terrain et les constructions avaient naturellement coûté des sommes énormes. On avait compté sur la Providence, et, comme à l'ordinaire elle s'était montrée généreuse. Cependant une grosse dette restait encore à payer et les soeurs avaient aussi un grand désir d'assurer l'avenir de la maison, en lui procurant les ressources régulières pour couvrir les dépenses annuelles. L'établissement étant certainement d'utilité publique, on pensa avoir des raisons bien suffisantes pour demander un secours annuel à l'Etat.

Les amis des religieuses se mirent donc en campagne, virent les hommes influents du gouvernement; enfin, on ne négligea rien pour réussir dans l'entreprise: obtenir une allocation annuelle, jugée nécessaire pour assurer le développement et l'avenir de l'oeuvre. La chose, qui avait d'abord paru aisée, présenta bientôt de grandes difficultés, à cause du parti protestant, qui était opposé à cet établissement catholique. Soeur Irène priait tant et faisait prier ses soeurs; on invoquait surtout saint Joseph, le refuge des maisons religieuses en détresse. D'Albany où siège l'assemblée législative de l'Etat de New York, on écrit un jour à Soeur Irène que ses amis étaient découragés, tant l'opposition était forte. Il ne fallait pas songer pour le moment à voir passer le bill.

— "Et cependant, dit Soeur Irène en recevant ce message, il faut qu'il passe, c'est absolument nécessaire."

— Elle alla trouver saint Joseph et lui parla sérieusement. Saint Joseph était représenté dans la maison par une belle statue près de la porte d'entrée, dans le vestibule, à l'intérieur. Soeur Irène lui mit une plume à la main, en lui disant qu'elle resterait là jusqu'à ce que le bill fut signé. Pendant plusieurs semaines et même, je crois, des mois, on vit saint Joseph armé de son porte-plume, et les soeurs en passant devant lui, ne pouvaient, dit-on, retenir un léger sourire; ce qui n'empêchait pas qu'on le priât beaucoup.

Un jour que les religieuses étaient en récréation, non loin de la statue du Saint, elles entendirent un bruit sur le pavé. L'une d'elles regarda et vit que la plume était tombée par terre; elle la ramassa et l'apporta à la supérieure. — "Très bien, mes Soeurs, dit Soeur Irène, remercions maintenant saint Joseph, notre bill est signé."

De fait une heure plus tard on apportait un télégramme à la porte, daté d'Albany. Il disait simplement que le bill venait d'être signé.

Billet du vendredi

Arnaga, Rostand et la poésie

Arnaga, la somptueuse villa qu'Edmond Rostand avait fait construire à Cambo dans les Basses Pyrénées, vient d'être restitué à la poésie et aux ombres qui l'habitèrent: l'auteur de **Cyrano** et sa femme, la poétesse Rosemonde Gérard, ses fils Maurice et Jean, ce dernier membre de l'Académie française comme son père.

On y décerna l'été dernier le prix littéraire des Trois-Couronnes, qui alla à Madame Anne Barrault-Rheims pour **Améthyste** recueil manuscrit de poèmes.

Arnaga était une demeure de rêve, où le luxe de l'ameublement et des pièces n'avait d'égal que celui des jardins dominant une verte vallée en pente douce, sur lesquels s'abattaient les gracieux envols de pigeons blancs, parmi le parfum des roses et les vives corolles de cent autres fleurs, sous le chaud soleil du Midi.

A vingt-neuf ans, Rostand avait connu au théâtre un si foudroyant succès qu'on n'en vit depuis de pareil.

Aux approches de Noël 1897, Coquelin aîné créa à la Porte Saint-Martin de Paris, le vaste et vieux théâtre qui avait connu tant de gloire, la pièce qui devait tenir l'affiche pendant trois années entières: **Cyrano de Bergerac.**

• • •

Triomphe sans précédent.

Du jour au lendemain, Rostand se trouva célèbre et riche, la librairie s'unissant au théâtre pour le combler.

La première edition de **Cyrano**, publié chez Eugène Fasquelle, s'enleva en deux heures.

La pièce fut traduite dans la plupart des langues connues, jouée en Amérique comme en Europe.

Le succès de Rostand s'explique par un retour au lyrisme et à la poésie, alors que le théâtre d'alors, sous l'influence d'Antoine en particulier, tend de plus en plus vers un réalisme aussi impersonnel et froid que minutieux.

Bien plus, le type de **Cyrano** était comme un modèle proposé à la jeunesse, en qui, malgré l'exagération gasconne, se réunissaient les plus belles qualités françaises.

Pourtant, deux jours avant la générale, on craignait un four à la porte St-Martin, et Coquelin lui-meme était loin d'être confiant.

Un journaliste demandant ses impressions d'avant-première, il le priait de ne rien publier.

— Alors, vous avez peur d'une tape?

— Sinistre! . . . et nous n'avons rien pour passer après.

• • •

La santé de Rostand, déjà pas très bonne, s'altéra davantage encore, et il s'éloigna de Paris, cherchant le calme et le repos de la campagne.

Lui qui était méridional, natif de Marseille, se dirigea vers le sud, et c'est ainsi qu'il s'établit à Cambo, dans un blanc chalet basque appelé **Etchegorria**, avant d'entreprendre la construction d'**Arnaga.**

Rostand passa à Cambo une bonne partie de sa vie, y écrivant ses poèmes et ses pièces, y recevant ses amis, y élevant ses enfants.

Il mourut cependant à Paris en 1918, s'y étant transporté en apprenant l'armistice du 11 novembre. Pris d'une forte fièvre en arrivant dans la capitale, il succombait le 4 décembre, à cinquante ans.

Avec effort, il disait à sa femme:

— Ne pleure pas . . . J'ai vu la Victoire . . . la Victoire! . . .

Au lendemain de **Cyrano**, Emile Faguet écrivait: "Un grand poète s'est décidément déclaré hier . . . sur qui l'Europe va avoir les yeux fixés avec envie, et la France avec un ravissement d'orgueil et d'espérance . . . Il y aura encore en France une grande littérature poétique. Elle est là! Elle se lève! J'aurai assez vécu pour la voir!"

L'ILLETTRE.

CARTES DE NOËL et du NOUVEL AN

Boîtes

Motifs Ste-Vierge (21 cartes)	$1.00
Série jolies cartes (14 cartes)	1.00
Série cartes religieuses (motifs dorés sur fond blanc — 12 cartes)	1.00
Scènes d'hiver (20 cartes)	1.00
La saison des fêtes (21 cartes avec brillant sur carton dentelé)	1.25
Série pour les petits (14 cartes)	60c
Cartes Unicef (10 cartes)	1.00
Cartes Plaxo deluxe (10 cartes identiques ou assorties)	1.25
Cartes de l'Abbaye St-Benoit (10 cartes identiques ou assorties)	1.00

etc. . . etc. . .

par la poste ajoutez 5c par boite.

Librairie FIDES, 133, avenue Provencher, St-Boniface, Man. — CH 7-1735

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Celle qui ne possède qu'un seul manteau de fourrure, qui devra durer plusieurs années, (et pour lequel elle a défoncé son compte de banque), doit le choisir avec grand soin, d'un modèle classique et d'une fourrure durable. Il faut qu'il conviennent également pour aller à son travail, à la messe du dimanche, dans les magasins et pour les réceptions et soirées dansantes. Elle doit donc bannir tout ce qui est excentrique, voyant ou fragile. Car il y a un code d'étiquette pour porter la fourrure. Le vison et la loutre ne vont pas au marché, de même que le mouton rasé accompagne mal la grande toilette de bal.

• ◦ •

— Votre fils est vraiment doué: ne voulez-vous pas l'envoyer à l'école supérieure? Il a une grande soif de savoir! Est-ce une hérédité de famille?

— Oh! mais certainement: le savoir, il l'a hérité de moi et la soif, de mon mari.

• ◦ •

Pour faire disparaître une tache de graisse sur un tapis, déposer de la farine qu'on laisse reposer quelques minutes et qu'on brosse ensuite énergiquement. Pour rafraîchir le tapis entier, le laver à l'eau froide additionnée de vinaigre.

• ◦ •

La sobriété et l'économie conduisent à l'aisance. L'intempérance et l'imprévoyance mènent à la ruine.

• ◦ •

Lorsque vous êtes invité à un dîner, ne prenez dans la corbeille à pain que juste ce qu'il vous faut. Il est malséant, à la fin d'un repas, d'en posséder encore un grand morceau à côté de son assiette. Pour éviter cet inconvénient, on offre aujourd'hui dans les dîners privés un petit pain par convive.

• ◦ •

Si vous pratiquez le droit sans y avoir droit, le Barreau vous fera mettre derrière les barreaux.

• ◦ •

Si on aime à rappeler les souvenirs d'antan on pourrait au temps des fêtes servir un bouillon de poulet et de la tête de cochon bouillie, certaine alors de plaire en même temps aux estomacs délicats et aux appétits plus robustes. La tête n'est pas offerte au comptoir comme les pattes et les autres abats. Pour l'obtenir il faut la demander d'avance au boucher.

• ◦ •

* Ne permettez jamais qu'un enfant dise quelque chose en toute simplicité, avec conviction et sincérité, puis entende un salon rempli d'adultes se tordre de rire.

• ◦ •

Entre les souliers, les gants et le sac à main, il doit toujours régner une fraternelle entente. Ils ne peuvent se combattre ni par la couleur, ni par la matière. Il faut que deux d'entre eux, au moins, sur trois soient semblables et si le troisième fait cavalier seul, ce doit être dans un isolement discret qui ne gêne pas le tête à tête, ou plus exactement la main-à-pied des deux autres.

• ◦ •

Mon Dieu, défendez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge. (Voltaire)

• ◦ •

Ce qu'on dit: Arrêtez-vous à la station de service, ou station-service.

Ce qu'on doit dire: Arrêtez-vous au poste d'essence.

• ◦ •

Votre corps dépense plus d'énergie en hiver qu'en été et à cause de cela il a besoin de plus de repos. Une soirée délassante à la maison, un bain tiède et une heure de coucher peu tardive vous feront autant de bien qu'un bon tonique.



Biscuits décoratifs pour Noël

Rendement: environ 6 douzaines de formes fantaisistes.

- 3 tasses de farine tout-usage tamisée
- ou 4 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de macis moulu
- 1 tasse de beurre
- ¾ de tasse de sucre granulé
- ¾ de tasse de cassonade légèrement tassée
- 1 oeuf
- 1 c. à thé de vanille

Mesurer ensemble dans le tamis la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et le macis.

Mettre le beurre en crème jusqu'à consistance molle; y mélanger graduellement le sucre blanc et la cassonade.

Ajouter l'oeuf et la vanille; bien battre.

Tamiser les ingrédients secs dans le mélange crémeux, un peu à la fois, battant bien après chaque addition.

Diviser la pâte en quatre morceaux; les envelopper et les mettre au froid.

Abaisser la pâte au rouleau, un morceau à la fois, jusqu'à ⅛" d'épaisseur et découper en formes de fantaisie, tel que suggéré plus bas, en traçant vous-même le dessin ou en vous servant de formes de carton épais ou d'emporte-pièces à biscuits de fantaisie; décorer.

Déposer les biscuits décorés sur des plaques à biscuits non graissées.

Cuire au four modéré, 350° F., de 8 à 10 minutes.

Refroidir sur des grilles à gâteaux.

Formes de fantaisie et décorations

1. Cannes de sucre — découper une portion de la pâte abaissée, en forme de cannes de sucre et y peindre des lignes diagonales avec un mélange fait de une partie de colorant végétal rouge et de 6 parties d'eau froide.

2. Couronnes de Noël — à l'aide d'un emporte-pièce denteié de 3 pouces, découper une portion de la pâte abaissée, en forme de biscuits ronds; utiliser un emporte-pièce semblable de 1¾" pour évider le centre de chaque biscuit, obtenant ainsi des couronnes. Décorer les couronnes avec de minces tranches de citronnelle confite et des petits morceaux de cerises confites. Décorer aussi les ronds de pâte que vous avez enlevé des centres.

3. Cloches de Noël — découper une autre portion de la pâte abaissée, en forme de clochettes et presser à la base de chaque clochette une grosse dragée argentée qui représentera le battant. Cuire et refroidir. Mélanger ½ tasse de sucre à glacer, quelques gouttes d'essence d'amande et assez de lait pour que le glaçage soit ferme; teindre d'un beau rouge avec du colorant végétal rouge. Verser le glaçage dans un tube à décorer muni de la douille à écrire et tracer une ligne tout le long de la base de chaque clochette. Dessiner une boucle ou autre décoratif sur chaque clochette; laisser reposer jusqu'à ce que le glaçage soit sec.

4. Pères Noël — découper la dernière portion de la pâte abaissée, en forme de petits Pères Noël et faire cuire. Travaillant sur un seul biscuit à la fois, peindre le costume du Père Noël avec du blanc d'oeuf non battu et y saupoudrer du sucre granulé rouge; enlever avec un pinceau le surplus de sucre. (Pour préparer le sucre rouge, placer une bonne cuillerée de sucre granulé dans un pot net et sec; ajouter quelques gouttes de colorant végétal rouge; couvrir le pot et brasser jusqu'à ce que le sucre soit coloré uniformément. Répéter jusqu'à ce que le sucre ait atteint la teinte désirée.)



Tablier pour les Fêtes — Créé pour fasciner l'imagination de la jeune demoiselle: un tablier rouge Noël façonné dans un coutil de coton rayé et garni de soutache à picot (rickrack) de couleur vive. Les faces de Père Noël sont fixées sur de vraies poches et peuvent être facilement détachées afin de porter ce tablier à l'année longue. Il est pratique tout en étant suffisamment original et fantaisiste pour les réceptions de la jeune hôtesse.

Economisez en, dépensant!

Faites-vous votre budget? Qu'est-ce que faire son budget? C'est prévoir et ordonner ses dépenses afin que chaque dollar dépensé le soit dans un but précis et qu'il constitue un placement réfléchi. C'est aussi la satisfaction de savoir où va son salaire.

On pourrait écrire des articles et des articles sur le budget. D'ailleurs, d'autres l'ont déjà fait. On pourra d'abord expliquer les raisons qui nous obligent à faire son budget. En voici cinq:

1. Le budget augmente le bien-être de la famille.
2. Le budget facilite la bonne entente au foyer.
3. Le budget aide à l'éducation des enfants.
4. Le budget fait éviter les dettes.
5. Le budget permet de faire des économies.

On pourrait ajouter que le budget, qui est souvent cause de discorde, peut devenir un joint entre les époux, s'ils l'administrent ensemble. Le budget est une affaire de collaboration. Les prévisions budgétaires doivent être faites par les deux conjoints.

Il importe peu que ce soit l'un ou l'autre qui inscrive sur papier ou additionne des chiffres, pourvu que les dépenses obligatoires prévues soient discutées et décidées d'un commun accord, avant d'être inscrites au cahier du budget.

L'engagement au support mutuel qui existe entre les époux devrait leur aider dans certaines difficultés si l'un des conjoints est plutôt faible sur tel ou tel point. Cette aide apportée avec tact et délicatesse leur permettra d'éliminer les discordes et les mésententes au foyer.

Noël approche!

Les conseils qui vont suivre pourraient tous se résumer ainsi; faire vos préparatifs à l'avance et ne jamais remettre à plus tard ce que vous avez le loisir ou l'occasion d'accomplir aujourd'hui. Ceci est essentiel dans tous les domaines.

Cadeaux

Dresser soigneusement une liste des cadeaux que l'on veut offrir à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Garder cette liste d'une année à l'autre afin de ne pas être exposée à répéter le même cadeau. Si les destinataires sont des enfants, ne pas manquer de noter aussi leur âge: cela vous guidera dans votre choix. Acheter les étrennes à l'avance n'est pas seulement une bonne action à l'égard des commis, c'est aussi avoir un choix plus varié et l'assurance que ce qu'on achète n'est ni défraîchi, ni incomplet.

Cartes de souhaits

Dresser également une liste à l'avance et la conserver. On pourra noter les noms des personnes qui ont répondu et rayer, dans certains cas, ceux des personnes qui ont négligé de le faire. Quand on choisit ces cartes, prendre le temps de lire la formule de souhaits qui se trouve à l'intérieur, souhaits qui trop souvent sont ridicules ou incorrectement rédigés. Se conformer aux avis affichés dans les bureaux de poste en ce qui concerne la date de l'expédition des colis, lettres et cartes.

Menus

Préparer de longue main des projets de menus pour les dîners et réceptions que l'on compte donner. Retenir à l'avance la dinde traditionnelle chez son marchand de volailles, si l'on veut être assurée qu'elle aura la pesanteur requise, et pas davantage. Certains mets peuvent aussi être préparés à la mi-décembre et même un peu plus tôt, pourvu qu'on les mette à l'abri des jeunes apétits: tels sont les gâteaux aux fruits, les croquignoles, la pâte à tartes, etc. S'assurer que la lingerie de table dont on se servira est propre et repassée.

Emplettes

Consacrez un après-midi aux menues emplettes indispensables à la décoration de la table ou à celle de l'arbre de Noël, et aussi à l'empaquetage des cadeaux. Se procurer bougies, cannes à sucre, cornets et bonbons, boules et guirlandes brillantes pour la décoration, ainsi que papier de fantaisie, ruban, ficelle et cartes de souhaits qui accompagneront les cadeaux.

Courrier de Louise

Q. — Je lis toujours votre Courrier et l'aime bien. Voici mon problème. Nous avons reçu la visite de ma soeur religieuse récemment. A cette occasion, ma femme a invité 20 personnes pour souper: enfants, petits-enfants et quelques neveux. Or, pendant le repas, ma soeur religieuse demanda pourquoi ma femme n'avait pas invité celui-ci et celle-là (8 autres personnes). Ma femme lui répondit en souriant qu'elle avait préféré avoir un repas de famille. Là-dessus, ma soeur s'est levé de table et a appelé ces gens au téléphone, les invitant sans nous consulter à venir passer la soirée et ajoutant "mon frère ira vous chercher, lui aussi tient absolument à vous voir". Pour lui faire plaisir, j'y suis allé. Lorsqu'une certaine dame est entrée, ma soeur dit: "La maison est bien en désordre, mais oublie cela". Inutile de vous dire que ma femme avait les larmes aux yeux. Elle a très bien reçu ces gens, cependant. Ma soeur a passé trois jours chez-nous à recevoir de la visite et ma femme, qui est très propre et excellente cuisinière, est profondément blessée. Elle dit que ma soeur est malade ou très mal élevée et qu'elle ne veut plus la revoir à la maison. Elle nous rend visite une fois par année. Je dois ajouter que ma soeur a aussi conduit ma voiture et qu'elle a frappé un mur du garage et occasionné $300 de dommages à l'auto, sans compter ceux au garage. Elle ne s'est même pas excusée, ni a-t-elle offert de payer les frais. Devrais-je les lui réclamer? — **Mari bien peiné.**

R. — Je suis portée à croire, comme votre femme, que cette personne est malade, qu'elle fait une dépression nerveuse, ou qu'elle est mal élevée. Ne réclamez pas de dommages, mais à sa prochaine visite refusez-lui l'usage de votre voiture. Votre femme a raison d'être blessée, mais d'ici à l'année prochaine, elle oubliera peut-être un peu sa peine. Entre-temps, si vous écrivez à votre soeur, faites-lui comprendre que vous êtes heureux de la voir mais que votre maison n'est pas un hôtel ou une institution qui peut loger et servir des repas gratuits à un grand nombre de personne. Elle a sans doute oublié que le rythme d'une maison privée n'est pas celui d'un couvent.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes un groupe de dames et de demoiselles qui avons suivi des cours de céramique. Sans vouloir nous vanter, nous fabriquons d'assez jolis objets: cendriers, plateaux, vases, etc., pour lesquels nous faisons nos propres dessins. Nous nous demandions, s'il n'y aurait pas moyen de commencer très modestement, à faire de ces objets pour le commerce et où nous pourrions nous adresser pour avoir des renseignements à ce sujet. Auriez-vous un conseil à nous donner? Merci. — **Les copines.**

R. — Je vous félicite d'avoir suivi ces cours et je suis certaine que, non seulement, ils vous ont été profitables au point de vue artistique, mais aussi ils vous ont procuré des heures de loisir des plus plaisantes. J'ai justement sous la main, un communiqué en provenance du Tea Council of Canada annonçant un concours dont le but est de dessiner ou de fabriquer une théière spécifiquement canadienne. Les participants seront des étudiants, ménagères, hommes d'affaires, etc., qui consacrent leurs loisirs aux travaux d'artisanat et la date finale pour les soumissions de l'objet ou des dessins est le 15 mars 1964. On offre des prix au montant de $1,500; $1,000 comme premier prix. Le style doit être typiquement canadien et contemporain. Les participants peuvent soumettre, soit une théière seulement ou le service à thé entier, ou leurs dessins. Pour plus de renseignements, écrivez à Tea Council of Canada, 42, rue Charles est, Toronto 5, Ontario. Je crois que votre groupe trouverait beaucoup d'intérêt à dessiner de tels objets, et qui sait, vous remporteriez peut-être le prix. On espère, quand on aura cette théière canadienne, la fabriquer pour le marché national et aussi pour l'exportation, alors, écrivez au plus tôt, mettez-vous à l'oeuvre et bonne chance. Les professionnels sont exclus de toute participation: il faut absolument n'être qu'amateur d'artisanat. Quant à commercialiser vos efforts, ce serait une entreprise assez considérable. Il vous faudrait consulter un membre du personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il saurait vous dire ce que cela comporterait. Au bureau de Canadian Handicrafts Guild, sur la rue Kennedy à Winnipeg, on pourrait peut-être vous donner d'autres renseignements.

LOUISE.

Le bonnet de laine

Jamais autant que depuis les débuts de la colonie, alors que tuques et bonnets de laine avaient toute la faveur de la population, les tricots n'ont connu une telle vogue. Les femmes sont redevenues raisonnables et se coiffent chaudement.

On peut admirer un peu partout dans les magasins ces coiffes de laine qui empruntent les formes et les textures les plus surprenantes. Il y a les boules, les cônes, les cylindres, les casquettes, les tuques pour ne nommer que ceux-là. Tantôt on utilise une grosse laine, tantôt une laine plus fine. De temps à autre, il y a de la laine brossée, peluchée, etc.

Au départ, ces chapeaux faisaient uniquement partie de la garde-robe de la sportive. Un peu plus tard, on s'est rendu compte qu'ils étaient fort confortables et pratiques pour aller travailler, les jours de grand froid ou de tempête d'hiver. On est même allé jusqu'à confectionner des bonnets ou chapeaux de laine que l'on porte avec une toilette plus habillée. Ces derniers sont agrémentés de quelques paillettes ou encore de rubans de velours.

Ces bonnets sont pratiques, nous l'avons dit plus haut. Mais en plus ils apportent un élément de couleur, de fantaisie, de gaieté aux ensembles. En effet, on les fabrique dans les couleurs les plus brillantes, aussi dans les teintes pastel. Par leurs formes amusantes, il contrebalancent la sévérité des vêtements lourds que l'on porte l'hiver.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Puis, se tournant vers son interlocuteur:

— A quel sujet sollicitez-vous mon avis, Mr. Milligan?

Ce dernier se frotta le menton, visiblement ennuyé. Néanmoins, il ne pouvait éluder la question qu'il avait eu l'intention de poser.

— Mr. Lamborne affirme que les Boers sont des demi-sauvages, dit-il enfin.

Un long silence suivit ces paroles. Tous les regards s'étaient tournés vers Sander, et Aubrey, levant les yeux vers lui, aperçut la goutte de sueur qui coulait près de l'oreille. Elle craignit un éclat de la part de son fiancé, mais celui-ci se taisait, et ce fut Mr. Lamborne, un petit vieillard à la voix cassée, qui intervint:

— Je ne parle pas de vous, évidemment, Docteur van Duren, dit-il d'un ton aimable.

Sander inclina légèrement la tête:

— Je vous remercie d'établir cette différence entre mes compatriotes et moi, Mr. Lamborne.

Puis, après une pause, il ajouta sèchement:

— Mais permettez-moi de vous assurer que ces Boers ne sont pas plus sauvages que vos paysans du Sussex et du Lancashire.

Ces mots, prononcés d'une voix claire, soulevèrent des "oh!" indignés, et tous les visages qui entouraient Sander exprimèrent leur réprobation d'entendre de tels propos. Howard Milligan était devenu blême et s'avançant vers le médecin:

— Je vous prie de retirer ces paroles, Docteur van Duren, gronda-t-il d'une voix sourde.

Sander le dévisagea froidement.

— Pour quelle raison, s'il vous plaît, Mr. Milligan?

— Parce qu'elles constituent une insulte à l'endroit de nos paysans du Sussex et du Lancashire.

Les traits du médecin se durcirent.

— Je n'ai voulu insulter personne, Mr. Milligan, j'ai donné mon avis en établissant une comparaison.

— Malheureuse, Docteur van Duren.

— Exacte, Mr. Milligan.

Mrs. Morton s'approcha de sa fille tandis que son mari s'interposait entre les deux hommes en disant:

— Voyons, gentlemen, nous sommes ici entre amis. Reconnaissons que vous avez été un peu vifs et n'en parlons plus.

Il s'adressa personnellement à Howard Milligan:

— Allons, Howard, un bon mouvement. Je suis convaincu que vos paroles ont dépassé votre pensée.

Howard Milligan pinça les lèvres.

— Je regrette, Bennett, mais je maintiens ce que j'ai dit.

Mr. Morton parut vraiment désolé. Il n'eut plus d'espoir qu'en Sander vers lequel il se tourna:

— Et vous, Sander . . .

Celui-ci comprit l'embarras du brave homme qui n'avait pas craint d'affronter l'opinion publique en recevant chez lui un des Boers contre lesquels l'Angleterre se battait.

— Je vous comprends, Mr. Morton, dit-il.

Et, s'avançant vers la maîtresse de maison, il s'inclina devant elle:

— Permettez-moi de prendre congé, Mrs. Morton, dit-il.

Aubrey fit un pas vers lui mais, avec un sourire, il ajouta:

— Il vaut mieux que je me retire, Aubrey.

Il salua à la ronde et, d'un pas tranquille, il se dirigea vers le hall. Tout le monde s'attendait à ce qu'il sortît sans un mot et déjà, Aubrey s'apprêtait à le rejoindre quand, brusquement, au moment de franchir la porte, il se retourna et interpella Howard Milligan:

— Mr. Milligan!

— Oui, Docteur van Duren.

— Mon père était resté un de ces demi-sauvages dont vous avez parlé . . .

Howard Milligan devint écarlate et se récria:

— Je n'ai pas voulu . . .

Il ne put achever, car la voix forte de Sander s'éleva:

— Et mon père est tombé, il y a deux mois . . .

Il respira profondément puis, comme si sa mère, du fond de Neu Halle, lui eut dicté ses mots, il acheva:

— . . . Face à l'ennemi . . . Bonsoir, Mr. Milligan.

Il tourna les talons et il atteignait le hall quand Aubrey le rejoignit après avoir fermé la porte derrière elle.

— Sander, fit-elle à mi-voix . . . C'est cela que vous deviez me dire, n'est-ce pas?

Il endossa son pardessus sans répondre et ce fut elle qui demanda encore:

— Quand avez-vous appris la pénible nouvelle?

— Aujourd'hui même, par une lettre de ma mère.

Sa voix s'étrangla lorsqu'il reprit:

— Tout d'abord, j'ai cru que je rêvais . . . Si vous aviez connu mon père, Aubrey, c'était l'homme le meilleur de la terre. Jamais je n'aurais imaginé qu'il pût prendre un fusil pour se battre et . . . mourir d'une telle mort.

— C'est la guerre, Sander, ni vous ni moi n'y pouvons rien.

— Peut-être, Aubrey, mais elle ouvre les yeux.

Il la regardait en disant cela et il la vit pâlir légèrement tandis qu'elle disait:

— C'est pourquoi vous avez jugé bon d'ajouter "face à l'ennemi"?

— Ce sont les mots de ma mère, Aubrey.

— Et vous les faites vôtres . . . Ne répondez pas spontanément, songez que ma famille est anglaise et qu'il y a des Morton qui se battent au Transvaal . . .

— Contre des van Duren, je le sais Aubrey.

Il se rapprocha d'elle et, plus bas, tandis qu'il plongeait ses yeux bleus au fond des grands yeux bruns de la jeune femme:

— C'est pour cela qu'il faut que je parte.

Le coeur d'Aubrey battit plus fort, son sein se souleva plus précipitamment tandis qu'elle murmurait comme dans un rêve:

— Partir . . . là-bas?

— Oui, là-bas . . . Non pour me battre, car je ne partage pas la haine de mes compatriotes, mais pour y exercer mes dons de médecin . . . J'aurais peut-être pu sauver mon père si j'avais été à ses côtés, je ne veux pas que ma mère m'écrive une seconde lettre pour m'apprendre la mort d'un de mes frères que j'aurais abandonné . . . Vous me comprenez, n'est-ce pas, Aubrey?

Elle demeura un moment silencieuse puis, d'une voix plus sourde:

— Je ne sais pas, Sander, je ne suis qu'une femme qui ne comprend qu'une chose, c'est que vous allez la quitter pour rallier les rangs de ceux qui qui luttent contre les siens.

Un sourire infiniment triste entrouvrit les lèvres de Sander.

— Vous êtes Anglaise jusqu'au fond de l'âme, Aubrey.

Elle le regarda bien en face.

— Comme, malgré vous, vous êtes demeuré Boer jusqu'au fond du coeur, Sander.

Il lui prit la main qu'il porta à ses lèvres et, d'une voix grave:

— Si vous m'attendez, je reviendrai, Aubrey.

Il sentit les doigts qu'il tenait tressaillir sous ses lèvres tandis que la jeune femme répondait lentement:

— Si vous revenez, je vous attendrai, Sander.

Il se releva, ouvrit la porte. Après un dernier regard à Aubrey debout au milieu du hall, il quitta la demeure des Morton et, dans la brume glaciale de janvier, il s'en fut au hasard, n'éprouvant aucun désir de se retrouver seul dans sa chambre, pensant à son père qui avait délaissé la charrue pour trouver la mort dans le Veld. Et à mesure qu'il marchait, il se rappelait mot pour mot la lettre de sa mère écrite dans le vieux langage boer et surtout la phrase où elle disait: "Nos troupes manquent de tout, même d'un médecin . . ."

Tout à coup, une rumeur sourde lui fit lever la tête. Il s'aperçut que ses pas l'avaient conduit devant le War-Office et, rapidement, pour fuir les noms inscrits en blanc sur le tableau noir, il s'éloigna en direction de Waterloo Bridge . . . Big-Ben sonna dans la nuit . . .

CHAPITRE II

Accoudé au bastinage, les yeux rêveurs, sans un regard à la mer qui l'entourait de toutes parts, Sander van Duren évoquait son départ de l'Angleterre. Il en était ainsi chaque jour, lorsque la solitude du pont lui permettait de rêver au passé et de songer à l'avenir. Craignant la réprobation de ses amis, Aubrey avait renoncé à l'accompagner jusqu'à Douvres et c'était à Londres qu'il lui avait fait ses adieux, dans l'intimité du salon de la demeure des Morton, ce salon tendu de velours bleu où, si souvent, il avait connu d'agréables soirées en feuilletant avec Aubrey l'album des photographies de famille ou en discutant avec le père de la jeune femme des événements d'Afrique du Sud. Au moment de prendre congé, il avait porté à ses lèvres les mains qu'Aubrey lui avait abandonnées et, tandis qu'il baisait tendrement les doigts effilés, il avait murmuré:

— Adieu, Aubrey, je penserai à vous quand je serai là-bas.

Il aurait voulu que cette ultime minute où ils se trouvaient seuls pour la dernière fois avant longtemps, elle versât une larme, une seule, sur leur séparation mais, quoiqu'il la devinât en proie à une émotion contre laquelle elle luttait, elle n'eut que ces mots d'une triste banalité:

— Moi aussi, Sander, je penserai à vous.

Et il l'avait quittée n'emportant d'elle qu'un portrait, celui qu'elle lui avait donné au début de ce qu'elle considérait comme leurs fiançailles et qui n'avait jamais quitté le coin du bureau . . . Une photographie, le souvenir de ses yeux et de sa voix, voilà ce qu'il lui restait d'Aubrey. Et lorsque le bateau s'était éloigné des côtes, lorsqu'il avait vu s'effacer derrière lui les claires falaises de Douvres, c'était sur ce portrait qu'il s'était penché une fois encore, avant que ne disparaissent les côtes d'un pays qu'il quittait le coeur lourd.

Il prit son portefeuille et en tira l'image d'Aubrey. Il la regardait souvent, aimant revoir ses yeux profonds, son sourire, ses cheveux bruns encadrant son front droit. Plairait-elle à sa mère, là-bas, dans la ferme de Neu Halle, il la lui montrerait à la clarté de la lampe, ne serait-elle pas, à ses yeux, "l'ennemie" au même titre que les soldats qui foulaient le Veld en conquérants et qui étaient en quelque sorte responsables de la mort de son mari? Il fit non de la tête . . . Non, sa mère ne verrait pas en Aubrey une ennemie car elle comprenait qu'aucune femme d'Angleterre n'avait voulu cette guerre dont elles souffraient toutes, mères et épouses . . .

— Docteur van Duren?

Il sursauta, tiré trop brusquement de ses pensées par la voix qui l'interpellait.

— Oui, répondit-il faisant face au jeune officier qui lui avait adressé la parole.

— Il y a un enfant malade à bord, docteur, et notre médecin est lui-même souffrant.

Sander rangea la photographie dans son portefeuille et glissa celui-ci dans sa poche.

— Montrez-moi le chemin, voulez-vous?

— Vous êtes trop aimable, fit l'officier en s'éloignant en direction de l'entrepont.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 34

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

DE L'ARGENT POUR VOUS AVANT LES FETES! Ambitieux qui cherchez travail stable et payant, vendez assortiment de produits indispensables dans la maison, sets de toilette pratiques et attrayants. Soyez votre propre patron dans un territoire protégé. Demandez détails: **FAMILEX, Dept. no 4, 1600, Delorimier, Montréal.**

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540 à St-Vital.** 19-584-T.F.

ON DEMANDE JEUNE FILLE pour aider au travail domestique dans famille de 4 enfants. $60.00 par mois. Références requises. **S'adresser à Boite 895, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 33-895-T.F.

ON DEMANDE — Une personne pour prendre soins de la maison d'un prêtre retiré 12 milles de la ville. Maison moderne. Bons gages. **S'adresser à Boite 915, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 34-915-36C.

CHANTS ET DISQUES POUR LES FETES — Matériel d'éducation musicale. Instruments et accessoires. **Ecrivez: Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa.** 34-908-36C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. **Signaler: CEdar 3-1210.** 33-899-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Près hôpital. Linge de lit fourni. Privilèges de cuisine. **Signaler: CEdar 3-2194.** 33-901-34C.

A LOUER — St-Boniface, 506, rue Langevin, 1er plancher. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur, "rangette", dinette. Garage si désiré. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-4309.** 33-903-34C.

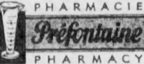
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3499 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4482

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Cuisine avec évier et armoires. Branchée pour poêle électrique. Propre. Prix raisonnable. Libre. **Signaler: CEdar 3-1993.** 27-790-T.F.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. **S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454.** 22-618-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, entièrement privé. Prélart fourni. Très propre. Adultes de préférence. Libre: 1er décembre. **Signaler: WHitehall 3-9624.** 31-861-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. $55 par mois. **Signaler: GLobe 3-0736.** 31-850-T.F.

A LOUER — 277, avenue Provencher, 2 logis: 3 pièces avec salles de bain privées. 2e. Près arrêt d'autobus. Stationnement avec prise de courant. **Signaler: 233-7777.** 31-871-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près basilique et hôpital. Logis: 5 pièces dans duplex moderne. $95.00 par mois. Stationnement, laveuse et essoreuse inclus gratuitement. Possession: 15 décembre. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour, ou ALpine 6-0166 le soir.** 28-814-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près basilique. Logis complètement privé: 3 pièces. 2e étage. Idéal pour couple. **Signaler: ALpine 3-4881.** 33-896-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées en partie. Conviendrait à 1 ou 2 adultes. Entrée privée. Salle de bain semi-privée. Près autobus. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-2142.** 32-889-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis non meublé: 5 pièces. 2e plancher. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er décembre. **Signaler: CHapel 7-6688.** 31-869-T.F.

LOGIS A LOUER DANS IMMEUBLE NEUF. Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Possession: 1er décembre. **Signaler: 943-9516 ou 452-0637 le soir.** 31-875-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Electricité payée. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-6892.** 33-904-34C.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 5 pièces dans duplex. Entrée privée. Chauffage: gaz. $75 par mois. Possession: 1er décembre. **Signaler: ALpine 6-0194.** 34-918-35C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Dans duplex moderne, logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 décembre. **Signaler: 233-2926.** 34-917-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $87.50, comprenant garage, poêle, etc. **Signaler: CEdar 3-5155.** 34-915-T.F.

A LOUER — Rue Langevin, près hôpital et autobus. Chambre meublée. **Signaler: CEdar 3-1827.** 34-913-34C.

A LOUER — Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces. 1er étage. **Signaler: CHapel 7-6082.** 34-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. 2e étage. Stationnement. Adultes de préférence. Libre: 15 décembre. **Signaler: CHapel 7-4271 entre 1 h. et 5 h.** 34-911-T.F.

A LOUER — Norwood. Grand logis: 5 pièces au 1er et 2e étages. Salle de bain et entrée privées. Complètement remis à neuf. Place de stationnement. Libre: 1er janvier. **Signaler: CHapel 7-5059.** 3-893-34C.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les éliminent pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus. **Laboratoire Lor-Beer, Ltée, Suite 5, 679, rue Granville, Vancouver 2, C.-B.** 30-846-34P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258



VOUS AVEZ BESOIN D'UN POÊLE... D'UN RÉFRIGÉRATEUR?

ACHETEZ-LES DE SUITE AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE

CAISSE DE PRÊTS

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface. 2 logis: un de, l'autre de 3 pièces. Entièrement meublés. Entrées privées. Près autobus. Libre: 1er décembre. **Signaler: 247-1416.** 33-902-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour une personne. **Signaler: CHapel 7-6585.** 33-900-T.F.

A LOUER — 448, rue Marion. Jolie maisonnette, 2 chambres à coucher. Soubassement fini. **Pour plus de détails, signaler 943-4021 durant le jour.** 33-898-T.F.

A LOUER — Norwood. Dans immeuble appartement neuf. Grand logis non meublé: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. $77. **Signaler: CEdar 3-1647.** 33-897-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine, réfrigérateur. Près autobus. Pour personne qui travaille. Libre: 1er décembre. **Signaler: CE 3-5268.** 33-894-35C.

A LOUER — St-Boniface, 419, rue Aulneau. Logis: 4 pièces dans immeuble appartement. $60. **Signaler: WHitehall 3-8145.** 34-907-35C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement à la grandeur. Garage. **Signaler: 233-5565.** 34-923-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis ultramoderne: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 3-2134 ou CEdar 3-3976.** 34-922-34C.

A VENDRE — Bicyclette pour garçon. Excellent état. $25. **Signaler: CHapel 7-9279.** 34-921-34C.

A VENDRE — Ensemble "Chesterfield", divan et fauteuil. Bonne condition. $40. **Signaler: GLobe 3-6731.** 34-919-34C.

A VENDRE — 1 table et 6 chaises de salle à manger en chêne solide; lampe candélabre, 3 lumières, sur pied. **Appeler le soir CHapel 7-4473.** 34-909-34C.

PROPRIETE DE VILLAGE St-Norbert. A vendre ou à louer avec option d'acheter. Maison: 7 pièces. Système d'eau à pression et plomberie. Prix spécial pour l'hiver. **Signaler: GLobe 2-5060.** 32-880-34C.

A VENDRE — 209, Enfield Crescent. Près église et écoles Précieux-Sang et Holy Cross. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Disponible: 1er janvier. **Signaler: 233-2231.** 34-910-34C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants, 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Près université. Maison: 3 chambres à coucher, 3 plomberies. Four encastré. Garage attenant. Auto-port. Salle de récréation. $19,950. **Signaler: GLobe 3-0082.** 32-882-35C.

A VENDRE — St-Boniface, 437, rue Dubuc. Maison: 4 pièces. Très propre. $60 de revenu d'un logis avec salle de bain privée, au soubassement. $12,500. Pas d'agent. 32-877-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes, Man. Maison moderne: 6 pièces. Sur 2 acres de terrain. Rue centrale. Chauffage: gaz. Nouveau puits. Soubassement complet avec chambre à coucher moderne. Meublée ou non. **Appeler GArden 2-5563 ou GArden 2-5302, propriétaire, Paul Desautels.** 31-855-35C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — A VENDRE — St-Norbert. Maisons à niveau variés. Bungalows de 3 et 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, planchers: chêne. Armoires: acajou. Situés sur grands lots boisés. Ouverts pour inspection samedi et dimanche à partir de 2 h. **Pour information, appeler P. Pineau, 453-1977.** 30-829-T.F.

A VENDRE — Maison, vente d'aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor, près églises, écoles, centre d'achat, autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 salles de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance: hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. **Appeler propriétaire à ALpine 3-4752 ou écrire à Boite 824 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-824-T.F.

A VENDRE
seulement $650 comptant
Peut vous donner possession immédiate d'un bungalow neuf de 5 pièces, 3 chambres à coucher à Transcona. Paiements mensuels: $105 P.I.T. Spécialités: très grande cuisine, armoires de cuisine et toutes les portes en acajou. Planchers: bois dur, fenêtres auto-entreposables. Bon soubassement à la grandeur. Chauffage et réservoir à eau chaude au gaz. Grand lot. Près écoles catholiques et autobus. Considérerait échange. **Appeler M. Marson, 233-6113.** 34-916-35C.

A VENDRE
Grande Pointe — 28 acres: ½ mille de longueur par 459' de largeur. Très beau site pour construire. $8,500 seulement. Termes faciles.
Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.
St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
30-847-34C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — 560, rue De la Morénie, 2 maisons sur même lot: 32' x 120'. Peut construire quadriplex. Prix: $5,300. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.
La Broquerie — Grande maison: 8 pièces. Hangar: 28' x 32', plancher en ciment. Lot: 136' x 300'. Plein prix: $2,250 comptant.
Norwood — Près Précieux-Sang. $12,900. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,700. Balance à termes.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
30-836-34C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.
Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.
Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
30-841-34C.

A VENDRE
Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôture. $16,000. Pour visiter, appeler agent.
Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
Immeuble appartement — 4 logis: 4 pièces. Age: 2 ans. Echangerait sur duplex ou maison.
Village canadien-français — Magasin général avec bureau de poste à prix très raisonnable. Pour plus d'informations écrire ou téléphoner
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $260. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
30-840-34C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
RUE AULNEAU
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Garage double. Grand lot: 50' x 125'. Termes raisonnables.
ST-VITAL **Prix: $8,500**
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près des écoles. Grand lot. Comptant requis: $1,000.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 156 acres en culture. Maison, étable, etc. Aussi machines agricoles. $8,000 comptant. Balance à termes ou prendrait maison en échange.
RUE LANGEVIN
Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très propre. Prix raisonnable à $10,500 seulement.
ST-VITAL
Joli bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle à manger et salon en forme de "L". 4 ans. Grand lot boisé avec arbres fruitiers. Echangerait sur maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Termes très avantageux.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
34-920-34C.

A VENDRE
CHEMIN STE-ANNE
Près chemin périphérique. Ferme: 20 acres avec maison complètement moderne, 4 chambres à coucher, 2 étables, hangar à machineries, 4 graineries, garage, arbres fruitiers. Plein prix: $42,000. $10,000 comptant.
LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,500. $1,000 comptant.
NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.
NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.
Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
30-848-34C.

A VENDRE
Winnipeg — Rue Garwood. Près écoles. $11,900. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Chauffage: gaz. Garage double. $2,000 comptant.
St-Boniface — Rue Dumoulin. $14,900. Maison moderne: 6 pièces. Lot: 40'. Revenu mensuel: $54. Chauffage: gaz. $5,000.
St-Boniface — Rue Giroux. $11,500. Bungalow moderne, 3 ans: 4 pièces. Chauffage: gaz. Salle de bain avec accessoires de couleur. $3,000 comptant.
St-Boniface — Près Hôtel de Ville. $23,500. Duplex neuf: 4 et 5 pièces, 2 chauffages. Possession immédiate. $3,000 ou plus comptant.
Winnipeg — Rue Sherburn. Maison de revenu: 11 pièces, 3 plomberies. Chauffage: gaz. Ameublement inclus. $10,000 comptant. Balance: termes.
St-Vital — Rue Berrydale. $10,000. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. 18 ans. Lot: 50' x 210'. $3,000 comptant.
Parc Windsor — Bungalow moderne: 1 an. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine très spacieuse. Auto-port. $2,500 comptant. Balance termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
30-832-34C.

Plus de 300 personnes au colloque patronné par la Société Historique

Près de 300 personnes avaient répondu à l'invitation de la Société Historique de St-Boniface et de la Manitoba Historical and Scientific Society pour entendre les orateurs invités, le R. P. L. Guy, S.J., le juge Lindal, M. Roland Couture et M. R. R. Sherman, exposer leurs points de vue sur la question vitale du bilinguisme et du biculturalisme au Manitoba.

Le président, le professeur Pentland, introduit le sujet et présenta les orateurs, demandant au Père Guy de bien vouloir faire le coup de feu. Celui-ci a fait l'exposé habituel de la situation actuelle au Manitoba et de l'historique de cette situation.

Si le français ne devient pas la langue d'instruction et si nous n'obtenons pas une école normale, concluait-il, la langue française disparaîtra dans un avenir rapproché.

Le juge Lindal discuta du bilinguisme en termes légaux; il affirma que le bilinguisme a été consacré sur les plaines d'Abraham et ratifié par le traité de Paris et que ce pacte a duré plus de cent ans, soit de 1763 à 1867. Il dit que par l'acte d'Union en 1840 les deux langues étaient officielles; il n'y a au Canada que deux langues officielles et bien qu'il soit en faveur de conserver l'héritage culturel des émigrés, leurs langues pourraient être considérées comme objet d'étude supplémentaire. Il décrivit les compromis qui nous ont premis de conserver notre langue et affirma qu'il faudrait amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord afin que la langue d'instruction soit le français ou l'anglais. Il fit appel à la tolérance afin que tous puissent vivre en harmonie.

M. Roland Couture parla de la dualité historique dans St-Boniface; il brossa un tableau vivant de nos explorateurs et missionnaires, et il définit la culture comme étant l'expression vivante d'une civilisation. Pour répandre cette culture, il est vital que l'enseignement se fasse dans la langue de cette culture, dit-il. Il demanda que les deux cultures soient reconnues dans les dix provinces, et il ajouta que si nous voulons nous entendre, il faut dialoguer. Il préconisa une meilleure étude de la géographie et de l'histoire pour nous rendre conscients de la beauté de notre héritage. Il prêcha l'amour de Dieu, de nos parents, de notre prochain et de notre pays. L'enseignement des deux langues officielles amènerait l'abolition de nos deux "solitudes", de notre isolement. Le Manitoba pourrait être le laboratoire d'un Canada Uni. "Si nous le voulons nous le pouvons", de conclure M. Couture.

M. Sherman croit que l'attitude des Anglais vis-à-vis du fait français est à la base même du problème; ici au Manitoba, vu le grand nombre d'Ukrainiens, on ne se rend pas compte de l'existence de la population canadienne-française. Il croit que les Canadiens français devraient reconquérir les droits qui leur appartenaient et propager l'usage de la langue française afin que ceux qui désirent l'étudier puissent le faire.

Dans la discussion ouverte par les questions des auditeurs, l'on fit ressortir qu'il faudrait amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et que si nous avons une condition telle qu'elle existe depuis près de cent ans de Confédération, c'est dû en grande partie au jeu néfaste de la politique.

Un goûter fut ensuite servi où tous purent continuer à discuter du grand problème de l'heure.

A. M. Aurèle Therrien:

Prenez avis qu'une demande pour ordre temporaire de tutelle par rapport à l'enfant, Stanley Earl Therrien, sera présentée par la Children's Aid Society de Winnipeg, au Juge président de la Cour juvénile et de la Cour familiale, à 211, boulevard Memorial, Winnipeg, Manitoba, le 4e jour de décembre A.D. 1963, à 2 h. p.m. (H.C.N.).

En plus, prenez avis qu'un ordre peut être présenté en votre absence.

H. Yanofsky,
Avocat et solliciteur,
114, rue Garry,
Winnipeg 1, Manitoba.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LUDOVIC PHILIPPOT, late of the Post Office of St. Claude, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of December, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of November, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Estate

ON DEMANDE,
pour le 1er janvier,
représentant bilingue
pour vendre des assurances-vie.
L'homme choisi sera entraîné et aidé personnellement.
Adressez-vous à
Paul Bacon,
228, rue Marion.
CH 7-9182

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

A VENDRE
TABLE de SNOOKER
Presque neuve et accessoires.
Dimensions
5 pieds par 10 pieds
Valeur originale $1,850.00
Prix d'aubaine $550.00
Appeler AL 3-9641

Assurances de tous genres


Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

JACK WONG
Spécialiste d'herbes chinoises — Maladies cutanées
Yeux malades — Eczéma — Oreillons
Légers troubles d'estomac.
Des centaines d'herbages qui donnent un soulagement rapide à toutes sortes de malaises.
Heures de bureau: 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
661, avenue Selkirk, Winnipeg 4 — Téléphone: 589-2125
Résidence: 170, avenue Jefferson — Téléphone: 339-7986
Les lettres devront être rédigées en anglais, s.v.p.

POURQUOI LOUER?
$134.00 comptant

Paiement initial complet si une hypothèque N.H.A. peut être obtenue. Ce modeste paiement initial de $134 vous installe dans un coquet duplex côte-à-côte possédant salle de bain avec 4 accessoires en couleur et salle de toilette.

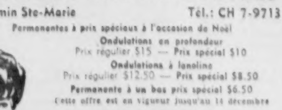
Situé dans section de choix du Parc Windsor.

Paiements mensuels aussi bas que $104.00 P.I.T. (Principal, Intérêt et Taxe)

Le nombre de ces duplex disponibles est limité.

Profitez promptement de cette offre spéciale.

Appeler M. Marson, 233-6113.

SALON DE BEAUTÉ DOLORES
9, chemin Ste-Marie — Tél.: CH 7-9713

Permanentes à prix spéciaux à l'occasion de Noël
Ondulations en profondeur
Prix régulier $15 — Prix spécial $10
Ondulations à lanoline
Prix régulier $12.50 — Prix spécial $8.50
Permanente à un bas prix spécial $6.50
Cette offre est en vigueur jusqu'au 14 décembre
La semaine de la teinture
du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre
Mme Dolores Mahaffey, gérante



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

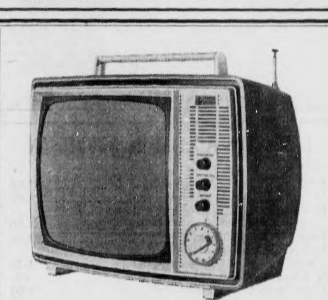
angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN — WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

Community Chevrolet Oldsmobile (1963) Ltd.

annonce avec plaisir la nomination de **M. Raymond Poulin** à son département des ventes.

M. Poulin sera toujours heureux de rencontrer ses nombreux amis et connaissances de langue française, et de les servir grâce à sa nouvelle fonction.


Enfin . . .
LÉGER... GRANDE IMAGE
PORTATIF
Pèse 13 livres — 11 pouces de surface
En ville — à la campagne
On les rencontre partout

Nouvelle machine de télévision
Compacte — Elegante
C'est une beauté

Vous donne autant de détails qu'un gros appareil

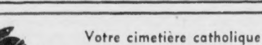
Et comprend le fameux tube ***Daylite Blue***

SEULEMENT $139.95

FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave Provencher — Tél.: CH 7-1425

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.